BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

TOME CXII — ANNÉE 1985

2e LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 2e LIVRAISON 1985

Notre Président à l'honneur 105

Le compte rendu de la séance
du 3 avril 1985 106
du 15 mai 1985 109
du 5 juin 1985 113

Chevaux en Périgord aux XIVe et XVe siècles (Arlette Higounet-Nadal) 117

Les livres liturgiques manuscrits et imprimés des diocèses de Périgueux et Sarlat (Robert Amiel) 128

Les peintures murales de l'église Saint-Christophe de Montferrand-du-Périgord (Bernard de Montferrand) 164

Au musée du Périgord. William Bouguereau : une âme au ciel (Michel Soubeyran) 183

L'utilisation des monuments industriels par les collectivités rurales (Dominique Audrerie) 187

Le directeur de la publication : Jacques Lagrange
S.H.A.P. 18, rue du Plantier - 24000 PERIGUEUX
Imprimerie Joucla - Périgueux
Commission Paritaire n° 63667

Notre président à l'honneur

Le docteur Gilles DELLUC a soutenu avec succès sa thèse de doctorat de 3e cycle en préhistoire (Paris VI) sur :

l'art pariétal préhistorique de l'époque archaïque en Aquitaine.

Le jury, présidé par le professeur Henry de Lumley et réuni à Paris ce 5 juin 1985 à l'Institut de Paléontologie Humaine, a accordé à notre président la mention « très honorable ».

Le vendredi 14 juin, en l'hôtel de notre compagnie rue du Plantier à Périgueux, le docteur Delluc et son épouse ont reçu tous ceux qui avaient pu répondre à leur invitation. Dans un discours plein d'à-propos, avec humour et malice, le nouveau docteur en Préhistoire a su rappeler le souvenir de ses maîtres, collaborateurs et amis qui ont leur part dans ce travail considérable par l'ampleur d'abord et par la qualité ensuite et qui fait honneur à notre société.

COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SÉANCE DU MERCREDI 3 AVRIL 1985

Présidence du Dr Delluc, Président.

Présents : 47 — Excusés : 6.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Après avoir, une nouvelle fois, remercié notre trésorier, M. Belingard, pour son travail particulièrement efficace, le président rappelle le calendrier des mois suivants : 6 avril, réunion de travail — 1er mai, Journée du livre — 15 mai, prochaine séance de notre compagnie — 17 mai à 20 h, soirée avec une conférence de Serge Avrilleau sur « Les cluzeaux et les souterrains en Périgord ». Il évoque déjà la soirée de juillet qui sera consacrée par Jacques Lagrange au « Crime d'Escoire ».

NECROLOGIE — M. Léopold Dignac, de Siorac.

REMERCIEMENTS — M. Bernard Lachaise, de Bordeaux.

ENTREES D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS — L'Almanach Périgord (1984) - don de Brigitte et Gilles Delluc.

Périgord-Panorama n° 2 (mai 1980) - don de M. Salviat.

Editions du C.N.R.S. 1985 « Parutions 1981/1982/1983/1984 - don de Brigitte et Gilles Delluc - Bulletin trimestriel (n° 58 - 1er trimestre 1985) des Amis du Pays Civraisien, dans lequel on relève le compte-rendu de la sortie de cette association en Périgord du 13 mai 1984 par M. Morillon et « Brantôme à Brantôme » par G. Dauxerre - don de M. Noël Becquart.

PERIODIQUES REÇUS — Dans les « Bulletins et Mémoires 1984 » de la Société Archéologique et Historique de la Charente (3e trimestre) on signale une première découverte de céramique campanienne à Tardive, en Charente. Notre collègue Christian Chevillot est cité pour une découverte identique à la Curade (Commune de Coulounieix-Chamiers). En outre, dans un article relatif aux Chemins de Fer en Charente, par Henry Le Duraison, les liaisons avec la Dordogne y sont indiquées.

Dans les « Feuillets Sem » (n° 2, février 1985), on relève divers articles sur l'œuvre du caricaturiste périgourdin.

Dans « Le Temps du Périgord » (n° 172, janvier-février 1985) un article de Régis Alix sur « la Maison et la place Dutard » au Bugue et un autre intitulé « Des commentaires d'Eve Ruggieri à l'histoire de Vergt » rappelant la vie bien connue du capitaine Malafaye sont à relever.

Dans le Bulletin de la Société Préhistorique Française (1985 - Tome 82, n° 1) il convient de noter un long et excellent compte-rendu par Michel Lorblanchet sur le colloque international d'art pariétal paléolithique qui s'est tenu à Périgueux du 19 au 22 novembre 1984 et un article d'Alain Roussot sur l'inventaire typologique des industries de Laussel, tandis que dans le Bulletin n° 2 de la même association on peut citer une étude de A. Turcq sur « Le Moustérien de type Quina du Roc de Marsal ».

Dans le catalogue de la Librairie ancienne Vallerieux, 98 Boulevard Voltaire à Paris, on relève de nombreux ouvrages relatifs au Périgord dont l' « Histoire de Périgueux » de Géraud Lavergne (200 F) ou « Léon Bloy. Son œuvre, sa mission » par J. Loreilhe (80 F).

Dans le catalogue de février 1985 de François et Rodolphe Chamonal, libraires à Paris il convient de noter une brochure de Gustave de Beaumont sur l'« Etat de

la question d'Afrique.» Réponse à la brochure de M. le général Bugeaud intitulée : l' « Algérie » (750 F).

Dans le Journal de la Dordogne n° 16 (22 février 1985) est signalé un article sur le Musée d'Art religieux de Cadouin, dans le n° 17 1er mars 1985), quelques mots de Nathalie Mémoire concernent le Musée de site à la Madeleine, et dans le n° 21 (29 mars-4 avril 1985) un article de Carole Quinard et de Guy Penaud évoque « Le temple des francs-maçons », rue Saint-Front à Périgueux.

Dans l'Agriculteur de la Dordogne n° 595 (15 février 1985), il faut citer un article sur « l'Eglise Saint-Jacques à Bergerac et son histoire », dans le n° 596 (22 février 1985) le compte-rendu de l'inauguration du Musée d'Art Sacré à Cadouin et dans le n° 597 (1er mars 1985) un travail de Jean-Louis Galet sur « Les Escaliers de la Renaissance ».

Dans Périgord-Magazine n° 228 (avril 1985) un article de Claude Gindre sur la « Résistance en Périgord » concerne la parution du derner ouvrage de notre secrétaire général.

REVUE DES PÉRIODIQUES — Dans le quotidien du Japon, à grand tirage, *Asahi*, le président a relevé un grand article paru début 1985 sur la grotte de Lascaux, dans lequel il est question de Brigitte et Gilles Delluc, en particulier.

Dans le journal *Sud-Ouest* (édition Dordogne) du 5 mars 1985 est signalé un article sur le Musée du Papier de Couze.

Enfin dans le catalogue de l'Albray, Mlle Jeuniaux a relevé deux lettres de Léon Bloy.

PUBLICATIONS — M. le président nous fait part de la parution d'un livre de Lucien Gratté : « Survivance de l'Art Pariétal » (120 pages - 20 × 24), et d'une bande dessinée de Janine Durrens : « Les Gouffres du Temps » (48 pages - 21 × 30 - Editions Mediapress).

Le secrétaire général nous informe de la sortie d'un livre de Pierre Kitiaschvili : « Du Caucase à l'Atlantique » (152 pages - 14 × 22), dans lequel l'auteur évoque son combat dans les maquis du Périgord, et d'un ouvrage de Francis Lacoste : « Eugène Le Roy, Périgourdin. Un romancier militant et sa province » (240 pages - 13,5 × 21 - Presses Universitaires de Bordeaux).

COMMUNICATIONS — M. le président rappelle la remise de la Légion d'Honneur à Jacques Marsal (Sud-Ouest du 5 mars 1985), en souhaitant que les autres inventeurs de la grotte de Lascaux soient eux-aussi honorés. Il fait part de la publication, dans *Sud-Ouest* du 3 avril 1985, d'une lettre quelque peu polémique, adressée semble-t-il par « un groupe de musulmans de la mosquée d'Agen », contenant un certain nombre de remarques sur l'histoire du « Saint Suaire » de Cadouin, relique « authentiquement musulmane ». Il rappelle que l'Association des ruralistes français organise, en collaboration avec l'Université de Limoges les 10 et 11 mai 1985 une journée-débat sur « L'Utilisation des monuments industriels par les collectivités locales », dans le cadre de l'Ecomusée de l'Auvézère à Savignac-Lédrier. Il également compte de la dernière réunion de la Commission extra-municipale de l'Environnement de la commune de Périgueux, au cours de laquelle ont été évoquées la rénovation de l'Hôtel de la Monnaie, 24 rue du Plantier à Périgueux, la construction de 40 logements sur le terrain précédemment occupé par l'usine Chambon, 53-61 rue Chanzy à Périgueux et enfin l'implantation d'un ensemble immobilier rue du Lys-boulevard Saumande, toujours à Périgueux. Il évoque enfin la curieuse affaire qui oppose la municipalité de Beaumont à un particulier M. Marc Galand, héritier de la chapelle de Belpech, vendue en 1791 comme Bien National.

M. Lagrange souhaiterait, pour éviter un certain « parisianisme », que dans

les comptes-rendus des séances il soit fait mention, de façon précise, du nom des communes citées par les intervenants.

M. Soubeyran tient à remercier publiquement le père Pierre Pommarède qui a fait don au Musée du Périgord, à l'issue de la dernière séance, de la redingote du préfet Calvimont. Elle y rejoindra l'épée préfectorale qui y est exposée. Le père Pommarède rappelle qu'il avait acquis cette redingote pour 3,95 F, chez un antiquaire installé naguère au Pas-de-l'Anglais, près de Périgueux.

M. Audrerie évoque les problèmes qui se posent à la suite de l'installation d'une ligne E.D.F. de moyenne tension sur le domaine de Pech-Godou et en particulier de poteaux de 17,50 m de hauteur, plantés à proximité du château inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments historiques. Selon lui, il ne peut y avoir de bonnes solutions, compte-tenu du couloir dans lequel la ligne doit évoluer. Il nous informe aussi de la dernière réunion (le 23 mars) de la Commission de coordination de Commarque qui s'est penchée sur les problèmes juridiques et sur l'organisation des prochaines journées de Commarque, au cours desquelles il souhaiterait une intervention de Brigitte et Gilles Delluc sur la grotte de Commarque.

M. Golfier donne lecture d'une lettre de 1902 de Henri, fils de Philippe Tamizey de Laroque à son père, dans laquelle il est fait mention des terrines de Nérac qui ne seraient peut-être que des pâtés de Périgueux.

Mme Sadouillet-Perrin, revenant sur sa communication faite lors de l'Assemblée Générale de mars dernier sur la jeune parturiente muette qui se prétendait, en 1700, fille du marquis du Lau d'Allemans, nous livre les derniers résultats de ses recherches, à savoir deux requêtes reçues au sujet de cette même affaire par le maire de Périgueux et le lieutenant criminel de la sénéchaussée en mai 1700. L'instruction des dossiers aboutira à une querelle de juridictions entre ces deux autorités. Cette affaire s'est très certainement poursuivie devant le Parlement de Bordeaux, mais notre collègue, M. Valette, directeur des Archives d'Aquitaine, consulté par Mme Sadouillet-Perrin, lui a fait savoir que la série B se trouvait « dans le plus grand désordre », ce qui met provisoirement un terme aux recherches de notre vice-présidente, dont l'excellent travail sera soumis au comité de lecture.

M. le docteur Duverger, à la suite de la récente autorisation accordée par le gouvernement à l'Hôpital de Périgueux d'acheter un scanner, raconte avec verve les débuts de la radiologie dans cette ville en secteurs privé ou public. Si l'éventualité de l'acquisition d'un appareil de radiographie a été évoquée dès 1898 en Périgord par le Dr Jammes, médecin contrôleur de l'Assistance publique en Dordogne, ce fut le photographe Etienne Eugène Dorsène qui acquit le premier un engin de ce type, appareil dont sa veuve fera don à l'hôpital en 1917. Il faudra attendre 1924 pour que cet établissement soit enfin doté d'un service de radiologie. Cette très intéressante étude sera elle-aussi soumise au comité de lecture.

M. Salviat présente une communication sur les rues de Périgueux ayant pour nom un patronyme avec particule. Il a constaté que sur 31 rues de ce type, 6 seulement l'ont conservée. Cette note sera communiquée au comité de lecture.

Enfin, M. Lacaille, rendant compte de la 104e réunion de la Commission de Recherches (29 mars), évoque les sujets abordés : parution dans Etudes et Recherches d'architecture vernaculaire de Claude Lacombe « Carreaux et tuiles à estampage ou à inscription du Périgord » (n° 4 - 1984), présentation par M. Lacombe de son article à paraître dans les éditions du C.N.R.S. sur la céramique médiévale de la Tour de Vésone, commentaires sur le mobilier d'un site protohistorique de la région de Cercles-La Tour Blanche par MM. Lavaud et Varailhon et présentation du mobilier céramique provenant de ses fouilles d'Ecorneguère (Lisle) par M. Emile Neau. En fin M. Lacombe a commenté deux études qu'il présentera lors de notre prochaine réunion.

ADMISSIONS — M. Philippe Robert, Résidence du Moulin de Cachepur, 24000 Périgueux, présenté par les pères Pommarède et Bouet.

M. Philippe Bayle, La Force (Dordogne), présenté par le père Pommarède et Bernard Lesfargues.

Le Président
Gilles DELLUC

Le Secrétaire général
Guy PENAUD

SÉANCE DU MERCREDI 15 MAI 1985

Présidence du Dr Delluc, Président

Présents : 56. Excusés : 6.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

ENTREE D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS. — Bulletin n° 4 (année 1985) de la Société des Beaux-Arts de la Dordogne. Don de M. Guy Penaud ; Guide du Quartier du Toulon (Edition Médiapress). Don du Dr Delluc ; Catalogue de l'éditeur René Dessagne. Don du Dr Delluc ; « Du Caucase à l'Atlantique », par Pierre Kitiaschvili, 1984 ; « Le Bonnet d'Ane et l'Ange Gardien » par Andrée Durand, illustrations par Noël Durand, 1984.

PUBLICATION. — M. le présient signale au sujet de la parution d'un petit livre de Michel de la Torre, « Dordogne », dans la série « Guide de l'art et de la nature », chez Nathan, que les commentaires historiques et archéologiques sont de notre regretté président, Jean Secret.

PÉRIODIQUES REÇUS. — Dans les « Nouvelles de l'Archéologie », n° 18 (hiver 84-95), on fait état du Fetival du film archéologique qui s'est déroulé les 15, 16 et 17 octobre 1984 à Paris. Parmi les 27 films projetés on relève « A l'école des peintres de Lascaux », réalisation : D. Cardot, archéologie : André Leroi-Gourhan, durée : 22 minutes.

Dans le Bulletin du Spéléo-Club de Périgueux (n° 81, 4e trimestre 1981), le président a relevé un article de Brigitte et Gilles Delluc « Archéologie Souterraine en 1981 » et une autre de C. Harielle sur la grotte de l'Abbaye à Saint-Amand-de-Coly.

Dans le Bulletin de la Société des Amis de Sarlat et du Périgord Noir (n° 20, 1er trimestre 1985), on relève quatre articles : « Un rétable du XVIIe siècle à la cathédrale de Sarlat », par Jean-Maurice Lefort, « Les orgues de la cathédrale de Sarlat » par Bernard Podevin, « Les Prêtres du district de Sarlat morts pendant la Révolution » par Robert Bouet et « Lettres à Mathilde » (pension pour jeunes filles) par Louis François Gibert.

Dans le Bulletin de la Société Préhistorique Française (Tome 82, n° 3, 1985) on relève une « Etude technique du matériel aurignacien et périgordien du Flageolet 1 » par A. Minzoni-Deroche.

Dans « Périgord-Magazine » (n° 229, mai 1985) on note un article de Claude Gindre sur « L'Homme qui aimait les tuiles », c'est-à-dire notre collègue Claude Lacombe.

Dans le Bulletin Monumental (Tome 142-IV, année 1984) il convient de citer un important article de Antoinette et Jacques San Gouard sur « L'Autel du Saint-Sépulcre de Biron et le tombeau de l'évêque Armand de Gontaut ». Dans le Bulletin

de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze, on relève dans le « Répertoire des anciens cadrans scolaires de la Corrèze et alentour » de Bernard Bonnery mention d'anciens cadrans scolaires à Montignac et La Feuillade.

REVUES ET PÉRIODIQUES. — Dans « La Dordogne Libre » du 3 mai 1985, un article de Isabelle de Montvert-Chaussy sur Yvon Delbos, journaliste et ministre.

Dans « Les Cahiers de Bergerac » (n° 34, mai-juin 1985), un article de Jean Guibert-Lassalle « La franc-maçonnerie à l'époque de Maine de Biran ».

Dans « Le Temps du Périgord (n° 173, mars-avril 1985) » la suite d'un article de Régis ALix « La Maison et la Place Dutard » au Bugue.

Dans « Sud-Ouest » du 27 avril 1985, Gilles Delluc a relevé le compte rendu d'une conférence donnée par Bernard Clergeot, conservateur des Musées de Bergerac : « Tabac et Sociétés ».

M. Jean Marie Bélingard a noté dans le journal « La Croix » (n° 31049 du 3 avril 1985) une série d'articles sur le Congrès des Sociétés Savantes qui s'est tenu à Montpellier, en avril dernier.

Enfin, dans « Le Journal de la Dordogne », n° 24 (19 avril 1985) on relève un article sur les journées portes ouvertes organisées au Lycée Albert Claveille à Périgueux, n° 25 (26 avril 1985) un article sur les vins rouges de Pécharmant dans lequel on apprend que cette appellation d'origine ne date que de 1946 : si la récolte ne s'est montée, en 1956, qu'à 139 hectolitres, elle a atteint, en 1983, le chiffre respectable de 9.826 hectolitres. Pour terminer avec cet hebdomadaire, notre secrétaire a évoqué dans le n° 27 (10 mai 1985), la vie d'un résistant exemplaire : Victor Nessmann.

COMMUNICATIONS. — Après avoir rappelé que notre prochaine sortie du 23 juin 1985 nous transportera dans le sud du département, M. le président nous a informé de la venue, lors de notre prochaine séance du professeur Higounet et de Mme Higounet-Nadal qui viendront nous présenter les cartes historiques qu'ils viennent de publier et dont ils nous ont offert cinq exemplaires concernant Périgueux, Bergerac, Limoges, Ussel et Brive.

Il nous fait part également de la tenue du prochain congrès d'Etudes de la Fédération Historique du Sud-Ouest les 5 et 6 octobre 1985 à Pau.

Il rend, en outre, compte de la réunion à Périgueux de la Commission extramunicipale de l'urbanisme et de l'environnement au cours de laquelle la rénovation de l'Hôtel de la Monnaie, 24, rue du Plantier à Périgueux a été évoquée, et de la Commission départementale des Sites, Perspectives et Paysages, au cours de laquelle ont été abordés les aménagements prévus aux abords de Lascaux II et rappelé que les allées de Tourny à Périgueux ont été classées en 1950 comme « promenades », alors qu'elles sont devenues « parking ». M. Gilles Delluc signale aussi que le 6 février 1976 le docteur Jéhan Vellard a donné au comité France-Amérique une conférence sur la « Belle aventure française en Amérique du Sud, le Roi d'Araucanie ». Il nous remet le bristol d'invitation, de la part du prince d'Araucanie notre collègue.

A la demande du docteur Gay, il rappelle que le 27 avril 1985, une rue Léon Bareau, Mainteneur Félibrige et membre de notre Compagnie a été inaugurée et enfin que dans cette même commune se dérouleront le 18 mai 1985 les cérémonies commémoratives consacrées au centième anniversaire de la naissance du professeur René Dujarric de La Rivière.

M. Jean Marie Bélingard nous informe que la Journée du Livre que nous avons organisée le 1er mai dernier a produit une recette de 22.517 F. M. le président nous fait part du versement de la subvention du Conseil Général, soit 6.500 F.

M. Dominique Audrerie a relevé dans « Archeologia » (N° 201, avril 1985) un article sur le centre papetier de Couze, dans la Revue de l'Art (n° 65, 1984) un autre article de Colette Platon et Paul Edouard Robinne sur « Les granges ovales en Limousin ». Il nous tient informé du cycle des conférences organisées tout au long de l'été

1985 par l'Association pour l'essor du Périgord Noir et l'Association Culturelle de Commarque au C.P.I.E. de Sireuil (une affiche sera d'ailleurs apposée dans notre salle de réunion pour l'information des personnes intéressées), et des Journées des 10 et 11 mai dernier par l'Association des ruralistes français à Excideuil dont le compte rendu sera soumis au Comité de lecture.

M. Gérard Mouillac a relevé dans « Connaissance des Arts » (n° 397, mars 1985), un bel article d'Axelle de Gaigneron sur « Un nouveau destin pour Commarque ». Il signale également le généreux don fait par le père Pommarède à notre compagnie, à savoir trente années de la Semaine religieuse.

M. le docteur Duverger signale que dans notre bulletin (1re livraison, année 1985, page 5) les « usines » des papeteries de Couze ont été transformées en « moines ». Il convient donc de rectifier cette erreur typographique. Mme Marie Thérèse Verdier, revenant sur un article publié le 18 avril dernier dans « Sud-Ouest » sur l'étymologie de Mescoules (commune du canton de Sigoulès) — Mme le maire prétend que sa commune s'appelait « Mascole » en 1100 ce qui signifierait « La Maison de colère » — nous présente avec la photocopie de cet article, celle d'une charte de 1131 attestant que la paroisse était alors celle de « Sancti Martini de Moscola ». Mme Verdier demande à l'assemblée des précisions sur l'origine du nom de cette commune.

M. Salviat fait don à la société de photocopie d'actes d'état-civil concernant EugèneLe Roy et sa famille, Marie-Marguerite Eymery (plus connue sous le pseudonyme de Rachilde), le poète Lachambeaudie, et Henri François Athanase de Taillefer (en fait Wigrin de Taillefer) et sa famille. Il offre également un set de table remis aux participants des fêtes organisées à Varaignes le 12 août 1984 et une carte de la Dordogne vendue par le Service du Cadastre de la Dordogne.

Sur la proposition du père Pierre Pommarède, la société adopte à l'unanimité le vœu suivant : « La Société Historique et Archéologique du Périgord souhaite que la chapelle de Belpech à Beaumont garde la caractère de lieu de culte qui a été le sien depuis plus de sept siècles ».

M. Pierre Colombé a fait parvenir à la société, au nom de l'Association pour le Musée et l'Histoire des Télécommunications en Aquitaine, un article concernant les transmissions télégraphiques en Dordogne. Il ressort de cette étude, qui sera soumise au comité de lecture, qu'il n'a jamais existé en Dordogne de ligne de télégraphie aérienne Chappe.

Une très intéressante communication nous est ensuite présentée par Mlle Jeuniaux, directrice des Archives départementales, Mme Martine Duhamel et le père Pommarède qui, en guise d'introduction se pose cette interrogation : Charles ? ou Saint-Charles ? ou Saint-Charlemagne ? Tout commença pour lui lorsque Mlle Géraud Lavergne, le fille de notre regretté secrétaire général, lui remit un paquet de notes de son père. Ces documents, d'intérêt inégal, seront déposés, suivant son désir, aux Archives départementales. Or, parmi ces notes, il a rencontré une simple fiche mentionnant l'afferme de la chapellenie de Saint-Charles du Toulon. Le père Pommarède s'est alors demandé, avec plus d'humour que de réalisme, en songeant à la communication de notre collègue, Mme Higounet-Nadal, s'il ne convenait pas de refaire voter la compagnie et de refaire voter le Conseil municipal de Périgueux pour revenir, en ce qui concerne la rue de l'Eglise Charles, à l'ancienne appellation. Il nous fait part aujourd'hui du résultat de ses recherches, aidé en cela par Mme Duhamel et Mlle Jeuniaux.

Cette dernière, archiviste-paléographe, s'est chargée de l'histoire de l'Eglise-Charles des origines au XVIe siècle. Le premier document mentionnant l'église-Charles est un acte de 1347 où cet édifice, qui est bien appelé « église » — ecclesia Charle — est située entre la rivière l'Isle, le chemin allant de Périgueux à Château-l'Evêque et l'un des moulins du Toulon, celui dit de Bourdeille. Avant

cette date, on trouve mention d'une ou de plusieurs églises au Toulon sans connaître leur nom ou leur fonction — dépendant du prieuré, de l'hôpital-léproserie ? En 1525, l'évêque Jean de Plas accorde à un prêtre, Jean Boyer, la collation de la chapellenie ou vicairie perpétuelle de sainte Anne de Charles dans l'église Charles. Ce texte fournit deux indications : on continue à appeler cet édifice église et il s'y trouve une vicairie sous le vocable de sainte Anne, que l'on retrouvera toujours par la suite associée à l'église Charles. Vers le milieu du siècle, deux textes mentionnent encore l'église : d'abord un procès intenté en 1555 à des protestants venus faire des dégâts dans la cathédrale de Périgueux et saccager son trésor ; le jour de leur arrivée, ils avaient abattu toutes les croix depuis Marsac jusqu'au carrefour de l'église Charles. La pancarte des diocèses de Périgueux et Sarlat postérieure à 1554 porte dans l'archiprêté de la Quinte mention de l'église del Tolon.

De ses recherches proviscires, le père Pommarède peut avancer, pour le XVIII[e] siècle, quelques convictions :

Le chapitre de Saint-Front - Saint-Etienne avait au XVIII[e] siècle la collation c'est-à-dire nommait à un bénéfice des clercs, des prêtres ou des chanoines des différentes chapellenies érigées en la cathédrale Saint-Front. Parmi ces chappelenies l'une se nommait Saint-Charles, parfois Saint-Charlemagne. Il connait d'ailleurs les noms de six chapelains de Saint-Charles, durant un demi-siècle, de 1739 à 1789. Cette chapellenie comprenait un lieu-dit ou un enclos appelé quelques fois enclos de Saint-Charles ou Eglise Charles, dans des terrains appelés les Gravières ou les Terrières. Dans cet enclos se trouvait une église Saint-Charles, à moitié ruinée, qui servait de cellier aux fermiers, surtout lorsque l'un d'eux eut l'idée, en 1749, de transformer sa maison en cabaret. Et puisque, de par sa position, ce cabaret était éloigné de la ville et placé sur un chemin fréquenté, il était le rendez-vous de vagabons et de mendiants, de gens sans aveu et de soldats en goguette. A la suite de trois assassinats commis en deux ans les maire et consuls de Périgueux firent fermer ce cabaret en 1751.

Mme Duhamel conclue cette brillante communication en rappelant que la chapellenie de l'Eglise Charles fut vendue comme Bien National le 8 avril 1791. L'adjudicataire, un riche marchand de Périgueux, Etienne Aumassip, prit possession d' « une métairie et de l'Eglise Charles, au Toulon », pour la somme de 7.100 livres.

Le 2 octobre 1820, lors du partage en trois lots, chez Me Gilles Lagrange des biens issus de la succession de feu Etienne Aumassip, c'est son fils aîné, Jean, officier de cavalerie, qui hérite du petit corps de biens, appelé de « L'Eglise Charles », sur la commune de Saint-Martin-de-Périgueux, comprenant maison, grange, cuvier, jardin, terres, prés et vignes.

Le sanctuaire voûté de l'église est alors utilisé comme chai.

Jean Aumassip va garder dix-neuf ans cette propriété, qui passera le 11 juillet 1839, à deux couples, les Buisson et les Ventenat, pour un prix de 18.000 F. Ces nouveaux propriétaires vont être expropriés, quelque dix neuf ans plus tard, pour cause d'utilité publique, par la Compagnie du Chemin de Fer Grand Central de France. La vente s'effectue le 28 septembre 1858, chez Me Guillier, pour un montant de 20.000 F.

A la fin du XIX[e] siècle, l'Eglise Charles se situe bien curieusement dans un triangle formé par la ligne de chemin de fer Périgueux-Limoges, celle de Périgueux à Coutras et par le raccordement de ces deux artères. Elle se trouve aussi à 90 m du passage à niveau.

Le président Delluc donne ensuite lecture du compte-rendu de la 105[e] réunion de la Commission de Recherche qui fait état de la revue bibliographique, d'une étude de Claude Lacombe sur les « Tuiles à graffites du Périgord » et de la présentation par ce dernier d'une série de diapositives sur les pots provenant des sépultu-

res médiévales de Saint-Pompon, un épi de faîtage de la région de Saint-Astier et un pégau provenant des fouilles de la Tour de Vésone.

ADMISSIONS — M. et Mme Marcel Santenard, 10 rue du Parc à Périgueux, présentés par MM. Mongibeaux et Serieys.

M. Louis-François Destrieux, 3 rue Pierre Brossolette à Saint-Maur (94), présenté par MM. Philippe et Dominique Charieras.

M. Jean-Jacques Ducros, 10 résidence Elysée à la Celle Saint-Cloud (78), présenté par MM. Delluc et Belingard.

Mme Josée Geminet, 12 rue Gounod à Enghein Les Bains (95), présentée par Mme Corneille et M. Belingard.

Mme Madeleine Lespinasse, 15, Avenue du Commandant Boissel à Bayonne (64), présentée par MM. Manhes et Vacher.

Mme Brigitte Le Varlet, 6 rue Ste Opportune à Paris (75) présentée par le père Bouet et M. Penaud.

M. Jean Petit, Collège de Mussidan, présenté par MM. de Maillard et Belingard.

Mme Christiane Delbès, 79 bis rue Wurtenberg à Bordeaux (33), présentée par MM. Delluc et Belingard.

Mlle Christiane Plaçais, Radio-France-Périgord, B.B. 3033 Périgueux (24), présentée par MM. Delluc et Penaud.

le Président,
Gilles DELLUC

Le Secrétaire Général,
Guy PENAUD

SEANCE DU MERCREDI 5 JUIN 1985

Présidence du Père Pierre Pommarède, Vice-Président

Présents : 45 — Excusés : 3.

NECROLOGIE : Louis Bertran, ancien professeur de musique et commerçant.

M. le président de séance rappelle que le président Gilles Delluc soutient ce même jour à l'Institut de Paléontologie Humaine, 1, rue René Panhard à Paris sa thèse de doctorat de 3e cycle en Préhistoire (Paris VI) sur « L'Art pariétal préhistorique de l'époque archaïque en Aquitaine », sous la présidence du professeur Henry de Lumley. Il propose de lui addreser un télégramme d'encouragement, ce qui est accepté par l'assemblée unanime.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

Le père Pommarède demande alors au professeur Higounet et Mme Higounet-Nadal, qui nous honorent de leur présence, de prendre place à côté de lui.

ENTREE D'OUVRAGES ET DE DOCUMENTS — Enquête de Nathalie Croquet intitulée « Fantômes à vendre » et parue dans « Marie-CLaire » (n° 392 - avril 1985) concernant la vente de divers châteaux dont ceux de Rastignac et Marouatte (Don de Brigitte et Gilles Delluc).

Bulletin trimestriel « La Voix de la Résistance en Dordogne » (n° 23 mai 1985) (don de Mme Sadouillet-Perrin).

Périgord-Magazine (n° 229 - mai 1985) dans lequel on relève un article de Claude Gindre sur «L'Homme qui aimait les tuiles » (don de Christian Chevillot).

Photocopie d'actes d'état-civil relatifs à Rachilde et à Marie Gabrielle Feytaud (don de M. Salviat).

Un article de Jean Valette, conservateur en chef des Archives d'Aquitaine sur « La famille périgourdine des La Bermondie marquis d'Auberoche », extrait de « L'anoblissement en France (XV[e]-XVIII[e] siècles).

Feuillets Sem (n° 3 - juin 1985) (don de Mme Gouyou-Beauchamps).

« Lo Bornat » (n° 2 - avril, mai, juin 85) contenant en particulier un article de Marcel Secondat sur « Auguste Chastanet,majoral du Félibrige et Fondateur du « Bornat ».

Tiré à part du Bulletin monumental (Tome 142-IV - année 1984) concernant « L'autel du Saint-Sépulcre de Biron et le tombeau de l'evêque Armand de Gontaut par Antoinette et Jacques Sangouard.

Bulletin de la Société Préhistorique Française (Tome 82 - n° 4 - année 1985) où il est fait mention de l'exposition du fac-similé de la salle des Taureaux de Lascaux au Musée des Antiquités Nationales à partir du 21 avril 1985.

« Eugène Le Roy Périgourdin » (Presses Universitaires de Bordeaux - 270 pages - 1985), ouvrage de Francis Lacoste illustré par Lilian Longaud.

REVUE DES PERIODIQUES — Trois articles du journal « *Sud-Ouest* » des 17, 18 et 21 mai 1985 relatifs au Centenaire de la naissance du professeur Dujarric de la Rivière.

Dans « *Le Journal de la Dordogne* » (n° 30 -31 mai 1985), on relève un article de Carole Guinard sur les Archives Départementales de la Dordogne et sa jeune directrice Pascale Jeuniaux.

Dans « *La Dordogne Libre* » du 31 mai dernier le père Pommarède a noté un article mentionnant l'arrêt devant la statue de la place Plumancy à Périgueux, puis les prières dites par deux femmes circulant à bord d'une automobile immatriculée en Loire-Atlantique.

Dans le supplément au Journal municipal de Périgueux « *Périgueux-Animation* » (juin 1985) on trouve mention de l'exposition sur la petite et grande histoire du Toulon organisée début juin 1985 par Alain Bressy.

Le quotidien « *Sud-Ouest* » a publié les articles suivants : le 12 avril 1985 « Démocratiser la préhistoire », le même jour « Quand Claveille disait la messe » et le 25 mai 1985 sur la passe à poissons de Mauzac.

COMMUNICATIONS — Le père Pommarède rappelle le centenaire de la naissance à Thonac d'Yvon Delbos, journaliste, député et ministre ; les prochaines manifestations organisées le 26 juillet à Excideuil pour commémorer le centenaire d'André Maurois et le changement d'appellation du département de « Dordogne-Périgord », tout en notant que c'est le Conseil d'Etat qui tranchera en dernier lieu.

Il rappelle que la soirée de mai animée par Serge Avrilleau a beaucoup intéressé les participants. En juillet, Jacques Lagrange évoquera le crime d'Escoire.

Le président de séance, aidé par MM. Mouillac et Bélingard, a donné le programme de l'excursion du 23 juin prochain en pays de Couze.

Enfin le père Pommarède nous a présenté une cruche gallo-romaine trouvée par M. Bardy près de l'ancienne Eglise-Charles.

M. Dominique Audrerie a rendu compte de la réunion du 13 mai 1985 de la Commission Départementale des Sites, Perspectives et Paysages au cours de laquelle ont été inscrits les sites de la Bastide de Villefranche-du-Périgord et de la Grande Rue du Bugue et ont été évoqués les aménagements prévus aux abords de Lascaux II.

Le père Pommarède a ensuite évoqué la foire de la Saint-Mémoire de Périgueux, dont l'origine semble remonter au moins au XIV[e] siècle.

Le professeur Charles Higounet nous entretient, à la suite de la publication par les Editions du C.N.R.S. du plan de Périgueux par Mme Higounet-Nadal, de l'Atlas Historique des Villes de France dont il assume la direction avec J.B. Marquette et Ph. Wolff.

L'Atlas Historique des Villes de France, rappelle-t-il, est une entreprise scientifique de cartographie historique mais son matériel servira aussi d'élément de réflexion aux responsables de l'urbanisme. Patronné par la Commission Internationale pour l'Histoire des Villes, il prend place aux côtés des Atlas similaires anglais (Historic Towns) et allemands (Deutscher Städteatlas).

Cet atlas propose le plan historique et monumental de types de villes en essayant de retenir cependant le maximum de villes importantes. Ainsi seront présentées d'anciennes cités, comme Périgueux, des villes de formation plus ou moins spontanée auprès d'un castrum, d'un château ou d'une abbaye, des villes neuves médiévales ou modernes. La recherche s'arrête avec le début du XIX[e] siècle, c'est-à-dire avant les transformations de la période industrielle et contemporaine.

Le plan de base, en accord avec les autres entreprises européennes, est réalisé uniformément à l'échelle du 1/2500[e]. Ce plan est établi sur le fond topographique et parcellaire du plus ancien plan cadastral conservé (1828 en ce qui concerne Périgueux). Sur ce fond, sont distinguées, en sept couleurs et suivant des signes conventionnels très élaborés, les constructions antiques, médiévales et modernes. Ce plan fondamental pourra être accompagné d'un plan évolutif schématique et de cartons de détail.

Une notice est strictement consacrée à l'historique du développement topographique de la ville ; elle est accompagnée d'une liste des sources et d'une bibliographie sommaire relative à ce développement.

La publication de près de 200 fascicules est prévue. Elle s'échelonnera sur des dizaines d'années à raison de 5 plans par an.

En conclusion de leur exposé, le professeur Higounet et Mme Higounet-Nadal font don à la Compagnie du plan de Périgueux dédicacé.

M. Christian Salviat émet un vœu concernant l'acquisition par la municipalité de Périgueux du fac-similé d'une statue, œuvre de la Socra. Ce vœu sera soumis au conseil d'administration.

Il a ensuite évoqué le destin d'un enfant caché, Catherine Thérèse de Taillefer, fille de François Athanase Wlgrin de Taillefer et d'Elisabeth Geneviève Bretel, qui épousa Albert de Calvimont. Ce travail sera soumis au comité de lecture.

M. Noël Becquart, conservateur en chef des Services d'Archives de la Vienne nous a transmis un petit complément à un article paru en 1960 dans notre Bulletin et concernant la Nouvelle Neustrie. Cet article sera lui aussi soumis au comité de lecture.

M. Robert Cruège, en nous faisant don d'une affiche et d'un carton d'invitation, a évoqué les origines périgourdines de Jean-Paul Sartre et les cérémonies organisées à Thiviers le 21 juin prochain à l'occasion de l'inauguration d'une plaque sur la maison familiale.

M. Claude Lacombe a rendu compte de la 106[e] réunion de la Commission de Recherche au cours de laquelle MM. Lacaille et Lacombe firent le compte rendu d'un séminaire de la Direction des Antiquités Historiques d'Aquitaine auquel ils ont participé sur les « Recherches sur la céramique paléochrétienne d'Aquitaine (productions, diffusion, répertoire, datations) ». Le Périgord y était représenté par 8 des 38 sites recensés. Enfin M. Lavaud fit découvrir de nouvelles tuiles à graffite provenant de la région de Tocane.

ADMISSIONS — M. Daniel Altet, 6 impasse G. Rouault 24100 Bergerac, présenté par MM. Penaud et Lacombe,

M. Jean-Luc Aubardier, le Mas 24200 Sarlat, présenté par MM. Pierre Lucien Bertrand et Pascal Rou.

M. Michel Binet, Résidence La Boëtie 24200 Sarlat, présenté par M. Serge Tardy de Monstagnac et M. Pierre Lucien Bertrand.

M. Constant Buon, 7, rue Louis Armand à Saint-Astier, présenté par MM. Penaud et Secondat.

M. Jean Claude Clé, rue des Barthes 24700 Montpon-Ménestérol, présenté par M. l'abbé Jardel et M. Merlaud.

M. Bernard Cougoul, à Sauvebœuf 24150 Lalinde, présenté par le père Pommarède et le docteur Jacques Cougoul.

M. Philippe Gagnaire, Sous-direction de l'archéologie Antiquités Préhistoriques de Rhône-Alpes, 23 rue Roger Radisson 69322 Lyon, présenté par Mme Rousset et M. Mouillac.

M. Michel Grand, Kerlavarec-Locmariaquer présenté par MM. Lagrange et Secondat.

M. Philippe Hitier, 51, rue des Vaures 24100 Bergerac, présenté par le père Pommarède et M. Audebert.

M. François Jeanneau, 9 avenue Bertran de Born 24000 Périgueux, présenté par M. Beauchamp et M. Audrerie.

M. Robert Lehembre, les Granges à Saint-Seurin-de-Prats 24230 Vélines présenté par le général de Brianson et M. Reix.

M. Robert Loubière, Le Rayet Supérieur 06950 Faucon, présenté par M. Hébrard et Fitte.

M. Paul Migniot, Le Coux Bigarroque 24220 Saint-Cyprien présenté par M. Hubert de Commarque et M. Mouillac.

M. Jean Claude Peteytas, 118 rue Louis Blanc à Périgueux, présenté par Mme Sadouillet-Perrin et le père Pommarède.

Mme Yoli Wood, Les Marettes, Bertric-Burée 24320 Verteillac, présentée par Mlle Faudou et M. Bélingard.

Le Président de séance
Pierre Pommarède

Le Secrétaire Général
Guy Penaud

Chevaux en Périgord aux XIV^e^ et XV^e^ siècles

Il est bien connu que le cheval a assumé un rôle de premier plan dans l'histoire sociale et économique comme dans la vie quotidienne jusqu'à l'invention du moteur. Mais, au-delà de cette indiscutable vérité, son histoire, pour la période médiévale en particulier, demeure incomplète. On dispose néanmoins d'un travail remarquable de A-M Bautier et R-H Bautier, en deux volets [1] où les auteurs ont ouvert des dossiers couvrant l'Europe occidentale sur à peu près toutes les questions qui peuvent se poser. Cette étude repose sur un très grand nombre de données. Toutefois, excepté pour le commerce, leur documentation provient à peu près uniquement de cartulaires et elle diminue, par conséquent, à partir du XIII^e^ siècle. Outre les nombreuses connaissances qu'elle apporte, cette étude ouvre des perspectives de recherches. Mais la quête systématique de la documentation de la fin du Moyen âge serait une tâche énorme et en partie hasardeuse.

Aussi nous a-t-il paru intéressant de regrouper les mentions que nous en avons relevées au cours de nos recherches, essentiellement dans les registres de comptes de la ville de Périgueux aux XIV^e^ et XV^e^ siècles. Outre que le Périgord n'apparaît pas dans l'œuvre de Anne-Marie et Robert-Henri Bautier, la période chronologique retenue vient en prolongement de leur recherche. La société urbaine de Périgueux, enfin, et plus spécialement la classe dirigeante, sont différentes de la société qui figure dans les cartulaires. Leurs comportements et leurs besoins ne sont pas tout à fait les mêmes non plus.

---

1. Bautier (A-M.), Contribution à l'étude du cheval au Moyen-Âge. I. Le vocabulaire du cheval en latin médiéval ; II. La robe des chevaux, dans *Bull. philol. et hist. du Comité des Travaux historiques* (= BCTH), 1976, Paris 1978, p. 209-249 ; Bautier (A-M. et R-H.), Contribution à l'étude du cheval au Moyen-Age. L'élevage du cheval, dans *BCTH*, 1978, Paris 1980, p. 9-75. De même le livre de Contamine (Philippe), *Guerre, État et société à la fin du Moyen-Age*. Paris 1972 contient une foule de renseignemenbts concernant les chevaux de guerre.

Le cheval est fréquemment présent dans les comptes de la ville en raison des nombreux déplacements qui devaient être effectués pour la gestion des affaires publiques. Les consuls ou leurs représentants, tout particulièrement, se déplaçaient beaucoup et parfois pour de longues périodes. Les relations avec le Parlement de Paris et avec l'administration royale ont eu une particulière importance. Ainsi, voit-on les différents consuls en route vers le sénéchal qui résidait le plus souvent à Cahors, mais aussi à Domme, ou vers l'administration centrale, à Paris ou sa région, « en France », comme disent les textes. On possède pour Périgueux le Journal des dépenses du notaire Hélie de Papassol en mission de longue durée à Paris [2] qui, à sa lecture, montre l'importance du cheval, les dépenses élevées et les soins quotidiens auxquels il donne lieu.

Le vocabulaire.

La première interrogation qui vient à l'esprit concerne les termes utilisés dans les textes étudiés pour désigner l'animal. Or, il est important de constater que le vocabulaire, dans notre région, est très restreint. Sur 346 mentions relevées on décompte 290 roncins (*roci, rossi, roncinus),* 31 *chavals,* 4 palefrois (*palafres* ou *palafredum),* 6 juments (*egua, jumenta, equa).*

Une observation s'impose sur les deux mots de *rossi* et *chaval.* Le premier terme est le seul employé jusqu'en 1450. Dans le registre qui le suit chronologiquement, ne figure pas de mention de chevaux, les dépenses y sont indiquées en bloc, puis dans celui de 1454-1455 [3], apparaît le terme de *chaval* et désormais il est le seul utilisé ; il n'y a plus de roncin. Le mot de *chaval* existait certes auparavant mais il était employé pour exprimer une manière de se déplacer dans l'expression *a chaval* lorsqu'il s'agissait de messagers ou d'hommes d'armes à cheval ; on ne l'utilisait pas pour désigner la bête elle-même. Ce terme pour désigner l'animal ne serait-il pas une des manifestations de la pénétration du français en Périgord dans la seconde moitié du XV[e] siècle ?

On peut s'interroger sur cette absence quasi-totale de différenciation entre les chevaux, c'est-à-dire de l'emploi généralisé du même terme. On hésite cependant à n'y voir qu'une maladresse ou une ignorance puisque — très rarement il est vrai — on rencontre le terme de palefroi. On peut émettre l'hypothèse assez vraisemblable que l'on se contentait pour des besoins où l'apparat n'entrait pas en considération, de chevaux de qualité courante bons pour tous les usages. En fait, ici, ce furent surtout des chevaux routiers. Les travaux agricoles et un grand nombre de charrois étaient effec-

2. Arch. comm. Périgueux, CC 56, publié Higounet-Nadal (Arlette), Le Journal des dépenses d'un notaire de Périgueux en mission à Paris (janv-sept. 1337), dans *Annales du Midi,* 1964, p. 379-402.

3. CC 86

tués par des bœufs. Néanmoins, dès 1399, quand la guerre se fit plus exigeante, les chevaux entrèrent en jeu pour des besognes. C'est par exemple, avec des chevaux que l'on a acheminé vivres et matériel vers les assiégeants des châteaux de Montignac [4] et d'Auberoche [5]. Et à la fin du XV[e] siècle, c'est la plupart du temps également avec des chevaux que l'on a assuré les charrois de pierre, de bois et de sable pour les travaux publics [6]. A cette date, cette observation est à mettre en relation avec le développement général de l'élevage du cheval parallèle à la croissance économique.

L'emploi exclusif des termes roncin puis cheval laissait déjà présumer cette variété des services. Ces roncins étaient des chevaux assez rustiques capables, suivant les choix individuels ou les besoins, d'accomplir de longues étapes et de porter des bagages, lors des voyages des consuls en missions officielles.

La couleur de la robe, dans ces conditions, avait bien peu d'importance pour ces bêtes à tout faire louées d'ailleurs dans la presque totalité des cas. Il ne faut donc pas s'étonner qu'elle ne soit qu'exceptionnellement mentionnée dans les comptes de la ville. Les indications de couleurs recueillies (six couleurs pour dix-sept mentions) proviennent ainsi en grande partie d'un registre de procès [7] : soit onze dans ce registre contre six seulement dans les comptes de la ville. On peut supposer que l'on mentionnait les couleurs des bêtes les plus estimées. Le plus souvent rencontré est le cheval de poil liart (gris pommelé = six fois), puis vient le « maurel » ou moreau (cinq fois), soit brun noir ou noir [8] ; on trouve ensuite mention d'une jument blanche[9], de deux « baius » (bai), deux bayart (bai également) et un « bayart obscur » ou bai foncé [10]. On peut se demander s'il existe une réelle différence entre le *baius* et le bayart.

Rôle du cheval dans la vie municipale.

La stricte gestion des finances de la commune, déjà observée à plusieurs reprises, apparaît également dans la rubrique du cheval. Les missions entraînaient des dépenses élevées et, surtout en hiver, des dommages importants sur les bêtes lorsque les déplacements étaient d'importance — vers Paris essentiellement. On ne s'étonnera donc pas que, à la recherche de

---

4. CC 69, f° 31 et 38 v°.
5. CC 75, f° 15 v°.
6. CC 93, f° 14-15, CC 94, f° 27 et 28 v°.
7. Arch. comm. Périgueux, FF 203.
8. Bautier (A-M.), p. 240.
9. La présence de cette jument blanche dans un pré de Trélissac mérite d'être soulignée. On pense, en effet, que le cheval blanc était considéré au Moyen Âge comme un signe de souveraineté (A-M. Bautier, p. 249). Cette présence d'une jument blanche, même égarée, peut-elle sans risque être envisagée comme le témoignage d'un élevage spécialisé ? On ne peut que poser la question.
10. FF 203, f° 97, 114 v° et 120.

solutions d'économies, le Consulat ait eu l'idée d'avoir un cheval de fonction pour ces missions. Ce « cheval de la ville » figure dans les comptes entre 1335 et 1341 [11]. Ensuite, les textes n'en parlent plus sauf cas particulier d'un cheval acheté pour quelques semaines pour une mission et revendu au retour et encore, comme on le verra, ne s'agissait-il pas d'un véritable achat. L'opération du cheval de la ville n'a pas dû être rentable. Cette tentative s'inscrivait alors, semble-t-il, dans une certaine orientation politique de l'administration municipale, car une décennie plus tard, la ville tenta la création et l'exploitation d'un four à chaux municipal. Ces deux essais se soldèrent au total par deux échecs.

Entre autres circonstances, le cheval de la ville servit à ramener Hélie de Papassol de Paris à Périgueux [12] à la fin de l'été 1337. Ce cheval avait fait l'aller-retour Périgueux-Paris monté par m^e^ Guilhem Jaubert qui, par périodes, se rendait auprès de Papassol pour l'assister dans ses démarches. Il fut reconduit ensuite à Paris par le messager Bernard Malsafava qui apportait en même temps l'argent nécessaire pour clore la mission. Il est vraisemblable que le messager ne montait pas lui-même le cheval de la ville mais le menait seulement par la bride, tandis qu'il en montait un autre. Le compte inscrit, en effet, le soir de l'arrivée à Paris, la « dépense pour les deux chevaux ». Lorsqu'il n'était pas en déplacement, ce cheval de la ville ne devant pas chômer, était employé pour les charrois imposés par les travaux municipaux : tels en 1340-1341 les réparations au toit du Consulat qui nécessitèrent entre autres, des transports de tuiles. C'est cette année-là que finalement la ville le revendit à Jean de Laporte [13].

Louage et transactions.

On peut se demander quelle signification donner aux prix de journée de louage et comment interpréter les prix de remplacement ou d'achat et de vente des bêtes et quelle était la justification des différences de prix observées. Quelle relation peut-on établir entre le prix et la qualité du cheval ? N'ayant aucune donnée précise, il est bien difficile de déterminer quels étaient ici les plus appréciés. Etant donné par ailleurs les écarts observés dans les prix de louage, il n'est pas interdit de penser que le prix était à chaque opération débattu et conclu en fonction des qualités que l'utilisateur reconnaissait à la bête, compte tenu du cours moyen à cette date. C'est qu'en effet, les louages de chevaux sont très nombreux dans les comptes municipaux mais — surtout dans les comptes les plus anciens — cette rubrique de dépenses manque des précisions nécessaires. La dépense est parfois notée globalement sans qu'on précise pendant combien de jours la bête a été utilisée. Dans certains cas, l'avoine est comptée en sus, faut-il en

11. CC 55, f°5 (1336-37), CC 56, f° 11 v° (1337), CC 59, f° 24 et 42 (1340-41).
12. CC 55, f° 8 et CC 56, f° 11 v°
13. CC 59, f° 24 et f° 42.

déduire que parfois elle est incluse dans le prix payé ? De même, le valet qui accompagne et soigne le cheval est parfois mentionné à part, parfois inclus dans le prix du cheval, mais à quel tarif ? On a une seule indication indiscutable qui peut être retenue comme repère : le salaire du valet indiqué à part est égal au tiers du prix du louage du cheval qui, cette fois est un palefroi. Cette proportion peut-être valable aussi en 1336-1337 [14] où l'on a un certain nombre de prix de journées qui permettent une comparaison : cinq prix de journée de cheval seul et un d'un cheval plus le valet : le prix moyen du louage de cheval représente bien, en effet, les 3/4 du total.

Ailleurs, on se débat dans les difficultés d'interprétation d'une somme globale de 6 livres 7 sous payée en 1322-1323 [15] pour un cheval loué pendant 106 jours pour une mission à Paris. Le prix de la journée se situerait à 1 sou 2 deniers environ, ce qui est très peu. Faut-il en conclure à un tarif dégressif pour les longues durées ? ou à un tarif différent suivant que le cheval est sur la route ou à l'écurie ? différence qui ne peut pas apparaître dans la somme globale.

Il est exact, d'autre part, que lorsqu'ils sont indiqués de façon précise, les prix de louage présentent de grandes différences. Sur un ensemble de 53 données sûres, ils varient du simple au quintuple : de 12 deniers par jour à 5 sous (soit 60 deniers). Les deux prix les plus fréquemment rencontrés représentent 62,25 % des données recueillies. Ils se situent 13 fois à 20 deniers (= 24,5 %) et 20 fois à 2 sous par jour, soit 24 deniers et représentent 37,7 % de l'ensemble considéré.

Les frais d'entretien de ces chevaux, outre leur nourriture, consistaient avant tout en fers. C'était presque inévitable au cours de voyages à longue distance ou de missions de longue durée. Ainsi, durent être ferrés des quatre pieds des chevaux qui participèrent à deux missions à Paris, dont l'une dura dix semaines, et une autre vingt-huit jours. Mais il arrivait que cette réparation soit, au moins partiellement, nécessaire aussi sur de plus courts déplacements. Et l'usure de la selle entraînait également des dépenses.

Mais aussi, ces bêtes plus ou moins résistantes, plus ou moins jeunes, plus ou moins bien traitées, subissaient des dommages corporels au cours de ces déplacements. Le maurel de m[e] Vidal Barraut, juge du Consulat, fut blessé en 1331-1332 pendant un voyage à Paris, la même année [16], c'est celui de Hélie Segui qui fut endommagé. Il en existe bien d'autres exemples jusqu'à la relation plus détaillée du cheval du marchand Raymond Breto [17], monté par le consul François de Merle. Ce dernier fut envoyé à Paris pour obtenir de l'administration royale une réduction de tailles. Deux voyages furent nécessaires, l'un de six semaines, l'autre de dix-huit jours. De cette mission, le cheval revint peut-être blessé, ou, en tout cas, en très mauvais

14. CC 47, f° 11 (1325-26); et CC 55, f° 13.
15. CC 44, f° 8. Il convient de rappeler que la livre vaut 20 sous et le sou 12 deniers.
16. CC 51, f° 22 et f° 13 v°.
17. CC 91, f°26 v°.

état. Il dut rester inactif à l'écurie pendant un mois au cours duquel on dut le faire soigner attentivement pour l'amener à la guérison. Les soins et l'« indemnité de chômage » se sont élevés à 30 sous tournois.

La justification des différences de prix de louage provenait essentiellement des qualités de la bête plus ou moins en accord avec les besoins. Ceci est énoncé dans un texte qui concerne la location de deux chevaux en même temps à deux prix légèrement différents. Il est spécifié que l'un était « meilleur ». Dans ce cas particulier, cependant, la différence est assez minime : 2 sous tournois pour l'un et 2 sous périgourdins pour l'autre[18]. D'autres considérations souvent fonction de l'actualité, de l'offre et de la demande, devaient aussi entrer en ligne de compte lorsqu'on débattait le prix et nous n'avons pas les éléments pour le déceler.

Mais il arrivait que l'animal meure en service par maladie, accident, intempéries ou surtout par épuisement consécutif aux marches forcées. Ainsi en fut-il par exemple du palefroi de Me Pierre Porte, clerc et maire en novembre 1339[19], ou encore la même année de celui de Jean de Chaumont monté par Guilhem Segui[20].

A l'occasion des remplacements de ces bêtes, on a quelques prix entre lesquels, plus encore que pour le louage, existent d'amples différences. Nous possédons encore moins d'indications chiffrées sur les transactions que sur le louage. De plus, il y a une différence souvent importante, entre les prix de revente de chevaux dépréciés ou devenus inaptes aux services que l'on attendait d'eux et les prix d'achat de bêtes, de toute évidence, plus fringantes. Ainsi, pour les chevaux « réformés », les prix oscillent-ils entre 14 sous[21] que rapporta la vente d'un cheval errant, 52 sous[22] de la vente d'un cheval probablement pris en gage, 4 livres 5 sous[23] d'un cheval vendu à Paris par un notable périgourdin en mission et les prix d'achats de 10 livres[24], 16 livres[25], 14 livres[26] et même 50 livres tournois[27]. Philippe Contamine toutefois a donné une liste de prix d'achat de chevaux de guerre au milieu du XVe siècle qui révèle des écarts bien plus considérables encore, allant de 27 livres à 687 livres.

Dans certains cas, pour les missions de longue durée, on préférait vendre le cheval à l'arrivée à Paris pour éviter les frais d'entretien. Ainsi, en 1398-1399 un cheval fut-il négocié à 4 livres 5 sous[28]. Hélie de Papassol en 1337, au cours de sa mission de 245 jours en France, avait été contraint,

18. CC 52, f°9.
19. CC 48, f° 29.
20. CC 57, f° 10 v° et 12.
21. CC 53, f° 6.
22. CC 53, f° 32 v°.
23. CC 69 bis, f° 44 v°.
24. CC 55, f° 10, (1336-37).
25. CC 69 bis, f° 16 v° (1398-99).
26. CC 92 ; f° 15 v° (1488-89).
27. CC 73, f° 10 (1420-21), et Contamine, *Guerre* ..., p. 662-663.
28. CC 69 bis, f° 44 v°.

pour limiter les dépenses, de se débarrasser de son cheval « car il coûtait trop »[29]. Désormais sans cheval personnel, il dut effectuer à pied certains trajets entre Paris et Pontoise pour les nécessités des « affaires de la ville », au Parlement et auprès du roi[30]. Dans nombre de cas, il utilisa un cheval loué pour une courte durée. Néanmoins, il fut, à un moment donné (26 juillet), conduit à en racheter un. Il ne s'explique pas sur ce changement de tactique. Le premier cheval vendu à Paris avait été négocié à 8 livres tournois, le cheval acheté à Paris en cours de séjour à un prix qui n'a pas été noté, fut revendu 9 livres tournois[31]. Ce Journal permet ainsi d'apprécier, à peu près quotidiennement, les préoccupations de tous ordres engendrées par les montures.

Quelques chiffres sont nécessaires pour évaluer le tarif relatif des frais de cheval. Cette comparaison peut se faire seulement avec quelques salaires ou avec le prix des chaussures que l'on donnait aux messagers à leur départ. En 1331-1332[32], le prix journalier de louage du cheval a été de 2 sous, les chaussures valant entre 4 sous et 5 sous 3 deniers la paire. Le salaire du manœuvre était de 9 deniers par jour, le prix du cheval représente donc un peu moins de trois journées de manœuvre. En 1366-1367[33], la journée de cheval a été de 3 sous 4 deniers. Le manœuvre qui faisait le mortier sur les chantiers municipaux a touché 2 sous 1 denier par jour, les maçons, suivant leur qualification, ont eu 3 sous 9 deniers et 5 sous par jour et le charpentier 5 sous. En 1420-1421[34], en moyenne le prix journalier du cheval a été de 5 sous tournois ; en comparaison, les salaires des charpentiers ont varié entre 3 sous 4 deniers, 4 sous 2 deniers, 6 sous 8 deniers et 10 sous 10 deniers. Les chevaux loués à Paris étaient peut-être plus chers[35] : un cheval y fut loué à 5 sous parisis par jour contre 2 sous tournois pour un cheval de bonne qualité cependant pris à Périgueux pour un voyage à Cahors, le sous parisis ayant une valeur supérieure à celle du sou tournois.

Il est certain que la possession d'un cheval a porté témoignage d'un certain niveau social et économique. Il est à remarquer que à Périgueux, les chevaux ne figurent pas dans les testaments — bourgeois, il est vrai — comme cela se produit au contraire ailleurs et dans une autre société[36]. Les cadeaux de chevaux n'existent pratiquement pas à Périgueux. Le seul cas connu concerne un présent fait au sénéchal en 1337-1338[37]. Dans cette ville où le niveau de vie, même dans les couches supérieures, était assez modeste, le cheval représentait une dépense importante. Bourgeois et mar-

29. CC 56, f° 2.
30. CC 56, f° 2 et Higounet-Nadal, *Journal des dépenses*, p. 379-380, et 389.
31. CC 56, f° 14 v°.
32. CC 50, *pass.*
33. CC 64, *pass.*
34. CC 73.
35. CC 52, f° 6 v° (1332-33).
36. Bautier (A-M.), p. 212, 220 ; Bautier (A-M. et R.H.), p. 18-19 ; Contamine, *Guerre...* p. 645.
37. Higounet-Nadal (Arlette), Présents et services des consuls de Périgueux aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, dans *Bull. Soc. hist. et archéol. Périgord*, 1984, p. 38.

chands considérés comme le groupe le plus riche de la ville ne possédaient pas de cheval de façon permanente. Néanmoins, la possession, même intermittente, de chevaux se limitait à peu près exclusivement à la classe dirigeante qui avait nécessité de se déplacer. Au XV[e] siècle, sur une courte période, entre environ 1428 et 1437, toutefois, quelques textes font mention de chevaux loués au boucher[38] et aux aubergistes[39]. C'était là un élément de leur commerce et c'est, au demeurant, une pratique qui a persisté dans les campagnes éloignées jusqu'au début de notre siècle.

Ce trafic d'achat et de revente à courte durée engendrait parfois des difficultés que la sècheresse de la comptabilité ne relate pas habituellement, mais un exemple permet d'avancer cette probabilité[40]. L'affaire se passe en 1421. Un cheval avait été « acheté » par le Consulat à Guilho Robert, qui avait été consul l'année précédente, mais qui était aussi marchand. Quand, au retour, la ville veut le lui revendre, il exige, pour accepter de reprendre la bête, un loyer de 15 livres tournois pour les 27 jours d'absence. Dans ces conditions, le prix dit d'achat — s'il avait réellement été payé — n'était qu'un cautionnement.

Quelques données sur l'élevage

L'élevage quel qu'il soit dans le pays environnant Périgueux est très mal connu pour la période médiévale. Tout permet de penser qu'il n'y était pas très important. Il n'apparaît dans les documents que rarement et de façon assez indirecte.

De leur côté, A-M. et R.-H. Bautier ont déterminé en France et en Europe occidentale un certain nombre de régions d'élevage et ils ont mis en lumière, pour le haut Moyen-âge surtout, la part essentielle des abbayes dans cette activité très particulière. Les régions d'élevage les plus proches du Périgord seraient ainsi le Limousin et l'Auvergne pour l'époque qu'ils ont étudiée. Il est peu probable que les choses aient beaucoup changé aux deux derniers siècles du Moyen âge. Etant donné ce que l'on sait par ailleurs des relations économiques entre Périgueux et le Limousin, il n'est pas exclu qu'une partie au moins des chevaux utilisés par les Périgourdins puissent avoir été élevés en Limousin.

Pour être vraiment valable, une étude de l'élevage du cheval en Périgord demanderait un dépouillement complet des contrats ruraux très dispersés dans les différentes liasses. C'est une entreprise immense et la somme de travail exigée est hors de proportion avec les conclusions qui en sortiraient. Il est un texte cependant qui, pour être jusqu'à présent le seul connu, mérite de retenir l'attention et peut être révélateur d'un petit éle-

38. CC 75, f° 15 v° et f° 17.
39. CC 77, f° 9, CC 81, f° 8, 9 v° et 14 v°. Voir aussi Wolff (Ph.), *Commerces et marchands de Toulouse*, Paris 1954, p. 205
40. CC 73, f° 10.

vage local. Il s'agit d'un contrat de gazaille, ou bail à cheptel, daté du 26 septembre 1329[41]. Il est conclu entre deux frères, bourgeois du Puy-Saint-Front, Guilhem et Hélie de Temolat qui sont les bailleurs et un habitant de la paroisse Saint-Martin. Les deux bourgeois confient au laboureur pour les garder, les nourrir et les soigner, deux vaches de labour et une jeune jument d'un an. Le croît est à partager par moitié. La description précise des bêtes (les deux vaches sont rousses mais l'une d'elles est en partie tâchée de noir) permet d'émettre l'hypothèse qu'elles aient pu être achetées par les bourgeois au tenancier lui-même. Très récemment, aussi, la lecture de quelques contrats du Fonds de Hautefort nous a permis de dégager trois documents intéressants pour notre propos[42]. Les dates d'abord sont significatives : 19 mai 1450, 14 août 1453, 12 février 1458 (n. st.). Elles se situent, en effet, au plus creux de la courbe économique et démographique, tout à fait à l'origine du redressement. Ces textes apportent par là un nouvel élément à ce que l'on a observé de façon sporadique sur les procédés employés et sur le rôle des seigneurs qui semblent bien avoir eu un véritable programme de remise en valeur. En l'occurence, ici, il s'agit de Sobeyrane Bertini, veuve de Hélie d'Hautefort, seigneur d'Hautefort, et tutrice de leurs quatre enfants. Ces trois actes mentionnent tous les trois un certain nombre de bêtes dont des juments *(jumenta)* et des bœufs. Ces derniers devaient assumer le travail des champs et les charrois. On est autorisé à penser que les juments, même si elles étaient en petit nombre, étaient destinées à la reproduction. Ces trois actes, également, concernent des exploitations sises dans les deux paroisses de Saint-Orse et de Chourgnac au Sud-Ouest de Hautefort.

En l'absence de données chronologiquement antérieures, on ne peut pas savoir exactement s'il s'agit d'un petit élevage traditionnel dans cette zone près de Hautefort. D'autant plus qu'un élément commun aux trois contrats peut suggérer une autre hypothèse. Les trois laboureurs qui concluent des contrats d'exploitation avec la dame de Hautefort sont, en effet, tous les trois originaires du diocèse de Limoges. Ils trouvent leur place dans le vaste mouvement des Limousins vers le Périgord où, grâce à la faveur des seigneurs, ils ont été des artisans non négligeables de la remise en valeur. Ainsi pourrait-il s'agir d'une forme d'exploitation agricole, sinon tout à fait introduite, du moins développée par les migrants limousins, puisqu'on sait que le cheval limousin était connu et apprécié dès le XII[e] siècle au moins. Néanmoins, il serait souhaitable que d'autres textes encore inexploités puissent venir consolider cette suggestion.

L'hypothèse donc d'un petit élevage régional qui pouvait assurer au moins en partie, les besoins en chevaux courants apparaît comme très plausible étant donné le nombre assez élevé de chevaux en service et d'autre

41. Arc. dép. Dordogne, 2E 1650, 484, 6. On pourra comparer avec Wolff (Ph.), *ouv. cit.*, p. 205-211.
42. Arch. dép. Dordogne, 2E 1828, 80, p. 32-33 (19 mai 1450), p. 58 (14 août 1453) et p. 69 (12 févr. 1457 n.st.).

part, le système d'économie à peu près fermée qui a été celui de Périgueux jusqu'à la fin de la guerre de Cent Ans. Les bêtes pouvaient se négocier dans les quatre foires annuelles de Périgueux, par exemple, et aussi aux foires de Limoges.

Chevaux d'Espagne

Mais il existait certainement un commerce d'une plus large envergure géographique sur lequel on est très mal renseigné mais qui, probablement frôlait Périgueux[43]. On peut simplement en esquisser le schéma à l'aide d'une série de textes qui, il est vrai, se rapportent tous au même objet, mais qui permettent cependant d'ouvrir une brèche dans notre ignorance. L'affaire concerne Géraud de Chassanhol, chevalier de Vernode, près de Tocane, et Pascal de Palmes qui est qualifié, suivant les actes, de marchand navarrais (1336)[44], de marchand de Paris (1336)[45], de bourgeois de Paris (1336)[46], de marchand de chevaux (21 juillet 1337)[47].

Il s'agit d'une affaire assez compliquée et d'autant plus inextricable que, à coup sûr, toutes les pièces du procès ne sont pas connues. Pour autant qu'on puisse le saisir, Géraud de Chassanhol ayant acheté un ou plusieurs chevaux au marchand navarrais n'a pas pu les payer. Ce fait n'a rien de tellement étonnant à cette date. Il s'inscrit dans le déclin économique de la petite noblesse du Périgord. Probablement harcelé, le chevalier finit par céder au marchand quelques rentes assises dans des paroisses proches de Vernode, rentes que Pascal de Palmes réussit ensuite à négocier auprès de bourgeois de Périgueux. Puis, sans que nous sachions à la suite de quelles sommations, Pascal de Palmes fit incarcérer le chevalier pour le forcer à venir à composition.

De tout cet imbroglio, nous pouvons retenir qu'un courant commercial portant sur des chevaux espagnols a existé entre la Navarre et Paris, dont une voie au moins transitait par le Périgord, et peut-être par la région de Saint-Astier, Tocane et franchissait la Dronne au pont de Pardus. Et cela confirme bien ce que l'on sait déjà concernant le goût des chevaliers français pour les qualités des chevaux de la Péninsule Ibérique[48]. Ce commerce vraisemblablement portait sur des chevaux d'une qualité supérieure aux roncins que nous avons relevés dans les comptes de la ville mais les tex-

---

43. Le Périgord en effet possède infiniment peu de documents économiques. Nous sommes loin de la richesse d'information qui concerne l'importation des chevaux italiens aux XIII[e] et XIV[e] siècles : Bautier, (R-H. et A-M., p. 63-73).
44. Furgeot (H.), *Actes du Parlement de Paris. Deuxième série, 1328-1350. Jugés* t. I, 1328-1342, n° 1730.
45. Bibl. Nat. Coll. Périgord, t. 82, n° 47.
46. Arch. dép. Dordogne, 2 E 1850, 461 (20) et 475 (15).
47. Bibl. Nat. coll. Périgord, t. 83, 1.
48. Renouard (Y.), Un sujet de recherches : l'exportation de chevaux de la péninsule Ibérique en France et en Angleterre au Moyen Age, dans *Etudes d'histoire médiévale*, Paris 1968, t. II, p. 1113-1120 ; Higounet (Ch.), Le cheval du vicomte de Fronsac, dans *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 1983, p. 9-14.

tes ne sont pas suffisamment précis pour nous permettre de l'affirmer vraiment.

Ainsi, lorsqu'on a dégagé le rôle fondamental tenu par les chevaux dans le labeur et dans la vie de relations, force est de constater que bien des recherches restent à accomplir. Et cela - pour ce qui concerne plus particulièrement le Périgord et les pays voisins - dans deux directions essentielles : la production et le commerce. L'élevage régional s'effectuait-il à petite échelle dans les exploitations familiales ? Les abbayes et les commanderies s'adonnaient-elles à cette activité particulière ? Quant au commerce, il serait souhaitable de parvenir à préciser dans l'avenir comment et où s'effectuaient les transactions régionales et interrégionales. Tout aussi souhaitable d'arriver à connaître les routes, le volume et les responsables du commerce international.

Arlette Higounet-Nadal
9, rue Ségalier Bordeaux

LES LIVRES LITURGIQUES MANUSCRITS ET IMPRIMES DES DIOCESES DE PERIGUEUX ET DE SARLAT

Le diocèse de Périgueux, dont la fondation remonte au IV^e^ siècle, est l'un des plus anciens de la Gaule romaine. Il apparaît dans l'histoire en l'année 356, date du célèbre concile arien de Béziers, où son premier évêque connu, un certain Paternus, gagné à cette funeste hérésie, signa allègrement avec tous ses collègues, le décret de bannissement de saint Hilaire de Poitiers, champion et coryphée de l'orthodoxie. Le malheureux égaré ne jouit pas longtemps du triomphe passager de ses idées. Une vive réaction de la foi catholique s'imposa au concile de Paris (360), et Paternus, de même que son collègue Saturnin, archevêque d'Arles, fut purement et simplement destitué et chassé de son siège, où il faisait figure d'intrus (362). Les six premiers siècles de l'histoire du diocèse de Périgueux sont parfaitement obscurs. Entre 362 et 675, c'est-à-dire en trois siècles, neuf évêques seulement sont connus, dont la plupart ne sont que des *nuda nomina*. Seul émerge vraiment le célèbre Chronopius (506-533), auquel une légende, aussi pieuse que tenace, attribue la construction de la première église dédiée à saint Front. Entre 675 et 988, c'est-à-dire pendant les trois siècles suivants, la liste épiscopale s'interrompt complètement, et le diocèse est plongé dans une totale obscurité. Il ne réapparaît, pour rentrer définitivement et à part entière dans l'Histoire, qu'avec l'évêque Froterius (988-991), contemporain d'Hugues Capet, tige des rois de la troisième race.

Du point de vue géographique, le diocèse de Périgueux s'identifia dès l'origine avec la circonscription gallo-romaine du *pagus Petrocoriorum*, le « pays des quatre clans », c'est-à-dire « quatre tribus » gauloises confédérées autour de Vésone, leur capitale, ancêtre de la ville de Périgueux. Nettement plus étendu que l'actuel département de la Dordogne, il jouxtait au Nord celui de Limoges, à l'Est celui de Cahors, au Sud ceux d'Agen et de Bazas, et enfin, à l'Ouest, ceux de Bordeaux, Saintes et Angoulême. A l'aube du XIV^e^ siècle, cet important diocèse comptait un peu moins de 700 paroisses, dont quelque 250 d'entre elles furent détachées en 1317 pour former le nouveau diocèse de Sarlat, créé et érigé par Jean XXII d'Avignon.

Au point de vue liturgique, le seul qui nous intéresse ici, le diocèse de Périgueux avait reçu au début du IX^e^ siècle, comme tous les diocèses de l'immense empire franc, la liturgie romaine imposée par Pépin le Bref et Charlemagne, sous la forme d'abord des sacramentaires dits « gélasiens du VIII^e^ siècle », puis du sacramentaire grégorien dit *Hadrianum*, abondamment supplémenté par les soins de saint Benoît d'Aniane. C'est autour de ces textes de base, et pour ainsi dire de ce tronc commun, que des accroissements successifs finirent par constituer tout un ensemble de formulaires et des rites locaux, soit un véritable *corpus liturgicum*, qui constituera au Moyen-Age le rit périgourdin. Chaque diocèse de l'empire carolingien en fit autant, chacun à sa manière et selon son génie propre, en sorte que la liturgie de la chrétienté médiévale présentait, à ces lointaines époques, à la fois une profonde unité, venant de son tronc commun, et, en même temps, une merveilleuse variété que

Durand de Mende, au XIII[e] siècle, se plaisait à comparer à la *tunica polymita* dont le vieux Jacob avait fait cadeau à son fils Joseph. C'est à cette époque qu'est né l'aphorisme qui dit bien ce qu'il veut dire : *Sis sis Romae fac ut Romae, si alibi ut ibi.* Pour ne parler ici que du rit périgourdin, on voit qu'il n'est en aucune façon né à Périgueux, mais que, pour emprunter une comparaison à la fois biblique et botanique, il faut affirmer qu'il est le greffon du cep de la vigne romaine qui a été transplanté, s'est développé, s'est épanoui et a fleuri dans le terroir périgourdin.

Il serait infiniment appréciable pour les liturgistes, comme pour les historiens, de pouvoir avoir sous les yeux de très nombreux témoins de l'antique et vénérable rit local. Il faut, hélas, se rendre à l'évidence : presque rien ne subsiste de cet âge d'or de la liturgie de Périgueux. Les guerres, et spécialement la sinistre guerre de Cent Ans, ainsi que les non moins sinistres guerres de Religion, les incendies, les pillages et les destructions subséquentes, le tout couronné finalement par les autodafés de la Révolution française, joints à l'incurie et à l'intérêt pratiquement nul que l'on portait à l'époque aux vieux manuscrits, ont fait ou laissé périr la quasi-totalité des *codices liturgici* de diocèse. Il n'y a aucune témérité à conjecturer que, à l'aube du XVI[e] siècle, il devait nécessairement exister, dans chacune des 700 paroisses des deux diocèses de Périgueux et de Sarlat un nombre identique de missels, de bréviaires, de rituels et de processionnaux, tous évidemment manuscrits, pour rien dire des grands livres choraux (antiphonaires, graduels, lectionnaires et homéliaires) qui ornaient le chœur des cathédrales, des collégiales, des abbayes et des prieurés. On est absolument horrifié de constater que *pas un seul manuscrit du rit diocésain n'est parvenu jusqu'à nous !*

L'entrée en scène de l'imprimerie, merveilleuse création du génie de Gutenberg, favorisant la multiplication facile des livres, permit l'apparition, pour Périgueux, de deux bréviaires (1487 et 1559), de deux missels (1525 et 1541) et de quatre rituels (1490 ca 1509, 1536 et 1559), et, pour Sarlat, d'un et peut-être de deux bréviaires (1490 ca et 1510 ca) et peut-être d'un rituel (1510 ca). Il n'est pas davantage téméraire de penser que le tirage se fit à un nombre d'exemplaires suffisants non seulement pour satisfaire aux besoins des 700 paroisses, mais, encore pour prévoir le remplacement inhérent à l'usure inéluctable de ce genre de chose. Cela est d'autant plus certain que ces ouvrages furent en service jusqu'au XVII[e] siècle. Or combien subsiste-t-il aujourd'hui de ces très précieux imprimés ? La réponse est absolument désolante : aucun missel, aucun bréviaire, et, en tout et pour tout, un seul et unique exemplaire des rituels de 1490 ca et 1536, échappés par un miracle incroyable à la destruction générale. On pense à l'exclamation de Jules César, contemplant les vestiges de troie « *Etiam periere ruinae* ![1].

On sait que le Concile de Trente s'était séparé en 1563, après avoir confié au Saint-Siège le soin de mener à bien la réforme liturgique dont il n'avait pu que poser le principe. Le dominicain Michel Ghisleri, devenu pape sous le nom de Pie V, était aussi saint que peu liturgiste. Il l'était d'autant moins que la science liturgique n'était pas encore née. Que faire dans ces conditions, sinon bricoler ? Il se contenta, faute de mieux, de prendre le bréviaire et le missel que son lointain prédécesseur, Innocent III († 1215), avait fait compiler pour l'usage particulier des membres de sa Curie, il leur fit infliger par une commission de cardinaux aussi incompétents que lui, quelques modifications tout à fait mineures, et publia sous son nom le bréviaire en 1568 et le missel en 1570, les déclarant d'une part intangibles, et, de l'autre, comme étant désormais les seuls prototypes admissibles dans l'Eglise latine. Il ajoutait toutefois, de façon prud'hommesque, que les diocèses ou les ordres religieux pouvant exciper de la possession tranquille de liturgies particulières depuis plus de deux siècles pourraient les conserver, au moins temporairement pensait-il *in petto*. Ce disant, il se plaçait lui-même dans ce régime d'exception, car il pratiquait la liturgie dominicaine. C'était évidemment le cas de tous les diocèses de France, et la plupart conservèrent sans plus leurs anciens rits.

Au début du XVII[e] siècle, le missel de Périgueux n'avait pas été réimprimé depuis 1541 et le bréviaire depuis 1559, et l'on peut facilement deviner le degré d'usure de ces livres, qui sont évidemment d'un usage journalier. La même chose, et pour les mêmes motifs, était le fait de Sarlat. Sur les recommandations du synode de Bordeaux (1583), renouvelées en 1624, les évêques respectifs de ces deux diocèses

firent adopter par leurs paroisses le missel et le bréviaire romains, dont les éditions se multipliaient alors aux quatre coins de la vieille Europe[2]. Mais le fait de prendre les livres romains ne signifiait pas pour autant rejeter dans le néant le culte des saints locaux, évidemment inconnus à Rome, pas plus, du reste, qu'un certain nombre de particularités liturgiques autochtones et très populaires, telles que messes votives, funérailles, processions, bénédictions diverses, etc... Il fallait donc rédiger des suppléments diocésains, qui soient les compléments locaux des livres romains, et c'est ce qui se passa pour nos deux diocèses. En 1629, l'évêque François de la Béraudière, qui avait érigé cinq ans au plus tôt le premier séminaire diocésain, publia le propre des offices et des messes pour le diocèse de Périgueux *ad formam breviarii (missalis) romani accomodatum*, tandis que l'évêque de Sarlat, François de Salignac de la Mothe-Fénelon, en faisait autant chez lui en 1677 pour l'office, et son successeur, Pierre-François de Beauveau du Rivau en 1700 pour le missel. Dans la même ligne, à Périgueux, les évêques Philibert Brandon et Guillaume Le Boux publièrent le rituel *ad romani forman expressum*, respectivement en 1651 et 1680, tandis que l'évêque Pierre Clément, en 1716, republiait les messes et offices propres. Quant à Sarlat, les évêques Paul de Chaulnes et Denis-Alexandre le Blanc, publiaient deux éditions du rituel, respectivement en 1708 et 1729, date à laquelle parut également un processionnal.

Cependant, la roue de l'histoire tournait de son mouvement lent et inexorable et, en ce qui concerne le point particulier de la liturgie, on sait que, dans la seconde moitié du XVII[e] siècle, il se produisit une très curieuse fermentation des esprits qui aboutit à une transformation plus ou moins totale des livres liturgiques des diocèses de France. C'était, en effet, le moment où la science liturgique était en train de prendre son essor, épaulée par d'illustres savants tels que Bona, Sala, Lebun, Mabillon, Martène, Tommasi ou encore Muratori, pour ne citer que les plus connus. Les érudits et les intellectuels découvraient, lentement mais sûrement, l'incroyable richesse euchologique des temps passés, et, mûs par une véritable passion du retour aux sources, ils entreprirent de rénover les missels et les bréviaires avec des formules, des pièces de chant et des textes qui ne paraissaient « nouveaux » que parce qu'ils venaient ou s'inspiraient d'une antiquité bien oubliée. Le célèbre cardinal Quignonez n'avait-il pas fait de même, en 1535, en publiant à Rome son fameux bréviaire, dit « de Sainte-Croix », avec la bénédiction du pape Clément VII ?

Parallèlement à cette découverte du passé, un autre mouvement avait pris naissance, orchestré, lui, par les puristes de la langue latine, et doublé du désir très net d'un certain *aggiornamento* littéraire, à la fois quant à la prosodie des pièces métriques, - hymnes et proses, - jugée déficiente et médiocre, et quant au chant, à cette époque de l'éclosion de la grande musique, dite classique. Les latinistes se mirent à l'œuvre, retouchant certains textes, modifiant certains autres, et, surtout, créant de toutes pièces de nouvelles compositions au goût du jour. Il faut citer ici deux auteurs célèbres au service du diocèse de Paris, qui se nomment Jean de Santeul et Simon Gourdan. Ici encore, n'avaient-ils pas sous les yeux l'illustre exemple du pape Urbain VIII, lui-même latiniste émérite, qui avait, au début du siècle, recomposé de sa main, la plupart des hymnes du bréviaire romain ? Il fut de bon ton, dans la suite, de crier haro sur le baudet et d'accuser tous ces novateurs d'être affreux jansénistes, et, dans certains cas, c'était vrai. Mais on connaît le proverbe « Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage », et il faut affirmer avec force que tous ces personnages étaient, d'abord et avant tout, des spirituels, épris de l'idéal sacerdotal et religieux dont Bérulle, Condren, Olier et Eudes étaient à la même époque les protagonistes fervents. Ce double mouvement de ressourcement et de rénovation aboutit à l'élaboration de nouveaux livres liturgiques, dont on désigne communément l'ensemble sous le nom, imparfait mais commode, de « liturgies néo-gallicanes ». Bien entendu, c'est à Paris que se développa particulièrement ce feu sacré de la nouveauté, et il faut avouer que les livres parisiens qui furent élaborés parmi les premiers, furent rédigés avec une perfection et un soin tout particulier, qui consacra immédiatement leur succès complet.

Ce flot bouillonant, liturgique et spirituel, gagna progressivement la presque totalité des diocèses de France. Certains d'entre eux, qui avaient la chance d'avoir *in situ* d'éminents liturgistes, compilèrent, par eux-mêmes et pour eux-mêmes, leur liturgie particulières, mais il faut dire que la plupart des autres, moins bien munis

ou totalement démunis sur ce point, prirent le parti successivement d'adopter purement et simplement « le parisien », en se contentant de le truffer, ça et là, des saints locaux inconnus dans la capitale. Dans le diocèse de Périgueux, ce fut l'évêque Jean-Chrétien de Macheco de Premeaux (1732-1771) qui, si j'ose dire, ouvrit le feu en faisant imprimer à Paris, un rituel et un manuel, - extrait du rituel, - qui renouvelaient complètement la question (1763). Il avait fait préparer parallèlement un nouveau bréviaire et un nouveau missel, calqué sur le parisien et infiltré de toutes les célébrations locales dans le sanctoral, qui ne parurent qu'après sa mort, sous l'autorité de son sucesseur, Emmanuel-Louis de Grossolles de Flamarens, respectivement en 1781 et 1782. Ce dernier évêque patronna de plus les éditions grand in-folio du psautier (1782), du commun de l'antiphonaire (1783), du graduel et du temporal de l'antiphonaire (1784), et enfin du sanctoral de ce même antiphonaire (1785). Parallèlement, Sarlat ne demeura pas en reste, le même vent liturgique y soufflant aussi fort qu'à Périgueux. Ce fut l'évêque Henri-Jacques de Montesquiou de Poylebon (1747-1777) qui prit l'initiative du changement, mais, sous l'influence des Lazaristes établis à Sarlat, ce ne fut pas à Paris, mais bien à Poitiers qu'il alla chercher ses modèles. En 1776, parut le nouveau bréviaire, et en 1777 l'antiphonaire in-8°, le diurnal, le graduel in-8°, le processionnal et enfin le missel. Ce dernier porte la trace apodictique de son origine, car sur la superbe gravure à pleine page qui forme son frontispice, on lit les mots : *Missale Pictaviense*. Il s'agit du missel de Poitiers de 1767.

Mais voici que la Révolution arrivait, qui allait apporter avec elle un bouleversement total dans l'organisation ecclésiastique de la France de l'Ancien Régime. Le 22 décembre 1789, l'Assemblée Constituante décrétait l'abolition des anciennes « provinces » et leur substituait, par un nouveau découpage territorial, les « départements », qui furent, avec quelques différences corrigées par la suite, ceux que nous connaissons encore aujourd'hui. Puis, six mois plus tard (12 juillet 1790), elle promulgait la célèbre « Constitution civile du clergé », qui imposait entre autres choses, la réduction draconienne des quelques 140 diocèses français alors existants au nombre de 83, qui était celui des départements, selon la règle unitaire absolue : « un département, un préfet, un évêque, un diocèse ». Pour mieux marquer cette dépendance, chaque nouveau diocèse portait le nom du département qu'il recouvrait. Ainsi naquit le diocèse de la Dordogne, qui absorba en le rayant de la carte, celui de Sarlat, et qui fut bientôt pourvu d'un évêque constitutionnel.

Ce nouveau système dura une décennie, jusqu'au Concordat de 1801, à l'occasion duquel un nouveau remaniement des diocèses s'opéra, plus drastique encore que le précédent, puisqu'il ramenait leur nombre de 83 à 53 ! Parmi les trentes diocèses supprimés figurait celui de Périgueux, absorbé à son tour par celui d'Angoulême. On pourrait s'écrier, avec saint Thomas d'Aquin : *Quam sit dispar exitus !* A la chute de l'Empire, la Restauration engagea des tractations avec le Saint-Siège pour alléger le poids des hypertrophiques diocèses napoléoniens et demander à Rome la reviviscence subséquente des diocèses disparus en 1801. La chose fut réglée en 1821, année qui vit la résurrection du diocèse de Périgueux, tel qu'il avait été défini territorialement en 1790.

Du point de vue de la liturgie, le nouvel évêque, Alexandre-Charles-Louis-Rose de Lostanges se trouva confronté avec une situation pour le moins curieuse et parfaitement inédite. Les « géomètres » qui avaient été chargés en 1790 de tracer les limites des nouveaux départements qui venaient d'être institués, n'avaient évidemment tenu aucun compte des limites des anciens diocèses, qu'ils devaient sans doute parfaitement ignorer. Il en résulta la situation paradoxale suivante, à savoir que les nouveaux diocèses, calqués sur les départements, englobaient dans certains cas des morceaux de deux, trois, quatre, cinq et jusqu'à six des anciens diocèses, chacun possédant sa liturgie propre. Dans le cas du nouveau diocèse de Périgueux, le département de la Dordogne comportait, outre la quasi totalité de l'ancien diocèse de Sarlat, certaines paroisses qui avaient appartenu aux diocèses voisins de Limoges et de Cahors. Comme l'écrit si joliment M. Grillon, « c'était une vraie Babel liturgique ! »[3]. Dès son intronisation, l'évêque parla d'unifier les rites de ses prêtres sous la bannière de la liturgie de Périgueux, et, dans ce but, il fit réimprimer successivement le rituel (1827), le processionnal (1828)[4], le bréviaire (1833) et enfin l'extrait du rituel ou *compendium* (1839). Hélas ! Cet excellent homme aurait pu s'approprier

la phrase du prophète Isaïe : *Vox clamantis in deserto*, car chacun des fragments de la mosaïque diocésaine dont je viens de parler se cramponnait désespérément, periude ac cadaver, à sa liturgie propre. Le conservatisme ecclésiastique démontrait la solide réalité de son existence.

La plupart des nouveaux diocèses français se trouvant dans le même cas, la situation semblait inextricable, et c'est là une des raisons, mais nullement la seule - pour laquelle Dom Prosper Guéranger, le célèbre et fougueux abbé de Solesmes, entra en campagne avec fracas (1840) et préconisa purement et simplement, - aux grands maux les grands remèdes, - l'abolition de toutes les liturgies diocésaines particulières et l'adoption du missel et du bréviaire romains, dits de saint Pie V[5]. C'est ce qu'on appelé malicieusement le « retour au Romain ». Il revenait à l'évêque Jean-Baptiste-Amédée George d'accomplir d'une autre manière le vœu de son prédécesseur. « L'adoption du rit romain, écrit M. Grillon, décidée par le chapitre en novembre 1844, fut décrétée en décembre par l'évêque, qui se glorifiait d'être ainsi le second évêque de France à avoir pris cette décision »[6].

Afin de rédiger un « propre diocésain », une commission de dignes ecclésiastiques fut nommée, dont la parfaite honorabilité ne compensait malheureusement pas la parfaite incompétence en matière de liturgie et d'histoire, et ses travaux, conduits avec une curieuse hâte, frisant la légèreté, furent quelques mois après, soumis à la Sacrée Congrégation des Rites, qui les approuva avec non moins de précipitation. Aux premières vêpres de la fête des saints Pierre et Paul (28 juin 1847), l'évêque et son chapitre inaugurèrent solennellement et en grande pompe dans la cathédrale l'instauration du rit romain. Le propre diocésain, imprimé avec le plus grand soin, concernait l'antiphonaire (in-fol), le graduel (in-fol. et in-8°), le missel et le bréviaire.

Un certain nombre de vieux prêtres persistant à utiliser les anciens livres abolis, l'évêque y ajouta en 1857, une ordonnance comminatoire les obligeant *sub gravi* à rentrer dans le giron romain. De plus, et assez rapidement, la critique historique ne perdant jamais ses droits, des doutes sérieux s'élevèrent ici et là sur l'authenticité de tel ou tel saint, ou de telle ou telle légende de saints honorés dans le nouveau Propre. Ces critiques se faisant plus pressentes, l'évêque Nicolas-Joseph Dabert ordonna une révision du propre diocésain, qu'il confia au P. Alcide Carles (1882), et ce dernier, avec une éminente conscience professionnelle se mit au travail. Le propre révisé par ses soins parut en 1887, et il resta en vigueur, avec quelques modifications apportées en 1915 par le chanoine Lavialle, jusqu'aux changements liturgiques consécutifs au II[e] Concile du Vatican, c'est-à-dire en 1974.

La vie religieuse du diocèse de Périgueux n'était pas limitée uniquement à celle de la cathédrale et des paroisses qui la composaient. Dès la fin du VIII[e] siècle, c'est-à-dire après les ravages et les ruines qui étaient les fruits d'abord de l'invasion arabe, puis de l'impitoyable guerre de Charles Martel et de Pépin le Bref contre Waifre, duc d'Aquitaine, la vie monastique s'implanta magnifiquement dans le territoire relevant de la juridiction de l'évêque de Périgueux. Les bénédictins fondèrent des monastères à Brantôme, Tourtoirac, Saint-Astier et Terrasson, les bénédictines s'installèrent au Bugue, à Ligueux et Font-Gauffier, les cisterciens bâtirent à Boschaud, la Peyrousse, Châtres et Cadouin, et les chanoines réguliers arrivèrent à Saint-Amand de Coly. A ces douzes abbayes se rattachèrent successivement plus de 150 prieurés, créés ça et là au gré de fondations pieuses ou de la libéralité des évêques ou des dignitaires ecclesiastiques, auxquels s'ajouta encore par la suite le très grand nombre des maisons religieuses fondées par les ordres éclos plus récemment, dont spécialement les dominicains. Il n'est pas besoin d'en dire plus pour mettre en évidence la riche vitalité religieuse et spirituelle du Périgord.

Chaque abbaye, monastère ou couvent avait sa liturgie propre, qui n'était pas la liturgie diocésaine, mais les liturgistes connaissent bien le curieux phénomène d'osmose qui était universel au Moyen-Age, selon lequel les missels, les bréviaires, les graduels, les antiphonaires et les lectionnaires « déteignaient » parfois les uns sur les autres, à telles enseignes que les livres monastiques, très fréquemment, reflétaient *secundum quid* la liturgie diocésaine. Le lecteur comprendra dès lors et immédiatement pourquoi de tels ouvrages figurent dans mon catalogue. Qu'on le veuille du reste ou non, ils sont partie intégrante du patrimoine liturgique périgour-

din. J'ai noté tout à l'heure l'horrible absence de tout livre diocésain antérieur, sauf deux, au XVII[e] siècle, et j'ai le plaisir de dire maintenant que, en fait de liturgie monastique, on est tout de même, si l'on ose dire, un peu moins mal monté. Grandement aidé par de précieuses et efficaces amitiés, j'ai réussi à dresser une liste de 31 manuscrits provenant des abbayes, prieurés ou couvents, établis dans le diocèse de Périgueux et qui ont réussi à subsister contre les vents et les marées hostiles coalisés contre eux. Encore me faut-il douloureusement avouer qu'un certain nombre d'entre eux sont dans un état pitoyable, réduits, dans certains cas, à quelques misérables feuillets épars. Deux autres manuscrits, les seuls non monastiques, ne sont pas davantage « diocésains » que les autres : il s'agit de deux bréviaires romains à l'usage d'un évêque élu et d'un évêque résidentiel de Sarlat.

Je ne suis certainement pas le premier qui ait eu l'idée d'examiner de très près les livres liturgiques des deux diocèses périgourdins. Déjà au milieu du XVIII[e] siècle, l'évêque de Macheco de Prémeaux avait rassemblé dans sa bibliothèque privée un certain nombre de ces volumes, dont les très précieux et aujourd'hui introuvables Missel de 1541 (in-4°), Rituel de 1559 (in-8°) et Bréviaire de 1559 (2 vol. in-16), tous trois de Périgueux, et ce aux fins de préparer en connaissance de cause l'édition des nouveaux Missel et Bréviaire qui lui tenait tant à cœur. A la Révolution cette magnifique bibliothèque fut misérablement dispersée. Un siècle plus tard, l'abbé Loubeau, féru du passé liturgique du Périgord, avait réussi à réunir dans la bibliothèque du Grand Séminaire, une remarquable collection de plus de 500 livres liturgiques de toute provenance, et près particulièrement de Périgueux et de Sarlat, dont, parmi eux, les uniques exemplaires connus du bréviaire et du rituel de 1559. Mieux, il avait pris copie de sa main de certains livres liturgiques rares qu'il s'était fait prêter, et c'est de tout cet impressionnant ensemble que bénéficia le P. Carles, chargé de la révision du propre diocésain. Par malheur, dans la nuit du 24 au 25 octobre 1886, un violent incendie détruisit le séminaire, et toute la bibliothèque fut anéantie dans les flammes. Ce religieux eut cependant la riche idée de publier dans la *Semaine Religieuse* un état, si imparfait et si succinct soit-il, des livres liturgiques de Périgueux et de Sarlat qu'il avait eu sous les yeux pendant ses travaux.

Sous la triple signature des sieurs de Roumèjoux, de Bosredon et Villepet parurent en 1897-1091 les trois gros volumes de la *Bibliographie générale du Périgord*, auxquels vinrent s'ajouter par la suite deux importants suppléments. Ce remarquable ouvrage mentionne évidemment les livres liturgiques périgourdins dont les auteurs purent avoir connaissance au cours de leurs recherches bibliographiques, mais, d'une part, ils omettent curieusement certains volumes pourtant très connus, comme par exemple les missels de 1777 (Sarlat), et de 1782 (Périgueux), et de l'autre, et surtout, chose absolument odieuse pour les chercheurs, ils ne mentionnent jamais le lieu de dépôt et la cote des ouvrages dont ils donnent les notices, au demeurant elles aussi fort succinctes.

Je me dois de noter ici avec la plus grande satisfaction que le malheureux désastre de 1886 stimula de façon extrêmement bénéfique les archivistes diocésains qui se sont succédés depuis cette sinistre année, marquée à jamais d'une pierre noire. Avec une patience et un soin méritant les plus chaleureux éloges, lentement mais sûrement, ils se sont efforcés de réparer les pertes en demandant inlassablement aux dignes curés du Périgord de déposer aux archives de l'Evêché tous les vieux livres liturgiques qui traîneraient dans leurs sacristies, leurs placards et leurs greniers. Cette admirable persévérance a porté ses fruits, et je tiens expressément à féliciter ici très cordialement mon excellent et précieux ami M. le Chanoine Jean Briquet, vicaire général et archiviste diocésain, qui a pris fait et cause pour la récupération des anciens livres liturgiques de nos deux diocèses et qui a récemment mené dans le Semaine Religieuse trois campagnes dont les résultats ont été aussi fructueux qu'intéressants. Je puis affirmer, - *ego test is sum* -, que les effets de l'affreux incendie du Séminaire sont, sur ce point, pratiquement colmatés.

Rassembler des livres liturgiques au Séminaire ou à l'Evêché est certainement très bien, mais dresser le catalogue raisonné de ces mêmes livres et de tous ceux qui ont pu exister dans les deux diocèses est certainement mieux encore. Un tel inventaire est la base obligée de toute recherche sérieuse. C'est ce à quoi s'est appliqué M. Louis Grillon, qui, s'intéressant lui aussi de très près à ces questions,

eut l'idée de synthétiser les renseignements fournis par Carles et de Roumèjoux et de dresser à son usage personnel un catalogue, demeuré *pro manuscripto*, daté du 24 Septembre 1960[7]. Malheureusement, lui non plus, ne fait aucune mention des lieux de dépôt et des cotes des ouvrages qu'il cite, et, de plus, ses listes s'arrêtent à l'année 1847 inclusivement, année du « retour au Romain » du diocèse de Périgueux. Je me dois par ailleurs de souligner qu'il a eu soin de munir chaque titre d'une très intéressante bibliographie, et j'ajoute que c'est à lui que le diocèse doit la nouvelle rédaction de son Propre, tant pour le Missel que pour le Bréviaire (1974).

Le présent inventaire désire simplement combler une lacune. Tout naturellement, il se divise en deux parties, les livres de Périgueux, puis ceux de Sarlat, chacune des deux catégories se subdivisant en deux sections : les manuscrits d'abord, les imprimés ensuite. Afin d'être parfaitement clair, j'ai subdivisé les imprimés, - la question ne se pose pas pour les manuscrits, - en quatre sous-sections, à savoir :

— livres à l'usage du clergé diocésain
— livres à l'usage des monastères
— livres à l'usage des associations de laïcs (confréries, pénitents, etc...)
— livres à l'usage des fidèles.

L'ensemble groupe un total de 31 manuscrits et 132 imprimés, dont 28 manuscrits[8] et 103 imprimés pour Périgueux, et 3 manuscrits et 29 imprimés pour Sarlat. En ce qui concerne les imprimés, je signale que, après réflexion, j'ai cru devoir adopter non pas l'ordre logique par catégories (missels, bréviaires, etc...) mais bien l'ordre chronologique absolu, je veux dire quelque soit la nature des volumes qui se succèdent dans le temps, et cela dans chacune des quatre sous-sections que je viens de définir. Et puis, et surtout, pour chacun des ouvrages encore existants aujourd'hui, j'ai tenu à indiquer tous les lieux de dépôts où j'ai pu les rencontrer, en notant soigneusement les cotes, pour simplifier à l'extrême la tâche des chercheurs. Enfin, il faut le dire, cet inventaire ne peut être qu'imparfait, personne ne pouvant prétendre à être exhaustif en cette matière, où certains documents sont encore ensevelis en des fonds ou des lieux non encore explorés. J'ose espérer que de nouvelles découvertes viendront heureusement compléter mon catalogue pour la plus grande joie des liturgistes, des historiens et des érudits aimant le merveilleux terroir du Périgord.

Je veux en terminant rendre un vibrant et chaleureux hommage aux très précieuses amitiés qui m'ont continuellement assisté, aidé et encouragé dans mes recherches, pour lesquelles je n'ai épargné ni mon temps, ni ma peine. Ma gratitude va d'abord à mes amis périgourdins : M. le Chanoine Briquet, déjà nommé, M. l'Abbé Pierre Pomarède, aumônier militaire, Mme D. Robin, conservateur de la Bibliothèque Municipale, et M. Noël Becquart, ancien directeur des Archives Départementales, ainsi qu'à Mlle Pascale Jeuniaux, son successeur. Mais elle s'étend aussi (et combien !) à mes collègues liturgistes ou érudits, qui m'ont apporté le précieux concours de leur science et de leurs connaissances. Je veux nommer spécialement ici Dom Jean Claire et Dom Philippe Jobert, respectivement maître de chœur et bibliothécaire de l'Abbaye de Solesmes, et je n'aurais garde d'oublier le Frère Jean-Baptiste Molin, maître d'œuvre d'un merveilleux répertoire des rituels et des processionnaux qui vient de paraître. A tous et à chacun je tiens à exprimer mes remerciements les plus amicaux et les plus cordiaux.

A la fin de son monumental travail d'identification et d'analyse de plus de 3000 manuscrits liturgiques conservés dans les bibliothèques publiques de France, le savant et très regretté Victor Leroquais aimait à redire le vers très suggestif de Pope : *Indocti discant et ament meminisse periti*. Me faut-il dire que je fais pleinement mien cet aphorisme ? Au terme de mon labeur, j'ai voulu aller me recueillir sous les admirables coupoles de la cathédrale Saint-Front, cœur spirituel de la noble cité de Périgueux. Seul dans ce majestueux vaisseau, en ce lieu où saint Géry de Cambrai vint prier, au début du VII[e] siècle, sur la tombe de l'« apôtre » du Périgord, j'ai évoqué tout le formidable passé liturgique de ce diocèse, qui nous est à jamais voilé et muet, et j'ai songé que, au silence des pierres, répondait le silence des origines liturgiques. M'est alors revenu en mémoire l'apothtegme redoutable formulé il y a plus d'un siècle par le génie de Khomiakov :

Celui-là seul comprend l'Eglise qui comprend la liturgie

Robert AMIET
Facultés Catholiques de lyon.

OUVRAGES ET COLLECTIONS CITES EN ABREGE

AH : G.M. Dreves et Cl. Blume, *Analecta hymnica medii aevi*, 55 vol., 1886-1912.

BB : Hanns Bohatta, *Bibliographie der Breviere (1501-1850)* Leipzig, Hiersemann, 1937.

BBA : Bibliotheca bibliographica Aureliana, *Répertoire bibliographique des ouvrages imprimés en France au XVI[e] siècle*, 30 fascicules, Baden-Baden, 1968-1980.

BG : A. de Roumejoux, Ph. de Bosredon, Ferd. Villepelet, *Bibliographie générale du Périgord*, 3 vol., Périgueux 1897-1901, plus deux suppléments.

BSHAP : *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 111 volumes parus.

CORBIN : Solange Corbin, *Le fonds manuscrit de Cadouin*, Supplément au BSHAP 81 (1954).

COTTINEAU : Dom. L. H. Cottineau, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, 2 vol., Mâcon, Protat, 1935.

CS : Louis Grillon, *Catalogue sommaire des anciens livres liturgiques imprimés des diocèses de Périgueux et de Sarlat* (1487-1847), (Archives de l'Evêché, D 86).

DESGRAVES : Louis Desgraves, *Etudes sur l'imprimerie dans le Sud-Ouest de la France aux XV[e], XVI[e] et XVII[e] siècles*, Amsterdam 1968.

DHGE : *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclesiastique*, 19 volumes parus (1912-1984).

DUJARRIC : A Dujarric - Descombes, *Maistre Jehan Carant phototypographe de la Ville de Périgueux*, Paris, Fommarty, Moye et Mautaubéry succ., 1893.

DUPUY : Le Père Jean Dupuy, *L'Estat de l'Eglise du Périgord depuis le Christianisme*, Périgueux, P. et J. Dalvy, 1629. Cet ouvrage a été réedité deux fois : 2[e] éd., revue et augmentée, 2 vol., Périgueux, P. et J. Dalvy, 1716 ; 3[e] éd., annotée par l'abbé Audierne, Périgueux, Dupont, 1842.

GW : *Gesamtkatalog der Wiegendrucke*, 7 volumes parus.

MA : Jean-Baptiste Molin et Annick Aussedat-Minvielle, *Répertoire des rituels et des processionnaux imprimés conservés en France*, Paris, CNRS, 1984.

PELLECHET : Marie Pellechet, *Catalogue général des incunables des Bibliothèques publiques de France*, 2 vol., Paris, Picard, 1897-1905.

QC : *Le quatrième centenaire de l'introduction de l'imprimerie en Périgord*, Périgueux 1898.

RH : Ulysse Chevalier, *Repertorium hymnologicum*, 6 vol., Louvain-Paris, 1889-1921.

SR : *Semaine religieuse du diocèse de Périgueux et Sarlat*, 116 volumes parus.

TARDE : *Les chroniques de Jean Tarde, chanoine théologal et vicaire général de Sarlat, contenant l'histoire religieuse et politique de la ville et du diocèse de Sarlat, depuis l'origine jusqu'aux premières années du XVII[e] siècle*, annotés par le Vicomte Gaston de Gérard... précédées d'une introduction par M. Gabriel Tarde... Paris, Oudin-Picard, 1887.

WB : W.H. Jacobus Weale et H. Bohatta, *Catalogus missalium ritus latini ab anno MCCCCLXXIV impressorum*, 2[e] éd., London, Quaritch, 1928.

SIGLES DES DEPOTS CITES EN ABREGE

Périgueux :
AD : Archives Départementales
E : Archives de l'Evêché
M : Bibl. Municipale

Paris :
A : Bibl. de l'Arsenal
B : Bibl. des Bénédictins (3, rue de la Source).
CNPL : Bibl. du Centre National de Pastorale Liturgique.
G : Bibl. Sainte Geneviève
IC : Bibl. de l'Institut Catholique.
IRHT : Filmothèque de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes.
M : Bibl. Mazarine.
N : Bibl. Nationale.

Lyon :
FC : Bibl. des Facultés Catholiques.

Angers :
UCO : Bibl. de l'Université Catholique de l'Ouest.

Bordeaux :
GS : Bibl. du Grand Séminaire.

Lille :
IC : Bibl. de l'Institut Catholique.

Pour tous les autres dépôts mentionnés, le lecteur voudra bien noter que la lettre M désigne la Bibliothèque Municipale. De plus, dans le cas des bréviaires en quatre volumes, les chiffres romains ci-dessous indiquent les parties suivantes :

I — Pars hiemalis
II — Pars verna
III — Pars aestiva
IV — Pars autumnalis

DIOCESE DE PERIGUEUX
MANUSCRITS

• **Périgueux, AD, ms. 51 :** fragment de martyrologe à l'usage des religieuses dominicaines de Saint-Pardoux-la-Rivière, XVI[e] s.

Parchemin, 33 x 24 cm., 2 fol., LI., 23 l.

Ce bifolium contient les éloges des saints compris entre le 7 et le 12 mai. La fête de la translation du célèbre martyr dominicain saint Pierre de Vérone (7.V) y est indiquée sous le rite *totum duplex*. Dans les marges, malheureusement très effacées, on peut lire quelques obits de moniales de Saint-Pardoux. L'écriture désigne clairement le XVI[e] siècle.

• **Périgueux, AD, ms. 149 :** fragment graduel monastique, XVI[e] siècle.

Parchemin, 45 x 30 cm., 28 fol., 6 portées.

Ces feuillets, arrachés à un graduel choral dont l'écriture et la décoration annoncent le XVI[e] siècle, sont numérotés d'origine en chiffres romains. Ils ont reçu ultérieurement une foliotation continue en chiffres arabes, après mise en ordre des feuillets. On a ainsi, avec de très graves lacunes, l'ordre suivant : < >, 1-6, < >, 7-8, < >, 9-10, < >, 11-16, < >, 17-18, < >, 19-26, < >, 27, < >, 28, < >.

Les fragments conservés concernent le temporal : vigile et jour de Noël, dimanches après Noël et l'Epiphanie, du dimanche de la Septuagésime au 1[er] dimanche de Carême ; jour de la Pentecôte, et enfin mardi de Pentecôte. Tous ces textes sont parfaitement classiques sauf un, à savoir l'Alleluia de la messe de la Pentecôte, *Dum complerentur*, qui est spécifiquement monastique[9].

• **Périgueux, AD, ms. 154 :** lectionnaire de la messe utilisé à l'abbaye de Cadouin, début du XI[e] siècle.

Parchemin, 36 x 25 cm., 133 fol., LI., 25 l.

Ce manuscrit est un *comes* double, c'est-à-dire qu'il contient les épîtres et les évangiles pour l'ensemble des messes de l'année liturgique. Mutilé du début et de la fin, il commence au dimanche dans l'octave de l'Epiphanie pour se terminer brusquement au mercredi qui suit le dimanche après l'octave de saint Laurent. Il y a une petite lacune entre les fol. 61 - 62. Le temporal et le sanctoral sont mélangés, et les dimanches après la Pentecôte portent curieusement les titres archaïques bien connus des liturgistes : *post octavam apostolorum*, *post octavam sancti Laurentii*. Les fol. 1 - 94 et 111 - 113 sont de première main et remontent au début du XI[e] siècle. C'est dire que le codex est bien antérieur à la fondation de Cadouin (1119), à laquelle abbaye il a dû être offert, comme plusieurs autres, en don de joyeuse fondation. Les fol. 95 - 110 sont de la première moitié du XII[e] siècle, et il n'est p as téméraire d'y voir l'œuvre du *scriptorium* de l'abbaye naissante[10]. Le sanctoral, très clairsemé et très incomplet (il s'arrête à l'Assomption), ne possède aucune particularité spécifique. Quant aux leçons des vigiles de Pâques et de Pentecôte, elles sont strictement conformes au sacramentaire grégorien. Le manuscrit comporte les quatre récits de la Passion, respectivement au dimanche des Rameaux, aux mardi, mercredi et vendredi saints : cette disposition n'est pas romaine, mais bien romano-franque, et elle procède d'une tradition différente de celle présentée par le *comes* de Murbach. On ne saurait préciser davantage.

Bibliographie

— CORBIN, p. 7-8, sous le n° 1. Cet auteur dit à tort que les feuillets de la Passion selon saint Jean (fol. 84-87) sont rapportés, et attribue inexactement l'écriture au IX[e] siècle.

• **PERIGUEUX, AD, ms. 155** : évangile glose utilisé à Cadouin, XII[e] s.

Parchemin, 24 x 16 m., 87 fol., LI., 18 l.

Il s'agit des évangiles selon saint Marc et saint Jean. Le texte scripturaire occupe la place centrale de chaque page, et, selon la coutume des copistes de l'époque, il est entouré de toute part par la glose, en écriture beaucoup plus fine. Entre les deux évangiles se place un petit traité de comput.

Bibliographie

— CORBIN, p.8, sous le n°2.

• **PERIGUEUX, A.D., ms. 156** : épistolier utilisé à Cadouin, fin du XII[e] s.

Parchemin, 28 x 20 cm., 84 fol., LI., 20 l.

Le codex, gravement mutilé du début, commence avec le 5[e] dimanche après Pâques. Le sanctoral qui lui succède, et qui en est parfaitement séparé, est complet et ne correspond nullement au sanctoral cistercien. Deux seuls indices précis existent, qui pourraient permettre de le localiser, à savoir la 4[e] leçon de la vigile de Pentecôte (Ezéchiel) et la fête de la translation de saint Etienne, le promartyr (18. XI). Je n'en peux malheureusement rien tirer, car le premier est parfaitement *sui generis*, et je ne l'ai jamais rencontré ailleurs. Quant au second, on trouve cette fête si spéciale dans les diocèses de Périgueux, Limoges, Bourges, Sens, Auxerre et Tulle, et rien ne permet de trancher.

Bibliographie

— CORBIN, p.9, sous le n° 3. L'auteur dit à tort que le manuscrit contient aussi les évangiles.

• **PERIGUEUX, AD, ms, 157** : sacramentaire de Cahors utilisé à Cadouin, 1[e] moitié du X[e] s.

Parchemin, 32 x 23 cm., 180 fol., LI., 25-26 l.

Je ne dirai rien ici de ce très précieux et très important manuscrit, par la raison qu'il a fait l'objet d'une étude très poussée, dans laquelle sont données toutes les précisions désirables sur sa date, son lieu et ses très intéressantes particularités. Il s'agit d'un sacramentaire grégorien, dans lequel a été intégré la plus grande partie du supplément d'Aniane, avec, en plus, une trentaine de formulaires de messes propres en l'honneur des saints régionaux ou locaux, dont le célèbre saint-Front de Périgueux.

Bibliographie

— CORBIN, p.9-11, sous le n°4.

— Robert AMIET, *un sacramentaire de Cahors (X[e] siècle) à l'usage de l'abbaye de Cadouin*, in BSHAP 110 (1983) 125-146.

• **PERIGUEUX, AD, ms. 158** : fragment de sacramentaire utilisé à Cadouin, XII[e] s.

Parchemin, 37 x 26 cm., 8 fol., 2 col., 35 l.

On ne peut que déplorer la disparition du manuscrit dont faisait partie ce modeste quaternion. Le peu qui est conservé se rapporte aux messes votives et à celles pour les défunts. L'analyse fine des 48 formulaires subsistants montre que la quasi totalité des formules est empruntée soit au supplément d'Aniane, soit aux textes complémentaires carolingiens. Deux messes, seulement, proviennent d'autres sources et leurs titres indiquent clairement qu'elles sont relativement tardives : *Missa pro christianis qui in captivitate paganorum sunt*, et *Missa pro absolutione captivorum* (fol. 4 R). Il s'agit ici évidemment des croisades.

Bibliographie

— CORBIN, p. 11, sous le n°5.

• **PERIGUEUX, AD., ms. 159** : fragment de sacramentaire utilisé à Cadouin, XIII[e] s.

Parchemin, 28 x 21 cm., 2 fol., LI., 21 l.

Ce bifolium contient six formulaires de messes, concernant la première semaine du temps de l'Avent. Leur teneur est strictement conforme au sacramentaire grégorien.

Bibliographie

— CORBIN, p.12, sous le n° 6.

• **PERIGUEUX, AD, ms. 160** : Collectaire - rituel de Cadouin, XIV[e] s.

Parchemin 23 x 15 cm. 66 fol. LI.,22 l.

Ce codex, légèrement mutilé du début, renferme d'abord un collectaire-capitulaire (fol. 1-58), puis un feuillet additionnel comportant un complément au sanctoral (fol. 59), et enfin un rituel (fol. 60-66). Le sanctoral du collectaire est purement cistercien, et le seul saint, ajouté de première main, est le célèbre saint Front.

Bibliographie :

— CORBIN, p. 12-13, sous le n° 7.

• **PERIGUEUX, AD, ms. 161** : Graduel de Cadouin, XIV[e] s.

Parchemin 37 x 26 cm., 70 fol. 10 portées.

Ce manuscrit est gravement mutilé

du début et de la fin. Son temporal commence avec l'Epiphanie et son sanctoral, séparé du premier, se termine brusquement avec la Fête de l'Invention de la Sainte-Croix (3.V). De plus, il comporte plusieurs lacunes dans le corps du volume. Pour la fête du *Corpus Christi*, il contient la prose *Revera mirabile* (RH 17379) dont il est le seul et unique témoin connu.

Bibliographie :

— Eugène CHAMINADE, *Une prose du XV^e siècle*, in BSHAP 14 (1887) 475-481.

— CORBIN, p. 15-16, sous le n° 9.

• **PERIGUEUX, AD, ms. 162 :** Bréviaire de Cadouin (sanctoral), XIII^e s.

Parchemin 20 x 18 cm. 152 fol. LI.,30 l.

Outre les mutilations qu'il a subies au début et à la fin, ce codex comporte huit lacunes dans le corps du volume, respectivement entre les fol. 6-7, 21-22, 24-25, 49-50, 67-68, 105-106, 107-108 et 115-116. Il s'agit d'un bréviaire cistercien, qui a été copié pour Cadouin, comme en fait foi, *in situ* et de première main, la fête de saint Front.

Bibliographie :

— CORBIN, p. 16, sous le n° 10.

• **PERIGUEUX, AD, ms. 163 :** Bréviaire de Cadouin (sanctoral), fin du XII^e.

Parchemin 34 x 24 cm 154 fol. 2 col., 36 l.

Le bréviaire, qui ne comporte que le sanctoral et le début du psautier, est mutilé du début et de la fin. Il commence avec la fête de sainte Agnès (21.I). Le seul saint « récent » est saint Bernard de Clairvaux, canonisé en 1174. Toutes les hymnes (fol. 141-145) sont cisterciennes.

Bibliographie :

— CORBIN, p. 16-17, sous le n° 11.

— Chrysogone WADDELL, O.C.S.O., *The Twelfth century cistercian hymnal*, Gethseman Abbey, Trappist, Kentucky 40051, USA, T.I. p. 33-41.

PERIGUEUX, AD, ms. 164 : Lectionnaire de l'office à l'usage de Cadouin, début du XIII^e s.

Parchemin 31 x 22 cm. 50 fol. 2 col., 26 l.

Les textes des leçons sont disposés par groupe de trois, destinés à être utilisés *privatis diebus*. Il commence au mercredi des Cendres et s'arrête au mercredi-saint. Il s'agit donc d'un lectionnaire de carême. Le fol. 50 (garde) appartient à un missel du XIII^e siècle, et il contient les messes de 2^e, 3^e et 4^e dimanches après la Pentecôte.

Bibliographie :

— CORBIN, p. 17-18, sous le n° 12.

• **PERIGUEUX, AD, ms. 165 :** Lectionnaire de l'office à l'usage de Cadouin début du XIII^e s.

Parchemin 30 x 22 cm. 73 fol. 2 col., 26 l.

Ce manuscrit est le frère du précédent, dans ce sens que,comme chez lui, les leçons sont disposées par groupe de trois, à lire *privatis diebus*. Mutilé du début et de la fin, il commence avec le livre de la Genèse, et il poursuit par l'Exode, Isaïe, etc... Après la fête de la Circoncision (1. I), il est prescrit de lire les épîtres pauliniennes.

Bibliographie :

— CORBIN, p. 18, sous le n° 13.

PERIGUEUX, AD, ms. 166 : Antiphonaire - hymnaire de Cadouin (sanctoral), XV^e s.

Parchemin 37 x 27 cm. 224 fol. 9 portées.

Ce volume a certainement été copié pour l'abbaye de Cadouin, car, de première main et *in situ*, on trouve les chants pour les offices du Saint-Suaire (fol. 63 R) et de la Dédicace de l'abbatiale, le 5 octobre (fol. 134 R). Les trois derniers feuillets, qui contiennent l'office des morts, suivi d'un tonaire mutilé, appartiennent à un autre antiphonaire, remontant à la fin du XIII^e siècle. Plusieurs additions ont été effectuées à savoir les fêtes de sainte Anne, le Saint - Nom de Jésus, saint Joseph, saint Joachim et la Transfiguration, qui remontent au XVII^e siècle.

Bibliographie :

— CORBIN, p. 18-19, sous le n° 14.

• **PERIGUEUX, AD, ms. 167 :** Antiphonaire - hymnaire de Cadouin (sanctoral), XIV^e s.

Parchemin 36 x 27 cm. 174 fol. 10 portées.

Ce codex est le frère du précédent, il contient les mêmes fêtes et les mêmes additions. L'office des morts a été séparé en deux par l'adjonction maladroite de quatorze feuillets, datés de 1505, et contenant les offices de sainte Anne et de la Visitation (fol. 156-169).

Bibliographie :

— CORBIN, p. 19-21, sous le n° 15.

• **PERIGUEUX, AD, ms. 177 :** Fragment de lectionnaire de la messe, X^e s.

Parchemin, 35 x 23 cm. 3 fol. 2 col., 29 l.

Le manuscrit 177 est un recueil de fragments épars, dont celui qui est décrit ici. Il s'agit d'un *comes* double, dont trois seuls feuillets subsistent. Les dimensions, ainsi que la disposition du texte, montre que le codex dont provient ce misérable débris n'était pas le ms. 154.

• **PERIGUEUX, AD, 23.J.1.** : Euchologe privé, XV^e^ s.

Papier 15 x 12 cm. 18 fol. Ll., 21 l.

Ce petit volume, frippé et attaqué par les rats, provient du château de Borie-Petit (commune de Champcevinel, arrondissement et canton de Périgueux), propriété de la très importante famille périgourdine d'Abzac et de la Douze. En dépit de sa pauvre apparence, il est infiniment précieux, car il révèle tout un aspect totalement inconnu de la piété individuelle périgourdine à cette lointaine époque. Son contenu se compose essentiellement de formules plus ou moins longues, en latin, dont la plupart s'adressent au Christ et quelques unes à la Vierge. Il est manifeste que ces prières privées proviennent d'un ou de plusieurs livres d'heures que le copiste avait sous les yeux. Ce modeste livret mériterait une étude très attentive.

• **PERIGUEUX, AD, ms. 177** : Fragment de psautier, XIV^e^ s.

Parchemin 19 x 17 cm. 2 fol., 22 l.

Ce fragment d'un psautier manuel n'est remarquable que par la forme presque carrée de ses dimensions, ce qui est peu habituel.

• **CADOUIN, Cure, nc.** : Graduel de Cadouin, XVI^e^ s.

Parchemin 47 x 37 cm. 178 fol., 9 portées.

Ce beau spécimen de l'activité du *scriptorium* de Cadouin, ne comporte que deux lacunes, entre les fol. 156-157 et après le fol. 178. Il contient le temporal (fol. 1-113), le calendrier (fol. 115-118), le sanctoral (fol. 119-156), les communs (fol. 157-174) et se termine par un hymnaire (fol. 174-177). La messe du Saint Suaire est une addition (fol. 178).

Bibliographie :

— CORBIN, p. 13-15, sous le n° 8.

CADOUIN, Cure, nc. : Pièces diverses de l'Office de la Vierge, XII^e^ s.

Parchemin 26 x 17 cm. 2 fol.

Ce manuscrit contient le commentaire de saint Jérôme sur l'évangile selon saint Mathieu. Les deux derniers feuillets étant demeurés en blanc (fol. 103-104), une main contemporaine en a profité pour y copier quatre répons et quelques antiennes empruntés à l'office de la Vierge. Leur intérêt tient essentiellement à la date de la transcription, à savoir le XII^e^ siècle.

Bibliographie :

— CORBIN, p. 23, sous le n° 18.

• **PERIGUEUX, E, (Lit. 12)** : Antiphonaire - graduel à l'usage des religieuses dominicaines de Saint-Pardoux-la-Rivière, 1779.

Papier 26 x 18 cm. 134 p. Ll.,

8 portées.

Une pagination d'origine permet de se rendre compte que le codex est gravement mutilé. Il lui manque en effet, dans le corps du volume, 26 feuillets (p. 9-60), plus, à la fin, un nombre indéterminé de pages. Le titre fournit à son sujet toutes les précisions désirables : *Recueil d'antiennes, répons et versets à l'usage de l'Ordre de Saint-Dominique, A Saint-Pardoux-la-Rivière, ce 6 juillet 1779. Sœur de la Guionie.* Ce que le titre ne dit pas, c'est que le volume contient aussi les pièces de chant de certaines messes. Le temporal (p. 1-8 et 61-100) ne comporte que les très grandes fêtes. Quant au sanctoral, beaucoup plus fourni et spécifiquement dominicain (p. 101-134), il s'interrompt brusquement avec la fête de l'Assomption.

• **COLLECTION PRIVEE** : Antiphonaire (partie d'été) de la Chartreuse de Vauclaire, 1747.

Papier 48 x 31 cm. 436 p. 9 portées.

Ce fort volume, en excellent état de conservation donne l'état de l'antiphonaire cartusien au milieu du XVIII^e^ siècle. Il contient le temporal (p. 1-182), puis le sanctoral (p. 183-436), ce dernier ne comportant que les fêtes principales du calendrier liturgique de l'Ordre. Le manuscrit, qui ne porte pas de titre, provient de la Chartreuse de Vauclaire, fondée en 1330, supprimée en 1790, restaurée en 1858 et supprimée définitivement en 1901. Au bas de la page 434, on lit, au vermillon, la date de 1747.

• **COLLECTION PRIVEE** : Processionnal à l'usage des religieuses dominicaines de Saint-Pardoux-la-Rivière, XVe s.

Parchemin et papier 22 x 16 cm. 16 fol. 8 portées.

Dans son état actuel, ce petit livret comporte 14 feuillets de parchemin, suivis de deux feuillets de papier. A l'inté-

rieur du premier plat est collée une notice dactylographiée, selon laquelle ce volume du XV[e] siècle avec sa reliure du XVI[e] siècle, provient du couvent de Saint-Pardoux. De fait, son contenu, qui est très mutilé, est spécifiquement dominicain, et il correspond parfaitement avec les textes parallèles du processionnal des Frères Prêcheurs imprimé en 1679[11]. Il contient les répons et les antiennes pour les processions suivantes : dimanche de Pâques, Ascension, Purification, saint Pierre martyr, saint Dominique et l'Assomption, auxquelles succèdent les chants utilisés pour les funérailles. Suivent alors deux proses mariales : *Ave gloriosa virginum regina* (RH 1828), mutilée du début, et *Gaude flore virginali* (RH 6810). Sur les deux feuillets de papier qui suivent, également mutilés du début, on lit la messe votive dominicaine *De quinque stigmatibus Domini nostri Jesu Christi*, suivie du *Te Deum* marial. Les deux feuillets de garde en parchemin, contiennent un texte latin en gothique cursive, qui n'est pas antérieur au XVI[e] siècle. Au verso du premier feuillet de garde, demeuré en blanc, une religieuse de Saint-Pardoux, dont la bonne volonté évidente n'a pu suppléer son ignorance de la langue française, a écrit en orthographe phonétique ce qui suit, que je transcris lettre par lettre : *Je messer de se prosesioners que je prie le bon dieu de mefer la grase de bien de bien (!) aprandre vos* (inachevé).

Bibliographie :

— Eugène CHAMINADE, *Fragment d'un processionnal périgourdin*, in SR 33 (1899) 49-54 ; [12]

Nota : Les archives de l'évêché en possèdent la photocopie intégrale (Lit. 18).

• **PARIS, Bibl. Nationale, ms. lat. 821** : Sacramentaire du prieuré Saint-Aignan de Chalais, 2[e] moitié du XI[e] s.

Parchemin 40 x 28 cm, 143 fol, 2 col., I.

Ce très intéressant sacramentaire est, jusqu'à preuve du contraire, le plus ancien manuscrit liturgique périgourdin connu, et il a eu l'heureuse fortune de parvenir intact jusqu'à nous. On en trouvera une excellente description dans Leroquais. Ce dernier l'attribuait à une abbaye limousine non identifiable, mais une analyse plus poussée du calendrier et du sanctoral m'a permis de préciser qu'il s'agissait du prieuré périgourdin désigné ci-dessus, qui était situé à quelques kilomètres de l'ancienne limite du diocèse de Limoges.

Bibliographie :

— Victor LEROQUAIS, *Les sacramentaires et les missels manuscrits de bibliothèques publiques de France*, Paris-Mâcon, 1924, t.I, p. 154-158.

— Robet AMIET, *loc. cit.*, p. 143-145. Ce prieuré était augustinien et non pas bénédictin, comme je l'ai écrit par erreur.

Nota : Les Archives départementales de la Dordogne possèdent le microfilm de ce précieux manuscrit (1 Mi 394).

• **LIEU INCONNU** : Fragment d'antiphonaire de l'abbaye de Saint-Astier (?) XIe s.

Parchemin 40 x 28 cm, 2 fol.

Ce *bifolium* fut découvert vers 1890 par Eugène Chaminade dans un registre daté de 1570, dont il formait les feuillets de garde, registre légué à la Ville de Périgueux par le Marquis de Saint-Astier[13]. Détaché dudit volume, pour pouvoir être examiné à loisir, ce très précieux fragment en notation aquitaine, est aujourd'hui malheureusement introuvable. Il avait fait l'objet d'un article grâce auquel on sait qu'il renfermait des antiennes pour la fête de saint Hilaire (13.1), ainsi que les répons pour les troisièmes et quatrième nocturnes de la fête de saint Maur (15.1). Le fait que le registre auquel il servait de feuille de garde provient de Saint-Astier permet de conjecturer qu'il appartenait à l'abbaye périgourdine du même nom, fondée en 1013 et transformée en collégiale dans le troisième quart du XII[e] siècle[14]. La reproduction phototypique du recto du premier feuillet permet de déchiffrer quatre antiennes de l'office de saint Hilaire, dont les trois premières, fort rares, se retrouvent dans deux antiphonaires monastiques du Sud-Ouest de la France, de la même époque mais dont on ne peut préciser l'origine. Quant à la quatrième antienne, *Dixit Dominus Jesus beato Hilario*, elle est inconnue des répertoires du chant grégorien[15].

Bibliographie :

— Eugène CHAMINADE, *Fragment de notation aquitaine*, in BSHAP 19 (1892) 466-471.

• **LIEU INCONNU** : Livre d'heures à l'usage de Périgueux, XV[e] s.

Parchemin 142 x ? 137 fol.

Titre (fol^{R}) : *Incipiunt matutine beate*

Marie secundum usum Petragoricensem. La décoration se compose de 13 miniatures, et deux feuillets sont en déficit. Le propriétaire actuel du manuscrit est inconnu.

Bibliographie :

— Catalogue de la Bibliothèque de feu M.L. A. Barbet, en vente à l'Hôtel Drouot, les 13 et 14 juin 1932, n° 9.

— BSHAP 59 (1932) 179.

• **BORDEAUX - Bibl. Municipale, ms. 88 :** Bréviaire romain de la Curie copié au couvent franciscain de Bergerac, 1485.

Parchemin 16 x 11 cm, 475 fol. 2 col., 26 l.

Il résulte de deux notices de première main (fol. 191 V et 475 V), que ce bréviaire a été achevé le 15 octobre 1485 par le frère Antoine Delorme *(Anthonius de Ulmo)*, franciscain du couvent de Bergerac. Au calendrier, à la date du 26 août, est inscrite en rouge la dédicace de l'église de cette maison : *Consecratio ecclesie Minorum Brageriacensium* (fol. 195 V). Dès 1494, ce volume avait émigré dans le diocèse de Bordeaux, où il fut acheté en 1500 par le frère R. Surget, franciscain du couvent de Sainte-Foy (notes à l'intérieur des plats). Ce manuscrit n'a donc de périgourdin que son lieu d'exécution.

Bibliographie :

— Victor Leroquais : *Les bréviaires des bibliothèques publiques de France*, t.I., Paris - Mâcon 1935, p. 146.

• **PERIGUEUX, E. (Lit. 8 bis) :** Fragment de missel, XVI[e] s.

Parchemin 34 x 23 cm, 2 fol. 2 col., 32 l.

Ce bifolium sert de reliure à un livre de recettes, commencé le 1[er] ventôse an 9 de la République, qui provient de la paroisse de Saint-Pierre d'Eyraud (arrondissement de Bergerac, canton de La Force), ancien diocèse de Périgueux. Il contient des pièces du commun des saints (martyrs et vierges). Le caractère non-spécifique de ces textes empêche de savoir si ce missel était diocésain ou monastique.

Pour en terminer avec la nomenclature des manuscrits liturgiques périgourdins, dont très malheureusement, je le repète, pas un seul ne représente le rit autochtone de la cathédrale et des paroisses du diocèse, je me dois de signaler une inexactitude, bien compréhensible, du P. Alcide Carles. Dans un de ses articles, il parle par ouï-dire de l'existence d'un « Propre de Périgueux » *(sic)* conservé au Vatican[16]. Renseignement pris, il s'agit du cod. Regin. lat. 512 qui est un martyrologe d'Adon de la 2[e] famille, remontant au XI[e] siècle, et comportant dans ses marges de très intéressantes additions locales, effectuées au siècle suivant. Ces additions ne concernent malheureusement pas le diocèse de Périgueux, mais bien celui, tout voisin d'Angoulême[17].

IMPRIMES A L'USAGE DU CLERGE

Bréviaire 1487

En décembre 1898 furent découverts dans des reliures une cinquantaine de feuillets de parchemin, de format in - 8°, appartenant à un incunable dont le colophon, heureusement conservé, précise qu'il s'agissait d'un bréviaire à l'usage du diocèse de Périgueux, reproduisant le bréviaire manuscrit de l'évêque Hélie de Bourdeilles (1447-1468) et imprimé à Venise le 1[er] août 1487 par les soins de Jean-Antoine de Biretis. Ces précieux fragments, qui avaient été déposés à la Bibliothèque Municipale, sont très malheureusement aujourd'hui introuvables, ce qui est infiniment fâcheux.

Bibliographie

- SR 33 (1899) 18-21 ; 48 (1914) 411-413 et 518-520 ; [18] 100 (1966) 272.

— BSHAP 26 (1899) 44-45.
— BG III, 245.
— GW, entre les numéros 5428 et 5429[19].
— RH VI, 168.
— CS, p. 3.
— PELLECHET 2913.

RITUEL 1490 circa

Ce précieux et unique incunable est malheureusement gravement mutilé, et son titre a disparu. Particularité très intéressante et très précieuse, il contient des textes en dialecte périgourdin.

Lieu de dépôt
— Périgueux : M. (Inc.16)
— Paris : IRHT (Microfilm 10136).

Bibliographie
— SR 21 (1887) 90 ; 100 (1966) 273.
— BSHAP 22 (1895) 277.
— BG II, 196 ; III, 66.
— QC, p.23.
— CS, p.4.
— MA 975.
— BBA XXVII, 65.
— PELLECHET 7607.
— G. HERMANN, *Textes romans tirés d'un incunable périgourdin*, in Bull. hist. et phil. du Comité des Travaux historiques et scientifiques, Paris, 1907, p.422-439. L'auteur publie l'intégralité des textes en dialecte périgourdin contenus dans ce rituel.

RITUEL 1509

Cet ouvrage n'est connu que par la mention qu'en a fait Gibert dans son étude sur le mariage.

Bibliographie
— SR 21 (1887) 90[20].
— BSHAP 21 (1894) 318 ; 22 (1895) 277 ; 24 (1897) 56 ; 100 (1966) 273.
— BG II, 197.
— MA 976.
— QC p. 24.
— CS p. 4.
— Jean-Pierre GIBERT, *Tradition ou histoire de l'Eglise sur le sacrement de mariage*, t.1, Paris, p. 122.
— DESGRAVES, p. 51.
— DUJARRIC, p. 13. L'auteur pense à tort que le rituel incunable précédent est celui de 1509.
— Georges ROCAL, *Les vieilles coutumes dévotieuses et magiques du Périgord*, Toulouse 1928, p. 23, n° 1.

LIVRES D'HEURES début XVI[e] s. (?)

L'existence de ce volume est conjecturale. Elle semble ressortir du titre et du colophon de son homologue de 1550 (ci-dessous), qui parlent d'oraisons et d'offices *ajoutés* et qui précisent que le volume a été *nouvellement imprimé à Périgueux.*

ORDO 1524

Le lieu de dépôt de cet ordo, qui couvre un semestre de l'année liturgique (avril-octobre) est inconnu.

Bibliographie
— SR 100 (1966) 273.
— BSHAP 22 (1895), 276.
— BG II, 317.
— QC p. 24.
— BBA XXVII, 67.
— CS. p. 6.
— DESGRAVES, p. 52.

MISSEL 1525 :

Ce missel a été vu par Blume, qui en a extrait le texte de deux proses en l'honneur de saint Front. Il le qualifie ainsi : *Missale Petragoricense impressum Petragoricae 1525*, sans indiquer son lieu de dépôt. Chevalier ne fait que reproduire l'indication précédente. Malgré toutes mes recherches, je n'ai pas réussi à localiser ce précieux volume.

Bibliographie :
— AH 34, 5 et 190-191.
— RH VI, 168.

RITUEL 1536

Titre : *Manuale seu instructorium curatorum continens sacramenta ecclesie et modum ea administrandi cum pluribus aliis documentis accurate castigatum ac emendatum multis aliisque officiis de novo additis.*

Colophon : *Manuale seu maius baptisterium ad usum Petragoricensem accurate castigatum ac emendatum multis aliisque officiis de novo additis finit feliciter. Impressum Petragoris per Franciscum Textoris anno Domini miliesimo quingentesimo XXXVI die vero XXIII mensis aprilis.* In-4°, 119 folios.

Lieu de dépôt :
— Le Mans : M. (Th. 1779).
— Paris : IRHT. (Microfilm 9823).
— Périgueux : AD.(1 Mi 396 : microfilm).
— Périgueux : M. (PZ 6287 : Photocopie.

Bibliographie :
— SR 21 (1887) 90 ; 95 (1961) 225 ; 100 (1966) 273.
— BSHAP 21 (1894) 104 et 316.
— BG 11, 197.
— QC p. 19 et 33.
— RH VI, 168.
— BBA XXVII, 67.

— MA 977.
— CS, p. 5.
— DESGRAVES, p. 52
— Dom EDMOND MARTENE, *De antiquis ecclesiae ritibus*, t.1, Antverpiae 1736, col. 154.
— Josephus CATALANUS, *Rituale Romanum Benedicti papae XIV iussu editum et auctum perpetuis commentariis exornatum*, t.1, Romae 1757, p. 115.
— Jean-Baptiste THIERS, *Traité des superstitions qui regardent les sacrements*, Quatrième édition, t. IV Avignon 1777, p. 427.
— Jean ROUQUETTE, *Lo Ritual occitan del maridatge. Edicion sinoptica e critica de tres rituals amb formularis en lenga occitana (Bordèu 1466, Caors 1503, Perigus 1536) seguida d'una analisi de textes medievals e d'una prepausicion de ritual moderne del maridatge en lenga d'Oc*. Besiers - Montpellier, C.I.D.O - Centre Teologic Interdiocesan, 1981.
— Aimé-Georges MARTIMORT, *La documentation liturgique de Dom Edmond MARTENE*, Città del Vaticano 1978, p. 263, sous le n° 398. (Studi e testi 279).
— DUJARRIC p. 13.
— A. CLAUDIN, *Histoire de l'Imprimerie en France au XV^e^ et au XVI^e^ siècle*, t.1, Paris 1900, p. 314-315.

MISSEL 1541 :

Le titre et la date de ce missel, dont aucun exemplaire n'est parvenu jusqu'à nous, se trouvent heureusement recopiés dans les papiers laissés par Leydet : *Missale ad usum Petragoricensem de novo recognitum accurateque castigatum ac recenter perpulchris caracteribus impressum una cum pluribus missis tam in sanctorale quam in communi superadditis necnon cum officiis sanctarum Sororum Marie Iacobi et Salome sancte Genovefe virginis sancti Claudii episcopi sancti Rochi confessoris de novo insertis. Additum est insuper officium consecrationis et reconciliationis ecclesiarum et cimiteriorum pollutorum quod nunquam in precedentibus fuit repertum.* (Paris, Bibl. Nationale, Collection Périgord, vol. 25, fol. 51 V). Seuls ont miraculeusement subsisté cinq pauvres feuillets dépareillés, numérotés, d'origine IX, XVI, XVII, XXVIII et XXIV. Ils contiennent tout ou partie des messes suivantes : Purification (2.II), Blaise (3.II), Martyrs au Temps pascal, Tiburce, Valérien et Maxime (14.IV), Georges (23.IV), Pierre Martyr (29.IV), Frontaise (29.IV), Invention de saint Front (30.IV), Eutrope (30.IV), Philippe et Jacques (1.V), Jean-Baptiste (24.VI), Amand (abbé de Coly, 25.VI), Jean et Paul (26.VI), 10.000 martyrs (27.VI), Léon (28.VI), vigile des saints Pierre et Paul (28.VI).

Lieu de dépôt :
— Périgueux AD 5 E 507/1[21]
Bibliographie :
— SR 21(1887) 91 ; 44 (1910) 800 ; 95 (1961) 382 ; 100 (1966) 273.
— BSHAP 4 (1877) 204 ; 21 (1894) 104.
— BG II, 264.
— QC, p. 24.
— WB 779.
— BBA XXVII, 67.
— CS, p. 4.
— DUJARRIC, p. 13.
— DESGRAVES, p. 52.
— Louis GRILLON, *Au sujet de quelques feuillets d'un ancien missel périgourdin*, manuscrit sans date (vers 1960) conservé aux Archives de l'Evêché (D247).

ORDO 1542 :

Le lieu de dépôt de ce volume est inconnu.
Bibliographie :
— SR 100 (1966) 273.
— BSHAP 22 (1895) 276.
— BG 11,317.
— QC p. 24.
— BBA XXVII, 68.
— C.S., p. 6.
— DESGRAVES, p. 53.

ORDO 1548 :

Titre : *Ordo divini officii secundum usum ecclesie cathedralis Petragoricensis quem quilibet prefate diocesis in sacris ordinibus constitutus non prior legiatus tenetur observare ab hac divi Luce synodo usque ad sequentem post Quasimodo synodum. Petragoris apud Marcum Batas.*

Nota : Cet ordo couvre un semestre, du 14 octobre 1548 au 4 mai 1549.

Lieu de dépôt :
— Paris : N. (Rés. B 27811)
— Périgueux : AD. (1 Mi 395 : microfilm)
— Périgueux : M (MZ 1485 : photocopie)
— Périgueux : E. (Lit. 9 bis : photocopie)

Bibliographie :
— SR 95 (1961) 225 ; 100 (1966) 273.

— BSHAP 22 (1895) 276.
— BG II, 317.
— QC, p. 25 et 34.
— BBA XXVII, 68.
— CS, p. 6.
— Jules ANDRIEU, *Bibliographie générale de l'Agenais et des parties du Condomois et du Bazadois incorporés dans le département du Lot-et-Garonne*, t.III, Paris 1891, p. 19
— DESGRAVES, p. 53.

LIVRES D'HEURES 1550

Titre : *Officium beate Marie virginis ad usum Petragoricensem totum ad longum cum multis officiis et aliis pluriscque orationibus de novo additis. Anno Domini millesimo quingentesimo L die vero XVII mensis octobris.*

Colophon : *Icy finissent les heures Nostre Dame a lusaige de Périgueux toutes au long et plusieurs aultres oraisons nouvellement imprimées à Périgueux et achevées le XVIII de septembre MDL.*

In-12, 73 folios.

Lieu de dépot :
— Paris ; N. (Rés. B 27691).
— Périgueux : M. (PZ 6288 ; photocopie)
— Périgueux : E. (Lit. 9 bis ; photocopie).

Bibliographie :
— BSHAP 22 (1895) 276.
— BG II, 316.
— QC, p. 25.
— BBA XXVII, 69.
— *Bull. hist. et philologique du Comité des Trav. Hist. et Scient.*, 1895, p. 293.
— DESGRAVES, p. 54.

Nota : Cet ouvrage est inconnu du répertoire de Hanns Bohatta, *Bibliographie des Livres d'Heures des XV. und XVI. Jahrhunderts*, Wien 1924.

BREVIAIRE 1559

Le seul exemplaire connu de ce bréviaire in-16 en deux volumes a péri dans l'incendie du Grand Séminaire de Périgueux (24-25 octobre 1886). Comme pour le missel de 1541, son titre et sa date ont été conservés dans les papiers de Leydet : *Breviarium secundum verum usum ecclesie cathedralis Petragoricensis novissime correctum et emendatum ac in melius transmutatum una cum pluribus sanctorum ac sanctorum officiis (que nusquam in prioribus addita existere) recenter additis locisque suis insertis atque Kalendario ad verum ritum dicte ecclesie cathedralis ordinato et perpulchris caracteribus ornato. Apud Marcum Balas MDLIX.* Le frontispice s'ornait d'un bois gravé représentant saint Front terrassant un dragon (*ibid.*, fol. 51 R).

Nota : Trois autres manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris concernent le Périgord, mais, vérification faite, aucun ne contient des indications sur la liturgie locale.

Ce sont :
— ms. lat. 12663, fol. 134-160, papiers des Mauristes sur l'abbaye de Brantôme.
— ms. lat. 12759, papiers d'Estiennot sur le Périgord.
— m. lat. 12779, papier de Mabillon sur Sarlat.

Bibliographie :
— SR 20 (1886) 695 ; 21 (1887), 91 et 155 ; 95 (1961), 382 ; 100 (1966) 273.
— BSHAP 4 (1877) 205.
— BG I, 87.
— QC, p. 34.
— RH VI, 168.
— CS, p. 3.
— LABICHE DE REIGNEFORT, *Six mois des vies des saints du diocèse de Limoges et de tout le Limousin*, t.II, Limoges 1828, p. 202, n.1.

RITUEL 1559 ca.

Titre : *Manuale seu instructorium curatorum continens sacramenta Ecclesie et modum ea administrandi cum pluribus aliis documentis. Adiecta nuper est benedictio fontium aque benedicte tam in vigilia Pasche quam Pentecostes. Venundatur Petragoris apud Marcum Batas (s.d.).*

Nota: Comme le bréviaire ci-dessus, le seul exemplaire connu de ce rituel a été détruit dans l'incendie du Séminaire en 1886. Une copie partielle, exécutée en 1871, est conservée aux Archives de l'Evêché (RB 59).

Bibliographie :
— SR 20 (1886) 14 ; 21 (1887) 90 ; 95 (1961) 382 ; 100 (1966), 273.
— BSHAP 4 (1877) 204 ; 13 (1886) 446.
— BG II, 197 ; III, 66.
— QC, p. 25 et 34.
— MA 978. L'auteur donne la date de 1550 ca.
— BBA XXVII, 68
— CS, p. 5.
— DESGRAVES, p. 53.

MESSES PROPRES 1629

Ce volume, dont apparemment aucun

exemplaire ne subsite, a été utilisé par Auguste-Bernard Pergot dans son ouvrage : *La vie de saint Front*, Périgueux, Bouchaire, 1861. Il en a extrait la messe propre de ce saint (p. 434-439), qu'il a fait précéder du chapeau suivant : *Messe de saint Front d'après le Propre du diocèse imprimé en 1629 par ordre de François de Labéraudière, évêque de Périgueux.*

OFFICES PROPRES 1629

Titre : *Proprium sanctorum dioecesis Petrochorensis, ad formam breviarii romani accomodatum, et R. in Christo patris D.D. Francisci Delaberaudière Petrochorensis episcopi auctoritate editum.* Petrochorae, apud Petrum Dalvy typoraphum, 1629. In - 8°, 88 p.

Lieu de dépôt :

— Périgueux : M. (PZ 1734 Rés. et PZ 2121 Rés.)[22].

— Paris : G. (BB 8° 1151 inv. 1693, p. 4).

Bibliographie :

— SR 20 (1886) 696 ; 21 (1887) 91 et 155 ; 100 (1966) 275.

— BSHAP 25 (1898) 384 ; 100 (1973) 40.

— BG III, 42.

— RH VI, 168.

— CS, p. 3.

RITUEL 1651

Titre : *Rituale Petrachoricense ad romani formam expressum, auctoritate illustrissimi et reverendissimi in Christo patris Domini Philibert Brandon, Petrachoricensis episcopi.* Petrachorae, apud P. Dalvy, 1651 - In 8°, 456-322, 56 p.

Lieu de dépôt :

— Périgueux : E. (Lit. 23).

— Périgueux : M. (PZ 1799).

— Périgueux : AD (A 452).

— Paris : N (B 1711).

— Paris : M (13221).

— Paris : G (BB 4° 183 inv. 406).

— Paris : A (4° T 886).

— Paris : IC (5695).

— Chancelade : Musée d'Art religieux (inc.).

— Bordeaux : M. (T 1738).

— Saintes : M. (Inv. 8355).

— Niort : M. (Th 562).

— Saint Mihiel : M. (D 162).

Bibliographie :

— SR 21 (1887) 92 ; 100 (1966) 275.

— BSHAP 47 (1920) 77 ; 100 (1973) 42.

— BG III, 66.

— RH VI, 168.[23].

— MA 979.

— CS, p. 5.

RITUEL 1680

Titre : *Rituel du diocèse de Périgueux dressé sur le Rituel romain du pape Paul V, renouvelé et augmenté par Mgr l'illustrissime et révérendissime Guillaume Le Boux, évêque de Périgueux.* Périgueux, Pierre Dalvy, 1680. In-4°, (6), 312 p., (4), 439 p., (1).

Lieu de dépôt :

— Périgueux : E. (Lit. 16).

— Périgueux : M. (PZ 5936).

— Paris : N. (B 1712).

— Paris : G. (Rés. BB 4° 184 inv. 407).

— Tulle : M. (A 11203).

Bibliographie :

— SR 21 (1887) 92 ; 100 (1966) 275.

— RH VI, 168.

— MA 980.

— CS, p. 5.

— BSHAP 100 (1973) 45.

MESSES PROPRES 1716 (in -4°)

Ce petit fascicule se compose de deux parties distinctes possédant chacune son titre propre : d'abord *Festa recens addita kalendario romano* (p. 1), puis *Festa propria kalendarii Petrocorensis* (p. 8). Au colophon, on lit : *Petrocorae, apud A. Dalvy (s.d.)* A la page 7, il est indiqué que la messe votive *ad postulandam gratiam bene moriendi* a été autorisée dans le diocèse de Périgueux par un décret de l'évêque Pierre Clément du mois de juillet 1716 - In 4°, 16 p.

Lieu de dépôt :

— Périgueux : E. (Lit. 7).

— Périgueux : M. (MZ 1108).

Bibliographie :

— SR 21 (1887) 91 ; 44 (1910) 800 ; 100 (1966) 275.

— CS, p. 4.

MESSES PROPRES 1716 (in-fol.).

Ce *bifolium* est pratiquement la reproduction en grand format du fascicule précédent[24] - In fol., 4 p.

Lieu de dépôt :

— Périgueux : E (Lit. 7).

— Périgueux : M (GZ 467).

Bibliographie :

— SR 21 (1887) 91 et 155 ; 44 (1910) 800-801, 815-817, 885-887[25] ; 45 (1911) 39 ; 100 (1966) 275.

— CS, p. 4.

OFFICES PROPRES 1716 circa

Un exemplaire mutilé de ce volume a été vu par les auteurs de la *Bibliothèque*

générale, mais il est aujourd'hui introuvable. L'absence de titre de ce « Propre du diocèse de Périgueux » ne leur a pas permis de le dater exactement ; « probablement du XVIII[e] siècle ». Il s'agit d'un petit in-16 de 226 pages.

Bibliographie :
— SR 21 (1887) 91 ; 100 (1966) 275.
— BG III, 42.
— CS, p. 4.

PROCESSIONNAL DES ROGATIONS 1742

Titre : *Rituel de l'Eglise de Périgueux pour les Rogations.* Périgueux, Pierre Dalvy, 1742. In-8°, 52 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 26).
— Périgueux : M. (PZ 1800).

Bibliographie :
— SR 100 (1966) 276.
— NG III, 66.
— MA 981.
— CS, p. 5.

RITUEL 1763

Titre : *Rituel du diocèse de Périgueux, imprimé par l'autorité de Mgr Jean-Chrétien de Macheco de Premeaux, évêque de Périgueux.* - Paris, H.L. Guérin et L.F. Delatour, 1763. In - 4°, XVI, 467 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 17).
— Périgueux : M. (MZ 234, MZ 235, PZ 5976).
— Périgueux : AD (A 451).
— Paris : N. (B 1713).
— Paris : A. (4° T 887).
— Lyon : FC (173 B II).
— Chancelade : Musée d'Art religieux (nc.).

Bibliographie :
— SR 21 (1887) 92 ; 95 (1961) 384 ; 100 (1966) 276.
— BSHAP 47 (1920) 77.
— BG III, 66.
— RH VI, 168.
— MA 982.
— CS, p. 5.

EXTRAITS DU RITUEL 1763

Titre : *Manuel du Rituel de Périgueux, imprimé par l'autorité...* (= Rituel) - Paris, Hippolyte-Louis Guérin et L.F. Delatour, 1763. In-8°, VII, 304 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 27).
— Périgueux : M. (PZ 1360, PZ 1361).
— Périgueux : AD. (A 453).
— Paris : N (B 4571).
— Clermont : M. (41384).
— Lyon : FC (A 42043).
— Solesmes : A (LLd/4 - 32/1).

Bibliographie :
— SR 21 (1887) 92 ; 95 (1961) 384 ; 100 (1966) 276.
— BG II, 197.
— MA 983.
— CS, p. 5.

BREVIAIRE 1781

Titre : *Breviarium Petrocorense, illustrissimi et reverendissimi in Christo patris D.D. Emmanuel-Ludovici de Grossolles de Flamarens, episcopi Petrocorensis, autoritate, necnon venerabilis ejusdem Capituli consensu, editum.* Paris, Cl. Simon, 1781. IN-12, 4 volumes :
I - XII p., [12], 560 - CLX p.
II - XII p., [12], 486 - CLX p., (1).
III - XII p., [12], 610 - CLX p.
IV - XII p., [12], 576 - CLVIII p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 39-42).
— Périgueux : M. (PZ 159).
— Périgueux : AD. (A 431).
— Paris : N. (B 4572).
— Paris : A. (8° T. 2324).
— Paris : B. (8° F 137 Périgueux 1 [I,III]).
— La Rochelle : M. (7362 C).
— Besançon : M. (Arch. P.I. 231).
— Solesmes : A. (LLe/ 2-74 /2).
— Grenoble : M. (F. 27923).
— Lille : IC. (3. C. 47).
— Milan : N. (Gerli 2167 - 2170).
— Lyon : FC. (A 43061 [I,II, III]7.
— Chancelade : Musée d'Art Religieux (nc. [IV]).
— Angers : UCO (502.688 [I])
— Ligugé : A. (Lit. II 221 A/1,3 [I,III])
— Toulouse : IC (JC 137 [I])

Bibliographie :
— SR 21 (1887) 74 ; 95 (1961) 392 ; 100 (1966) 276.
— BG I, 87.
— RH VI, 168[26].
— CS, p. 3.

SUPPLEMENT AU BREVIAIRE 1781

Titre : *Supplementum Breviarii Petrocorensis, in quo continetur Calendarium gregorianum, Rubricae generales Breviarii et Commune Patronorum pro ipsorum die festo et octava, illustrissimi...* (= Bréviaire) - Parisiis, Cl. Simon, 1781 - In -12, [II], 232 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 43).
— Périgueux : M. (PZ 1941).
— Périgueux : AD (A 432).
— Paris : N (B 4572).
— Paris : A (8° T 2325).

— Lyon : FC. (A 43061/2).
Bibliographie :
— SR 100 (1966) 276.
— CS, p. 4.

MISSEL 1782
Titre : *Missale Petrocorense, illustrissimi...* (= Bréviaire). Paris, Cl. Simon, 1782 - In fol., 20-XLIV-606 - CLXXX p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 4).
— Périgueux : M. (GZ 45, GZ 46, GZ 47)
— Périgueux : AD. (AF 1).
— Paris : N. (B 134).
— Paris : A. (Fol. T 721).
— Paris : G. (Z fol. 443 inv. 329).
— Paris : B. (F ° F 137 Périgueux 1).
— Chancelade : Musée d'Art religieux (nc).
— Besançon : M. (Arch. G. II. 117).
— Solesmes : A. (LLa/1 - 66/1).
— Lyon : FC (164. B.I.).
— Ligugé : A. (Lit. II 89 F°).
— Lille : IC. (3 C. 43).
— Bourges : M. (A 910 F°).
— Angers : UCO (974).
— Milan : N. (Gerli 197).
Bibliographie :
— SR 21 (1887) 74 ; 95 (1961) 392 ; 100 (1966) 276.
— RH VI, 168.
— WB 780.
— CS, p. 4.

MISSEL DES DEFUNTS 1782
Il s'agit d'un « tiré à part » du missel précédent, dont l'unique exemplaire connu est en déficit de sa page de titre. In fol., XX, 22 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 5).

PSAUTIER 1782 (fol.)
Titre : *Psautier selon le Bréviaire de Périgueux imprimé par l'ordre d'illustrissime et reverendissime Père en Dieu Mgr Emmanuel-Louis de Grossolles de Flamarens, évêque de Périgueux, et du consentement du Chapitre* - Paris, Cl. Simon, 1782 - Grand in-fol., VI - 354 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (A 3-1).
— Cadouin : Cure. (nc.).
Bibliographie :
— SR 21 (1887) 92 ; 95 (1961) 392 ; 100 (1966) 276.
— CS, p. 5.

ANTIPHONAIRE (Communs) 1783 (fol.)
Titre : *Offices communs extraits de l'Antiphonaire de Périgueux, imprimé...* (= Psautier) - Paris, Cl. Simon, 1783 - Grand in fol., XCII - CCCLXXVI p. (relié avec le précédent).
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (A 3-1).
— Cadouin : Cure (nc.).

ANTIPHONAIRE (temporal) 1784 (fol.).
Titre : *Antiphonaire de Périgueux imprimé...* (= Psautier).
— Paris, A.M. Lottin, 1784. Grand in-fol., 1042 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (A 3-5)[27].
— Périgueux : M. (A 123).
Bibliographie :
— SR 21 (1887) 93 ; 95 (1961) 392 ; 100 (1966) 276.
— CS, p. 6.

GRADUEL 1784 (fol.)
Aucun exemplaire ne semble avoir subsisté.
Bibliographie :
— SR 21 (1887) 93 ; 95 (1961) 392 ; 100 (1966) 276.
— CS, p. 6.

ANTIPHONAIRE (sanctoral) 1785 (fol.).
Dans le seul exemplaire connu, le titre est en déficit. Grand in fol., 548-380 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (A 3-6)[28].
Bibliographie :
— SR 21 (1887) 93 ; 95 (1961) 322 ; 100 (1966) 276.
— CS, p. 6.

RITUEL 1827
Titre : *Rituel du diocèse de Périgueux, imprimé par l'autorité de Mgr Alexandre-Charles-Louis-Rose de Lostanges, évêque de Périgueux* - Périgueux, Dupont père et fils, 1827 - In 4°, 475 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 14).
— Périgueux : M. (PZ 5937).
— Périgueux : AD. (A. 450).
— Paris : N. (B 1714).
— Paris : B. (8° F 137 Périgueux 1).
— Paris : CNPL (123 PER 1827).
— Besançon : M. (Arch. M. IV. 64).
— Ligugé : A (170 f° PER).
— Lyon : FC (A 41020).
— Solesmes : A (LLo /2-74/2)
— Chancelade : Musée d'Art religieux (nc).
Bibliographie :
— SR 21 (1887) 92 ; 100 (1966) 281.

— BG III, 66.
— RH VI, 168.
— MA 984[29].
— CS, p. 9.

PROCESSIONNAL 1828

Titre : *Manuel ou Processionnal du diocèse de Périgueux imprimé...* (= Rituel) - Périgueux, Dupont Père et fils, 1828 - In 8° -V - 520 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 24).
— Périgueux : M. (PZ 1362, PZ 5975).
— Paris : B. (8° F 137 Périgueux 2).
— Chancelade : Musée d'Art religieux (nc.).

Bibliographie :
— SR 21 (1887) 92 ; 100 (1966) 281.
— RH VI, 168.
— MA 985.
— CS, p. 9.

BREVIAIRE 1833

Titre : *Breviarium Petrocorense, illustrissimi et reverendissimi in Christo patris D.D. Alexandri-Caroli-Ludovici de Lostanges, episcopi Petrocorensis auctoritate, necnon venerabilis ejusdem Capituli consensu, secundo editum.* Besançon, L. Gauthier, 1833, In-12, 4 volumes.

I - [2], VIII - XXVI, 583 - CCV p., [3] 12 p.
II - [2], LIII - 626 - CLXXVIII p., [3], 12 p.
III - [2], X p., 2, XXVI - 660 - CXCVI p., [3], 12 p.
IV - [2], XXVI - 598 - CCII p., [3], 12 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 44-47).
— Périgueux : M. (PZ 161-164 ; PZ 5974 (1-4).
— Périgueux : AD. (A 432).
— Paris : N. (B 4573).
— Lyon : FC. (166, C. VI).
— Besançon : M. (Arch. P.I, 232).
— Ligugé : A. (Lit. II, 221).
— Angers : UCO. (502537-40).
— Solesmes : A. (LLe/2-74/3 [I, II, III]).
— Verdun : M.

Bibliographie :
— SR 21 (1887) 75 ; 95 (1961) 73 ; 100 (1966) 281.
— BG I, 87.
— RH VI, 168.
— CS, p. 9.

EXTRAITS DU RITUEL 1839

Titre : *Compendium du Rituel du diocèse de Périgueux imprimé par ordre de Mgr Thomas-Marie-Joseph Gousset.* Périgueux, Lavertujon, 1839 - In -12, 136 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 62).
— Périgueux : M. (PZ 5934).
— Périgueux : AD. (A 1354).
— Besançon : M. (Arch. P. IV, 58).
— Lyon : FC (A 42047).

Bibliographie :
— SR 21 (1887) 92[30] ; 100 (1966) 281.
— BG III, 203.
— MA 987.
— CS, p. 10.

PROPRE DE L'ANTIPHONAIRE 1847 (fol.)

Titre : *Festa propria diocesis Petrocorensis pro antiphonario romano.* Lyon, Pelagaud, 1847, Grand in-fol, 30 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (A 3-2).
— Périgueux : M. (GZ 480).
— Paris : N. (B 7878).

PROPRE DE L'ANTIPHONAIRE 1847 (8°).

Titre : *Festa propria...* = In-fol. Lyon, Pelagaud, 1847, - In-8°, 47 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 93).

PROPRE DU GRADUEL 1847 (fol.).

Titre : *Festa propria diocesis Petrocorensis pro graduali romano* - Lyon, J.B. Pelagaud, 1847. Grand in-fol., 12 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (A3-3).
— Paris : N. (B 7878).
— Chancelade : Musée d'Art religieux (nc).

PROPRE DU GRADUEL 1847 (8°)

Titre : *Festa propria...* (= Graduel fol.) - Lyon, J.B. Pelagaud, 1847 - In 8°, 23 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 32).
— Périgueux : M. (PZ 6212).
— Périgueux : AD. (A 1355).
— Solesmes : A. (LLd/7-23/3).

MESSES PROPRES 1847

Titre : *Missae propriae sanctorum dioeceseos Petrocorensis.* Lyon, J.B. Pelagaud, 1847, Fol., 24 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 2).
— Périgueux : M. (GZ 465).
— Périgueux : AD. (A 1353).
— Paris : N. (B 135).
— Lyon : FC. (A 40004).
— Solesmes : A. (Bra/ L 1 (24)).
— Ligugé : A. (Lit II 85 f° F).
— Lille : IC. (2 C. 57).
— Angers : UCO. (502-684).
— Toulouse : IC (JH doc 1).

Bibliographie :

— SR 21 (1887) 75 ; 100 (1966) 282.
— RH VI, 168.
— CS, p. 9.

OFFICES PROPRES 1847

Titre : *Officia propria dioecesis Petrocorensis* - Lyon Pelagaud, 1847 - In. 12, 4 fascicules :
I - [2], 35 p.
II - [2], 55 p.
III - [2], 24 p.
IV - [2], 34 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 60).
— Paris : N. (B 13350, B 13351).
— Solesmes : A. (LLd/2-54/1, LLe/2-74/1).
Bibliographie :
— SR 21 (1887) 75 ; 100 (1966) 282.
— RH VI, 168.
— BG II, 316.
— CS, p. 9.

OFFICES PROPRES (diurnal) 1847.

Titre : *Officia propria dioecesis Petrocorensis pro diurnali romano* - Lyon, Pelagaud, 1847 - In 12, [1], 45 p.
Lieu de dépôt :
— Paris : N. (B 13352).

CEREMONIAL 1857

Titre : *Ordonnance et règlement sur les cérémonies. Extraits du second synode de Périgueux* - Périgueux, Lavertujon, 1857 - In 8°, p. 41-165.
Lieu de dépôt :
— Lyon : FC (145 D. III (24)).
Bibliographie :
— BG III, 55.

SUPPLEMENT AUX OFFICES PROPRES 1866

Titre : *Officia addenda Breviarii Romano pro dioecesi Petrocorensi*, s. l. n. t. n. d. (L'approbation épiscopale est en date du 25.VIII.1866) - In 12, [1], 4 - / - / 26 p., [1], 31 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 61).

PROPRE DE L'ANTIPHONAIRE 1868 (8°).

Titre : Festa propria dioecesis Petrocorensis pro antiphonario romano. Périgueux, Jean Bonnet, 1868 in 8°, 40 p.
Lieu de dépôt :
Périgueux : E. (Lit. 30).

MESSES PROPRES 1871 :

Titre : *Missae propriae dioeceseos Petrocorensis* - Périgueux, J. Bonnet, 1871, fol., [1], 12 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 1).
— Périgueux : M. (GZ 487).

OFFICE PROPRES 1871

Titre : *Officia propria dioecesis Petrocorensis* - Périgueux, Jean Bonnet, 1871 In.12, 4 fascicules :
I - mq.
II - [1], 28 p.
III - [1], 37 p.
IV - mq.
Lieu de dépôt :
Périgueux : E. (Lit. 63-64).
Bibliographie :
— SR 21 (1887) 76 ; 100 (1966) 282.

PROPRE DU GRADUEL 1875 (8°)

Titre *Festa propria dioecesis Petrocorensis pro graduali romano.* Périgueux, Bounet, 1875 - In 8°, 19 p.
Lieu de dépôt :
Périgueux : E. (Lit. 94).

PROPRE DE L'ANTIPHONAIRE 1880 (8°)

Titre : *Festa propria dioecesis Petrocorensis pro antiphonario romano* - Sous-titre : *Officia propria sanctorum dioecesis Petrocorensis pro antiphonario romano.* Périgueux, Cassard, 1880, In 12, 40 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 29).

CEREMONIAL 1881

Titre : *Règlement sur les cérémonies à l'usage du diocèse de Périgueux approuvé par Mgr l'Evêque. Deuxième édition.* Périgueux, Cassard, 1881, In 8°, XI, 237 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit 28).
— Périgueux : M. (Z 5935).
— Périgueux : AD. (A 442).
— Lyon : FC. (A 42046).
— Solesme : A. (LLd/5-23/1).
Bibliographie :
— BG III,55.

PROPRE DU GRADUEL 1881 (8°)

Titre : *Festa propria dioecesis Petrocorensis pro antiphonario romano* - Sous-titre : *Missae propria sanctorum diocesis Petrocorensis pro graduali romano.* Périgueux, Cassard, 1881, in 8°, 20 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 31).

MESSES PROPRES 1887 :

Titre : *Proprium sanctorum dioecesis Petrocorensis a S.R.C. approbatum ac de mandato Reverendissimi et Illustrissimi D.D. Nicolai-Josephi Daberi episcopi Petrocorensis et Sarlatensis edi-*

tum. Tournai, Desclée, 1887 - Fol. [2] 31 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 6).
— Périgueux : M. (GZ 466).
— Périgueux : AD. (A 1356).
— Lyon : FC. (A (40005).
— Solesmes : A. (LLb/1-22).
— Ligugé : A. (Lit. II 85 f° G).
— Lille : IC. (2. C. 57).
— Angers : UCO. (502-685).
Bibliographie :
— SR 100 (1966) 282.

OFFICES PROPRES 1887
Titre : *Proprium sanctorum diocesis Petrocorensis...* = Messes propres - Tournai, Desclée 1887. In 12, 4 fascicules :
I - X - 31 p.
II - 48 p.
III - 47 p.
IV - 48 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 52-55).
— Périgueux : M. (PZ 6214).
— Paris : B. (8° F.139.1).
— Lyon : FC. (168.B.VIII).
— Solesmes : A. (LLe/2-5/1 [XIV,1]).
— Ligugé : A. (Lit II 221B/1-3) [I, II, III]).
Bibliographie :
— RH VI, 168.
— SR 100 (1966) 282.

OFFICES PROPRES (diurnal) 1887.
Titre : *Proprium sanctorum dioecesis Petrocorensis...* (= Messes propres) - Tournai, Desclée, 1887, In-16, XVI, 39 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 71).

PROPRE DE L'ANTIPHONAIRE 1888 (8°).
Titre : *Proprium sanctorum diocesis Petrocorensis ad compendium antiphonarii et breviarii Romani*. Ratisbonne, Pustet, s.d. (*L'imprimatur* est du 29 juin 1888). In 8°, 38 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 95).

OFFICES PROPRES 1888 (in 12).
Titre : *Proprium sanctorum dioecesis Petrocorensis...* (= Messes propres) - Tournai, Desclée, 1888, 4 fascicules :
I - X - 31 p.
II - 48 p.
III - 47 p.
IV - 48 p.
Lieu de dépôt :
Périgueux : E. (Lit. 56 - 59).

OFFICES PROPRES 1888 (in-16).
Titre : *Proprium...* (= 1888 in-12) - 4 fascicules :
I - mq.
II - 46 p., [1], 3 p.
III - 47 - 2 p.
IV - 48 p., [1], 2 p., [1].
Lieu de dépôt :
— *Périgueux : E. (Lit. 65-67).*

OFFICES PROPRES 1888 (in-24).
Titre : *Proprium...* (= 1888 in 12) - 4 fascicules :
I - XVI - 32 p.
II - 50 p.
III - mq.
IV - 52 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 68-70).

MESSES PROPRES 1905
Titre : *Proprium sanctorum dioeceseos Petrocoricensis a S.R.C. approbatum anno 1885 ac de mandato reverendissimi et illustrissimi Francisci Mariae Joseph Delamaire episcopi Petrocoricensis et Sarlatensis editum*. Rome Paris, Desclée, Lefebvre et soc., 1905 - In fol. 31 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 11).
— Solesmes : A. (LLa/1-51/III, 3).
Bibliographie :
— SR 100 (1966) 283.

SUPPLEMENT AUX OFFICES PROPRES 1906
Sans titre - Tournai, Desclée, 1906 - In 12.
III - 4 p.
IV - 2 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 21).

PROPRE DU GRADUEL 1911 (in-8°).
Titre : *Missae propriae diocesis Petrocoricensis* - Tournai, Desclée, 1911 - In 8°, 33 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 22).
— Lyon : FC. (168 B.V.).
— Solesmes : A. (LLd/7-23/4).
— Ligugé : A. (Mel. lit. 55).
— Lille : IC. (2. C. 57).
— Angers : Uco. (502.687).

SUPPLEMENT AUX MESSES PROPRES 1915
Titre : *Die 3 julii translationis sancti Sacerdotis episcopi et confessoris* Périgueux, 1915, In fol., 2 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 2).
— Périgueux : M. (GZ 486).

OFFICES PROPRES 1915 (in-12).

Titre : *Proprium sanctorum dioecesis Petrocoricensis S.R.C. approbatum ac de mandato illustrissimi et reverendissimi Mariae Ludovici Mauritii Rivière episcopi Petrocoricensis et Sarlatensis editum* - Tours, Mame, 1915 - In 12, 4 fascicules :

I - 40 p., [2].
II - 52 p., [2].
III - 51 p., [2].
IV - 66 p., [1].

Lieu de dépôt :

— Périgueux : E. (Lit. 75-78).
— Périgueux : M. (PZ 6213).
— Lyon : FC. (A 42039).

Bibliographie :

— SR 100 (1966) 283.

OFFICES PROPRES 1917 (in-16).

Titre : *Proprium sanctorum...* (= 1915) - Tours, Mame, 1917 - In 16 - 4 fascicules :

I 39 p., [2].
II 61 p., [1].
III - 61 p., [1].
IV - 70 p.

Lieu de dépôt :

— *Périgueux : E. (Lit. 80-83).*

SUPPLEMENT AUX OFFICES PROPRES 1918

Titre : *Supplementum pro dioecesis Petrocoricensi* - Tours, Mame, 1918, In-12, 3 fascicules :

II - 12 p.
III - 12 p.
IV - 17 p.

Lieu de dépôt :

— Périgueux : E. (Lit. 34-36).
— Lyon : FC. (A. 42039).

GRADUEL - ANTIPHONAIRE PROPRE POUR LA FETE DU SAINT SUAIRE DE CADOUIN 1919

Titre : *Officium S.S. Sindonis D.N.J.C. in ecclesia Caduniensi asservatae a S.R.C. dioecesi Petrocorensi concessum anno Domini MCMXVII. Cantus ejusdem officii juxta Graduale Vaticanum et Antiphonarium Caduniense a D. Eugenio Chaminade canonico Petrocorensi adaptatus et a Dom. Mocquereau O.S.B. passim emendatus a S.R.C. approbatus fuit die 18 junii anno Domini MCMXIX.* S.l.n.t.n.d. - Grand in fol. oblong., 30 p.

Lieu de dépôt :

— Cadouin : cure (nc.).

Nota - Au verso de la page de titre, on lit la notice suivante : *Praesens officium S.S. Sindonis D.N.J.C. propria manu in integrum quoad verba quidem typis typographicis quod vero ad cantum attinet typis ligneis ab ipsomet confectis delineavit et cum gaudio ecclesiae Caduniensi pignus venerationis fidentisque amoris dedicatum obtulit Albanus Coulure decanus Sancti Cypriani jul. - sept. anno Domini MCMXIX. Laudetur et revereatur SS. Sindon.* L'ensemble contient les pièces de chant notées de la messe et des deux vêpres.

MESSES PROPRES 1921 :

Titre : *Missae propriae dioecesis Petrocoricencis a S.R.C. approbatae ac de mandato illustrissimi et reverendissimi Christophori Ludovici Légasse episcopi Petrocoricensis et Sarlatensis editae* - Tours, Mame, 1921 - In fol., 45 p., [1].

Lieu de dépôt :

— Périgueux : E. (Lit. 8).
— Périgueux : M. (GZ 464).
— Périgueux : AD. (A. 1357).
— Lyon : FC. (A 40006).
— Solesmes : A (LLa/1-63/VI,4).
— Ligugé : A. (Lit II 85° H).
— Lille : IC. (2.C.57).
— Angers : UCO (502.686).
— Toulouse : IC. (JE doc 51).
— Paris : B.

SUPPLEMENT AUX OFFICES PROPRES 1927 :

Titre : *Supplementum pro dioecesi Petrocoricensi* - Tours, Mame, 1927. In-16, 2 fascicules :

III - 16 p.
IV - 4 p.

Lieu de dépôt :

— Périgueux : E. (Lit. 37-38).

SUPPLEMENT AUX OFFICES PROPRES 1931

Titre : *Supplementum pro dioecesi Petrocoricensi* - Tours, Mame, 1931 - In-12, 3 fascicules :

II - 12 p.
III - 12 p.
IV - 17 p.

Lieu de dépôt :

— Périgueux : E. Lit. 72-74).
— Solesmes : A. (LLd/2-3/XV,3).

LECTIONNAIRE PROPRE DE LA MESSE 1974

Titre : *Lectionnaire propre au diocèse de Périgueux et Sarlat, approuvé le 1er juin 1974, par la S. Congrégation pour le Culte divin, publié par Mgr Patria, évêque de Périgueux et Sarlat* - Tours, Mame, 1974 - In 8°, 8 p.

Lieu de dépôt :

— Périgueux : E. (Lit. 10).

MESSES PROPRES 1974

Titre : *Messes propres au diocèse de Périgueux et Sarlat, approuvées le 1er juin 1974 par la S. Congrégation pour le Culte divin, publiées par Mgr Jacques Patria, évêque de Périgueux et Sarlat* - Tours, Mame, 1974 - in 4°, 12 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 10).

OFFICES PROPRES 1974

Titre : *Liturgie des heures propres au diocèse de Périgueux et Sarlat, approuvées...* (= Messes propres) Tours, Mame, 1974 - In 12, 31 p.

approuvé par la Sacrée Congrégation pour les Sacrements et le Culte Divin, le 5 octobre 1981. Cahors, Dhiver, 1981 - In 12, 4 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 20).

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 20).

SUPPLEMENT AUX OFFICES PROPRES 1981

Titre : *Diocèse de Périgueux et Sarlat. Bienheureux Alain de Solminihac. Texte*

IMPRIMES A L'USAGE DES MONASTERES

ABBAYE DE BRANTOME, BREVIAIRE (?)

A propos du don fait par Charlemagne à l'abbaye des reliques de saint Sicaire, l'un des saints Innocents de l'Evangile, le P. Dupuy, en 1624, mentionne le texte de la légende de ce personnage « qui est au vieux bréviaire de l'abbaye », sans autre précision[31]. Une cinquantaine d'années plus tard, les Bollandistes, désireux d'en savoir un peu plus long, demandèrent un complément d'information au chanoine Armand Gérard, de Sarlat. Celui-ci leur répondit : « Dans le Propre de l'abbaye de Brantôme, cette fête est célébrée le 2 mai sous le rite de 1re classe avec octave, comme étant le patron du lieu : *Fit autem festum ejus tanquam de patrono*. La translation est fêtée à Brantôme le 11 octobre »[32]. Ces deux textes ne permettent pas de savoir si ce « vieux bréviaire » était manuscrit ou imprimé, et l'on peut s'étonner que les auteurs de la Bibliographie générale aient opté pour la seconde hypothèse en citant uniquement le témoignage de Dupuy. Ce qu'il y a de sûr, c'est que nulle bibliographie spécialisée ne parle d'un bréviaire imprimé de Brantôme[33], et que nul bréviaire manuscrit de cette abbaye n'est parvenue jusqu'à nous[34].

Bibliographie :
— BG 1.87

ABBAYE DU BUGUE. CONSTITUTIONS 1605 circa -

Titre : *Constitutions sur la Règle de saint-Benoît pour l'abbaye du Bugue, au diocèse de Périgueux* - Périgueux, Armand Dalvy, s.d. - In 16.

Bibliographie :
— BSHAP 4 (1877) 205.
— DHGE X, 1096.

Nota - Ces constitutions ont été promulgée par l'abbesse Suzanne d'Aubusson, restauratrice du monastère (1603-1608).

CLARISSES DU PETIT COUVENT. RITUEL 1857

Titre : *La manière de donner l'habit de la Religion aux Postulantes et de recevoir à la profession les novices du monastère des religieuses déchaussées de l'Ordre de Sainte-Claire de Périgueux, vulgairement appelées du Petit Couvent* - Périgueux, Faure et Rastouil, 1857. In 12, 47 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : M. (PZ 1571)
— Paris : N. (B 10924).

Bibliographie :
— BG II, 196[35].
— MA 2175.

CLARISSES DU PETIT COUVENT. CEREMONIAL 1865.

Titre : *Cérémonial à l'usage des religieuses déchaussées du Petit Couvent de Sainte-Claire de Périgueux, fait en 1752 par nos sœurs de Limoges, adopté par celles de Périgueux en 1838, revu et corrigé en 1863, approuvé par Mgr Dabert, évêque de Périgueux et de Sarlat, et par M. Junière, vicaire général, supérieur du couvent*. Périgueux, J. Bonnet, 1865. In 8°, 250 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : M. (PZ 294).
— Paris : N. (B. 20548).
— Paris : G. (H. 8° Sup 552).

Bibliographie :
— BG I, 112.
— MA 2178.

IMPRIMES A L'USAGE D'ASSOCIATIONS DE LAICS

CONFRERIE DU SAINT SACREMENT - OFFICES 1646

Titre : *Le petit et grand office du très saint et très adorable Sacrement de l'Autel* - Périgueux, Dalvy, 1646 - In 18, 215 p.

Bibliographie :

— BG II, 316.

— BSHAP 100 (1973) 41.

CONFRERIE DE LA CROIX - OFFICES 1814

Titre : *Recueil des offices de la Confrérie de la Croix, rétablie le 3 mai de l'an de grâce 1814* - Périgueux, BM. Faure, 1814 - In-12, 96 p.

Nota : A la p. 95, décret de François de Sourdis, archevêque de Bordeaux (7 avril 1604), confirmant l'établissement dans l'église paroissiale Saint-Silain de Périgueux de la Congrégation des Pénitents Noirs de la Très Sainte Croix, approuvée naguère par François de Bourdeilles, évêque de Périgueux (1575-1600).

IMPRIMES A L'USAGE DES FIDELES

CANTIQUE A SAINT JEAN-BAPTISTE, 1614

Titre : *La chanson de Monsieur Sainct Jean-Baptiste faicte à l'honneur dudict sainct et se chante la vigile d'icelle feste à Vespres sur la fontaine de la Claustre.* Périgueux, Pierre Dalvy, s.d. (1614).

Bibliographie :

— BSHAP 12 (1885) 203 ; 100 (1973) 39

— BG I, 106 et 121, 111, 225.

Nota : Ce cantique est en dialecte périgourdin.

CANTIQUES 1671

Titre : *Catéchisme des pratiques de devotion ou cantiques spirituels.* Périgueux, I. Desforges s. 1671 - In.12.

Bibliographie :

— BSHAP 100 (1973) 44.

CANTIQUES 1769

Titre : *Cantiques spirituels sur plusieurs points de la Religion chrétienne, avec des Noëls et l'exercice du chrétien, à l'usage des missions de Périgueux.* Avignon 1769.

Bibliographie :

— BG I, 106.

CANTIQUES 1774

Titre : *Cantiques spirituels sur divers sujets de la Morale et de la Religion chrétienne, avec des Noëls et les prières du matin et du soir, tout à l'usage des Missions, des Retraites et des Catéchismes. Seconde édition revue, corrigée et considérablement augmentée.* A Bergerac, J.B. Puynesge, 1774, In-12, 178 p., [2].

Lieu de dépôt :

— Périgueux : M. (PZ 254).

CANTIQUES 1810 circa

Titre : *Cantiques, spirituels sur divers sujets importants de la Morale et de la Religion chrétienne, avec des Noëls et les prières du matin et du soir, tout à l'usage des Missions, des Retraites et des Catéchismes. Sixième édition revue, corrigée et augmentée de plusieurs cantiques et Noëls.* A Périgueux, chez la Veuve Dubreuilh, s.d. in-12, 184 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 89).

CANTIQUES Début du XIX^e^ s.
Le titre manque. Il s'agit d'un recueil de cantiques populaires, semblable mais non identique au précédent. In-16, 152 - 10 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : AD (Valbrune A 45).

PAROISSIEN 1836
Titre : *Paroissien complet, contenant l'office des dimanches et fêtes, en latin et en français à l'usage du diocèse de Périgueux.* Périgueux, Dupont, 1836. In-12, 790 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : M. (PZ 1692).
Bibliographie :
BG III,5.

OFFICES ET MESSES PROPRES LATIN - FRANÇAIS 1850 -
Titre : *Offices propres des saints du diocèse de Périgueux.* Périgueux, Boucharie, (1850), In 12, (2), 104 p. (2).
Lieu de dépôt :
— Paris : N. (B 13250).

PAROISSIENS 1850 ca.
Titre : *Paroissien romain augmenté du Propre des saints du diocèse de Périgueux avec approbation de Mgr l'évêque.* Périgueux, Boucharie, s.d. - In-16, édition de luxe.
Bibliographie :
— BG III, 5.

MANUEL PAROISSIAL 1860
Titre : *Petit manuel paroissial à l'usage des fidèles du diocèse de Périgueux, imprimé par ordre de Mgr Jean-Baptiste - Amédée George, évêque de Périgueux et de Sarlat.* Périgueux, Lavertujon, 1860 - In 18, 144 p.
Lieu de dépôt :
— Besançon M. (Arch. P. II,92)
Bibliographie :
— BG III,18.

PAROISSIEN 1863
Titre : *Paroissien romain, imprimé chez Mame à Tours, en 1863, augmenté du Propre des saints du diocèse de Périgueux, avec approbation de Mgr Baudry.* Le propre est imprimé à Périgueux, chez Bounet, imprimeur-libraire, 1863. In - 32, 80 p.
Bibliographie :
— BG III,5.

MANUEL DE PIETE 1863
Titre : *Manuel de piété à l'usage des fidèles du diocèse de Périgueux, imprimé par ordre de Mgr Baudry, évêque de Périgueux* - Périgueux, J. Bonnet, 1863. In 32, 512 p.
Bibliographie :
— BG II, 197.

CANTIQUES 1869
Titre : *Cantiques choisis à l'usage des retraites et missions du Périgord* - Périgueux, Boucharie, 1869. In 16, 56 p.
Bibliographie :
— BG I, 106.

CANTIQUES 1873
Titre : *Recueil de cantiques à l'usage du diocèse de Périgueux avec tous les airs notés en musique, approuvé par Mgr Nicolas-Joseph Dabert, évêque de Périgueux et de Sarlat. Troisième édition considérablement augmentée et enrichie de six motets latins en duo.* Périgueux, Cassard, 1873. In 16, VIII -124 p. [48].
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 90).

MANUEL PAROISSIAL 1875
Titre : *Petit manuel paroissial ou recueil des chants les plus usités du graduel et du vespéral romain.* Périgueux, J. Bonnet, 1875. In 16, 167 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 84).

MANUEL PAROISSIAL 1876
Titre : *Petit manuel...* (= 1875) - Périgueux, J. Bonnet, 1876 - In 16, 167 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 85).
— Périgueux : M. (PZ 6211).

MANUEL PAROISSIAL 1879
Titre : *Petit manuel...* (= 1875) : *Nouvelle édition* - Périgueux, Cassard, 1879. In 16, 177 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 86).

CANTIQUES 1880 circa
Titre : *Cantiques des missions à l'usage des Frères Mineurs Capucins* - Périgueux, Cassard, s.d.
Bibliographie :
— BG I, 106.

MANUEL PAROISSIAL 1888
Titre : *Manuel paroissial du diocèse de Périgueux et de Sarlat, ou recueil de chants les plus usités, extraits du graduel et du vesperal typiques publiés par les soins et l'autorité de la Sacrée Congrégation des Rites.* Paris, P. Lethielleux, 1888 - In 16, XIX - 216 p. [1].

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 87).
— Périgueux : M. (PZ 6210).
— Paris : N. (B 24812).

CANTIQUES 1890

Titre : *Recueil de cantiques pour les missions du Périgord*. Périgueux, Cassard, s.d. - In-12, 53 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 21 bis).

Nota - L'imprimatur est du 30 décembre 1889.

CANTIQUES 1900

Titre : *Recueil de cantiques en l'honneur de Notre-Dame de Laveyssières* Bergerac, Castanet, 1900 - In-12, 31 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 21 bis).

MANUEL PAROISSIAL 1909

Titre : *Manuel paroissial...* (= 1888) - Paris, P. Lethielleux, 1909, In-16, XIX, 220 p.

Lieu de dépôt :
Périgueux : E. (Lit. 88).

MANUEL DES PELERINS DE LOURDES 1911

Titre : *Manuel des pèlerins du Périgord à Notre-Dame-de-Lourdes* -Paris - Lille, Desclée de Brouwer, 1911, In 16, 163 p. [1].

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 91).

CANTIQUES 1938

Titre : *Cantiques à Notre-Dame de l'Assomption, patronne de Chancelade*, s.l. 1938 - In 12, 11 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 21 bis).

DIOCESE DE SARLAT MANUSCRITS

• **PARIS, Bibl. Nationale, ms. lat. 1058 :** Bréviaire romain de la Curie à l'usage de l'évêque Armand de Gontaut, fin du XV[e] s.

Parchemin 21 x 14 cm 559 fol. 2 col. 40 l.

Le château de Biron, dans le Sarladais, était la propriété de la puissante famille de Gontaut, premier seigneur du Périgord, et ce petit volume, très soigneusement exécuté, a été copié pour Armand de Gontaut-Biron, évêque de Sarlat (1492-1519), dont il porte les armes. Il s'agit d'un bréviaire de la Curie, dans le sanctoral duquel le copiste a introduit deux saints locaux : saint Sacerdos (fol. 411 R), patron du diocèse de Sarlat (5.V) et saint Front (fol. 532 R) l'apôtre et saint national du Périgord (25.X). Au calendrier la fête de saint Sacerdos est de rite *duplex maius*.

Bibliographie :
— LEROQUAIS, *Les bréviaires*, III, 63-65.

Nota : Les archives de l'évêché possèdent les photographies de feuillets où se trouve l'office propre du saint Sacerdos (Lit. 19).

• **PARIS, Bibl. Nationale, ms. lat. 9423 :** Bréviaire romain de la Curie à l'usage de Gilles de la Tour, évêque élu de Sarlat, fin du XV[e] s.

Parchemin 26 x 18 cm, 469 fol. 2 col., 37 l.

A la mort de l'évêque Pons de Salignac (1492), le roi Charles VIII nomma immédiatement Armand de Gontaud pour lui succéder, tandis que le Chapitre de Sarlat, dans le même temps, élisait Gilles de la Tour, abbé de Vigeois (diocèse de Tulle) et chanoine de Rodez. Ce dernier, après de vaines tentatives pour faire reconnaître son droit, finit par s'effacer devant le premier (1498). Notre manuscrit a été copié pour ce prétendant malheureux. Purement romain, il ne contient aucune mention de saints locaux quels qu'ils soient[36].

Bibliographie :
— LEROQUAIS, *Les bréviaires*, III, 186-187.

IMPRIMÉS A L'USAGE DU CLERGÉ

BREVIAIRE 1490 circa

Le chroniqueur Jean Tarde donne sur ce bréviaire, dont aucun exemplaire ne subsiste, les précisions suivantes, à propos de l'évêque Pons de Salignac (1485-1492) : « Il dressa et fit imprimer le bréviaire pour son diocèse, au commencement duquel il mit le calendrier propre pour les esglises du Salardois et les règles de ce qu'il faut observer pour bien dire l'office. Il y mit la légende abrégée des saincts qui ont des esglises consacrées sur leur invocation dans le diocèse, et principalement de ceux qui sont patrons des esglises collégiales, tant régulières que séculières. Et pour sainct Sacerdos, patron de la cathédrale, il dresse les antiennes et responsoires de tout l'office et divise la légende en 24 leçons pour en avoir durant l'octave, trois chasque jour. Au préambule, il tesmoigne que Bertrand de Roffignac, son prédécesseur (1461-1485) avait heu (!) ce mesme dessein, mais, prévenu de mort, lui en avait laissé le soin et l'execution »

Bibliographie :

— SR, 20 (1886) 695 ; 21 (1887) 90 ; 33 (1899) 21 ; 100 (1966) 273.
— BG I, 87
— CS p. 7
— TARDE, p. 201.
— *Gallia christiana*, I, 1521.

BREVIAIRE début du XVI^e^ s (?)

Selon certains auteurs, on trouverait dans les ouvrages de Dupuy et de Tarde l'indication fugitive que l'évêque Armand de Gontaut - Biron (1492-1519) aurait fait imprimer un rituel et peut-être réimprimer le bréviaire de son prédécesseur. Je me dois d'avouer que j'ai lu ces deux livres intégralement, sans arriver à découvrir les endroits précis où se trouveraient ces indications.

Bibliographie :

— BG I, 87.
— CS p. 7.
— SR 100 (1966) 273.

RITUEL, début du XVI^e^ s. (?)

Même remarque que pour l'article précédent.

Bibliographie :

— SR, 100 (1966) 273.
— MA, 1177.

OFFICES PROPRES 1677

Titre : *Proprium sanctorum ecclesiae et dioecesis Sarlatensis jussu illustrissimi ac reverendissimi D.D. Francisci de Salignac de la Mothe - Fénelon episcopi et domini Sarlatensis, ac venerabilis ejusdem ecclesiae capituli consensu, nunc primum in lucem editum.* - Paris, François Muguet, 1677 - In-8°, XII - 227 p.

Lieu de dépôt :

— Périgueux : M. Photocopie.
— Périgueux : AD. (1 Mi 397 bis) Microfilm.
— Paris : N. (B 4575).
— Paris : G. (BB 8° 1215 inv. 1389).
— Grenoble : M. (F. 27902).

Bibliographie :

— SR 20 (1886) 696 ; 21 (1887) 91 ; 100 (1966), 275.
— BSHAP 9 (1882) 484 ; 99 (1972) 208.
— BG III, 42.
— RH VI, 177[37].
— CS p. 7.

OFFICES PROPRES 1699

Titre : *Proprium sanctorum ecclesiae et dioecesis Sarlatensis jussu illustrissimi ac reverendissimi D.D. Petri Francisci de Beauvau, episcopi et domini Sarlatensis ac venerabilis ejusdem ecclesiae capituli consensu nunc denuo in lucem editum.* - Sarlat, Jacques Coulombet, 1699 - In-12, [10], 326 p.

Lieu de dépôt :

— Paris : G. (Z 8° 3083 inv. 5777)
— Solesmes A. (LLe/2-65/2).

Bibliographie :

— SR 21 (1887) 91 ; 100 (1966) 275.
— BSHAP 9 (1882) 485.
— RH VI, 177[38].
— CS p. 7.

MESSES PROPRES 1700

Titre : *Proprium missarum de sanctis quorum officia specialiter in Ecclesia et Diocesi Sarlatensi celebratur, jussu illustrissimi ac reverendissimi D.D. Petri-Francisci de Beauvau, episcopi et domini Sarlatensis, ac venerabilis ejus-*

dem ecclesiae capituli consensu, nunc primum in lucem editum - Sarlat, Jean Jacques Coulombet, 1700 - In fol., 70 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 9).

Bibliographie :
— SR 21 (1887) 92 et 155 ; 100 (1966) 275.
— BG III, 42.
— CS p. 8.

RITUEL 1708

Titre : *Rituel romain à l'usage de la province ecclesiastique d'Auch.* Paris, Antoine Dezallier, 1701. In-4°, [8], 689 p., [6]. En tête de l'ouvrage ont été insérés deux feuillets contenant l'ordonnance de l'évêque Paul de Chaulnes, datée du 8 mai 1708, prescrivant le rituel d'Auch dans son diocèse.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 15).
— Grenoble : M. (D 4601 et 4602).

Bibliographie :
— SR 21 (1887) 92 ; 100 (1966) 275.
— BG III, 66.
— MA II78.
— CS p. 8.

PROCESSIONNAL 1729

Titre : *Processionnal du diocèse de Sarlat, publié par l'autorité de Mgr l'illustrissime et reverendissime Denis-*Alexandre Leblanc, évêque et seigneur de Sarlat - Bordeaux, N. et J. de la Court, 1729. In 8°, [2], 168 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 25).

Bibliographie :
— SR 21 (1887) 92 ; 100 (1966) 275.
— MA 1182.
— CS p. 8.

PRONE 1729

Titre : *Prône pour le diocèse de Sarlat.* Ce texte est inséré aux pages 69-91 de l'ouvrage suivant : *Ordonnances synodales du Diocèse de Sarlat, publiées par Mgr Denis-Alexandre Leblanc...* (= Processionnal) - Bordeaux N. et J. de la Court, 1729 - In-8°, 23 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : M. (PZ 1686 et 1687).
— Périgueux : AD. (A. 443).
— Paris : IRHT (Microfilm dos. sups. 27382 - 27393).

Bibliographie :
— MA 1181.

RITUEL 1729

Titre : *Rituel romain auquel plusieurs avertissements instructions exhortations etc... ont été ajoutées pour l'usage du diocèse de Sarlat, publié par l'autorité...* (= Processionnal). Bordeaux, N. et J. de la Court, 1729. In-4°, [5], 566 p., [4]. Il s'agit de l'édition du rituel de Bordeaux de 1728 avec quelques modifications.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 13).
— Périgueux : M. (MZ 1405).
— Périgueux : AD. (A 454).
— Paris : G. (Z 4° 1272 inv. 1194).
— Toulouse : M. (Fac. 386).
— Besançon : M. (Arch. M. IV. 72 et 73).
— Cahors : GS.
— Solesmes : A. (LLC/4-59/1).
— Paris : IRHT (Microfilm 14305-14306).

Bibliographie :
— SR 21 (1887) 92 ; 100 (1966) 275.
— BG III, 67.
— MA 1179.
— CS p. 8.

RITUEL DES DEFUNTS 1729

Titre : *Office des obsèques et sépultures des corps des fidèles à l'usage du diocèse de Sarlat, publié par l'authorité...* (= Processionnal). - Bordeaux, N. et J. de la Court, 1729 - In 8°, [2], 128 p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E (Lit. 13, à la suite du Rituel).

Nota : Inconnu de MA.

EXTRAITS DU RITUEL 1729

Aucun exemplaire connu.

Bibliographie :
— SR 21 (1887) 92 ; 100 (1966) 275.
— MA 1180.
— CS, p. 8.

BREVIAIRE 1776 (in-12).

Titre : *Breviarium Sarlatense illustrissimi et reverendissimi in Christo patris D.D. Henrici-Jacobi de Montesquiou de Poylebon, episcopi et domini Sarlatensis autoritate (!) ac venerabilis ejusdem Ecclesiae capituli consentu editum* - Poitiers, Jean-Félix Faulcon, 1776. 4 volumes in 12 :

I - 13 p., [11], 536 - CL XXXIV p., [2].
II - 13 p., [12], 516 - CL XXXIII p.
III - 13 p., [11], 548 - CL XXXIII p.
IV - 13 p., [12], 544 - CL XXXIII p.

Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 48-51).
— Périgueux : M. (PZ 165 [I, II, III], PZ 5977 [IV]).
— Paris : N. (B 4574).
— Solesmes : A. (LLe/2-65/1).

— Toulouse : Jésuites (D 225.32 [I, III, IV]).
— Besançon : M. (Arch. P.I. 261).
— Lille : IC. (3. C. 45 [I, III, IV]).
— Milan : N. (Gerli 2068 - 2071).
— Chancelade : Musée d'Art religieux (nc. [III]).
Bibliographie :
— SR 20 (1886) 697 ; 100 (1966) 275.
— BG I, 87.
— RH VI, 177.[39]
— BB 2717.
— CS p. 7

BREVIAIRE 1776 (in-16) ?

La *Bibliographie générale* présente la curieuse et laconique mention suivante sans en indiquer la source : « *Breviarium Sarlatense.* Lyon, 1776, 2 vol., in - 16 ». Aucun des bréviaires ci-dessus mentionnés ne correspond à cette définition.
Bibliographie :
— BG I,87.
— SR 100 (1966) 275.
— CS p. 7.

ANTIPHONAIRE 1777 (in-8°)

Titre : *Antiphonaire du diocèse de Sarlat, imprimé par ordre de Mgr l'Evêque pour l'usage des clercs et des laïcs.* Poitiers, 1777 - In-12.
Bibliographie :
— SR 21 (1887) 93 ; 100 (1966) 276.
— BG I, 17.
— CS p. 8.

DIURNAL 1777

Titre : *Diurnale Sarlatense illustrissimi...* (= Bréviaire). Poitiers, Jean-Félix Faulcon et François Barbier, 1777. In 16, [12], 488 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 79).
Bibliographie :
— SR 21 (1887) 92 ; 100 (1966) 275.
— BG I, 87.[40]
— CS p. 7.

GRADUEL 1777 (in-8°)

Titre : *Graduel du diocèse de Sarlat, imprimé...* (= Antiphonaire). - Poitiers, J.F. Faulcon et F. Barbier, 1777. - in 8°, 861 p., 1, 46 p. 1. Les 46 dernières pages sont intitulées *Proprium festorum dioecesis Sarlatensis.*
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit 33).
— Perigueux : M. (MZ 945).
— Besançon : M. (Arch. P.I. 476).
Bibliographie :
— SR 21 (1887) 93 ; 100 (1966) 276.
— BG II, 26.
— CS p. 9.

MISSEL 1777

Titre : *Missale Sarlatense illustrissimi...* (= Bréviaire). Poitiers, Jean-Félix Faulcon, 1777. In - fol., [11], XXXVIII 616 - CXXIV p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit. 3).
— Périgueux : M. (GZ 422).
— Paris : N. (B 137).
— Paris : G. (Z fol. 444 inv. 330).
— Paris : B. (F° F 137, Sarlat 1).
— Solesme : A (LLa/1-69).
— Bordeaux : M. (GF 2838 Rés.).
— Bordeaux : GS (24.F.3).
— Besançon : M. (Arch. G.II.124).
— Lille : IC. (3.C.50).
— Angers : UCO (975).
— Milan : N. (Gerli 198).
— Lyon : FC (173 E.I.).
— Chancelade : Musée d'Art religieux (nc.).
— Toulouse : Jésuites (D. 202.11).
Bibliographie :
— SR 20 (1886) 697 ; 100 (1966) 275.
— WB 1454.
— RH VI, 177.
— CS p. 8.

PROCESSIONNAL 1777

Titre : *Processionnal du diocèse de Sarlat, imprimé par odre de Mgr Henri-Jacques de Montesquiou de Poylebon, évêque et seigneur de Sarlat* - Poitiers, J.-F. Faulcon et François Barbier, 1777. In 8°, XVI, 458 p. - Il s'agit de l'édition du processionnal de Poitiers de 1771, avec une nouvelle page de titre, sans l'office des défunts, et avec un supplément pour Sarlat aux pp. 453-458.
Lieu de dépôt :
— Besançon : M. (Arch. P. IV. 122 et 123).
— Paris : IRHT (Microfilm dos. susp. 31077-31078).
Bibliographie :
— SR 20 (1886) 697 ; 21 (1887) 92 ; 100 (1966) 275.
— BG III, 40.
— MA 1183.
— CS, p.

RITUEL DES MALADES 1777 ca.

Titre : manc. Le volume contient les instructions et les prières pour le malade. Le diocèse est précisé aux pages 144 et 149 : *Diocèse de Sarlat.* - In-12, 150 p.
Lieu de dépôt :
— Périgueux : E. (Lit 92).

IMPRIMES A L'USAGE DES MONASTERES

ABBAYE DE CADOUIN. OFFICE DU SAINT-SUAIRE 1741

Aucun exemplaire connu.

Bibliographie :

— BSHAP 13 (1886) 254.

— BG II, 316.

ABBAYE DE CADOUIN, OFFICE DU SAINT-SUAIRE 1744

Aucun exemplaire connu.

Bibliographie :

— BSHAP 13 (1886) 254.

— BG II, 316.

ABBAYE DE CADOUIN - OFFICE DU SAINT-SUAIRE 1774

Titre : *Officium sacrosancti Sudarii Domini nostri Jesu Christi, quod asservatur in monasterio beatae Mariae de Cadouino, ordinis Cisterciensis, dioecesis Sarlatensis* - Paris, Stoupe, 1774. In 8°, 29 p.

Bibliographie :

— BSHAP 13 (1886) 254.

— BG II, 316.

IMPRIMES A L'USAGE D'ASSOCIATIONS DE LAICS

CONFRERIE DE LA VRAIE CROIX - STATUTS 1691

Titre : *Institution de la Confrérie de la Vraie Croix establie dans l'Esglise de M.M. les Pénitents Blancs de la Ville de Sarlat.* Sarlat, Veuve Robin, 1691 - In-18.

Bibliographie :

— BG II, 47

CONFRERIE DU SAINT-SACREMENT. STATUTS 1749

Titre : *Statuts et règlements de la Confrérie du Très Saint Sacrement de l'Autel, établie dans l'église Sainte-Marie de Sarlat, imprimés par l'ordre de Mgr l'illustrissime et reverendissime Henry-Jacques de Montesquiou, évêque, baron et seigneur de Sarlat.*

Lieu de dépôt :

— Périgueux : AD. (AA 204).

PENITENTS BLANCS. PROCESSIONNAL 1785

Titre : *Processionnal de la royale compagnie des Pénitents Blancs* - Sarlat, Veuve Robin, 1785.

Bibliographie :

— BG III, 40.

PENITENTS BLANCS - OFFICES 1786

Titre : *Office des Pénitents blancs de Sarlat, avec l'extrait des lettres portant agrégation de cette confrérie à l'archiconfrérie de la bienheureuse Vierge Marie du Gonfalon de Rome, et communication des indulgences qui lui ont été accordées par N.S.P. le Pape* - Sarlat, Robin, 1786 - In 4°, 77 p.

Bibliographie :

— BG II, 316.

PENITENTS BLANCS - COURONNE D'EPINES 1808

Titre : *Cérémonies et prières pour la Translation de la Sainte Couronne d'épines, qui doit avoir lieu à Sarlat le dimanche... 1808. Avec un précis historique sur la Sainte Couronne.* Périgueux, B.M. Faure - In 12, 48 p.

Lieu de dépôt :

— Terrasson : Collection André Delmas.

Bibliographie :
— BG I, 112.

PENITENTS BLANCS, MANUEL 1810
Titre : *Manuel contenant les offices, etc... de la vénérable confrérie de la bienheureuse Vierge Marie du Gonfalon des Pénitents blancs de Sarlat* - Sarlat, C.E. Thouvenin, 1810, In 12.
Bibliographie :
— BG II, 197.

IMPRIME A L'USAGE DES FIDELES

LIVRE D'EGLISE 1777

Titre : *Livre d'église à l'usage des fidèles du diocèse de Sarlat* : Poitiers, Faucon et Barbier, 1777.
Bibliographie :
— BG II, 176.

PAROISSIEN 1777
Titre : *Le paroissien sanctifié par la journée du chrétien, contenant les messes et vêpres des principales fêtes de l'année, suivant le bréviaire de Sarlat.* Poitiers, J.L. Faucon et F. Barbier, 1777.
Bibliographie :
— BG III,5.

NOTES

1 — Cette calamiteuse pénurie n'est nullement le propre des diocèses de Périgueux et de Sarlat. Elle affecte de la même manière et avec la même gravité les diocèses circonvoisins. Je me suis amusé à dresser une statistique de leurs manuscrits diocésains respectifs parvenus jusqu'à nous, et le résultat est édifiant : un seul et unique pour Agen, Angoulême et Bazas, deux pour Cahors, cinq pour Bordeaux et Saintes et dix pour Limoges. On le voit, les deux diocèses du Périgord arrivent bons derniers dans ce sinistre palmarès d'un nouveau genre.

2 — Je n'en veux pour preuve que les missels romains conservés aux Archives de l'Evêché de Périgueux, datés de 1636, 1681, 1690, 1720, 1740, 1741 et 1760, qui proviennent de diverses paroisses des deux diocèses.

3 — Louis GRILLON, *La liturgie du diocèse de Périgueux*, in *Semaine religieuse du diocèse de Périgueux et Sarlat*, 100 (1966) 281. C'est à cet article, bien documenté que j'ai emprunté plusieurs renseignements fort intéressants.

4 — L. GRILLON *(loc. cit.)* parle par erreur d'un « Extrait du Rituel », lequel ne paraîtra qu'en 1839. C'est là la source de l'erreur consécutive du répertoire Molin - Aussedat (voir la note 29).

5 — En dépit de l'interdiction formelle du Pape Pie V de changer une seule virgule à son missel et à son bréviaire, ses successeurs et en

particulier Clément VIII et Urbain VIII, ne se firent pas faute d'amender et de remanier certains textes, pour ne rien dire des nombreuses additions qui furent effectuées ultérieurement. En bonne logique, il faudrait dire : « de saint Pie V abondamment revu et corrigé » !

6 — GRILLON, *loc. cit.*

7 — Ce catalogue figure sous le sigle CS dans la liste des ouvrages cités en abrégé.

8 — Sur ces vingt-sept manuscrits trois proviennent des Dominicaines de Saint-Pardoux-la-Rivière, un de la Chartreuse de Vauclaire, un du prieuré Saint-Aignan de Chalais, un de l'abbaye bénédictine de Saint-Astier, et trois qui n'a pu être localisé. Les dix huit autres appartiennent au fonds de l'abbaye cistercienne de Cadouin fondée en 1119 dans le diocèse de Périgueux et passée en 1317 dans celui de Sarlat. La localisation première de ce monastère m'a invité à placer ses *codices liturgici* sous le titre de Périgueux, d'autant plus que douze d'entre eux, les deux tiers, sont antérieurs au changement de diocèse.

9 — Ce verset se retrouve dans le graduel de l'abbaye Saint-Michel de Gaillac, au diocèse d'Albi, du XI[e] siècle (Paris, Bibl. Nationale, ms. lat. 1776). Je dois cette intéressante précision à l'amitié efficace de Dom Jean-Claire, de l'abbaye de Solesmes (lettre du 29.IX.83).

10 — Ces datations m'ont été fournies, au vu de photocopies, par M. le Professeur Bischoff, de Munich (lettre du 26.5.80).

11 — Le processionnal de 1679 ne contient pas de textes pour la fête de saint Pierre martyr. Notre processionnal manuscrit indique quatre pièces dont voici les incipit : *O Petre sydus aureum ; Predicator fervidus ; Dum Samsonis vulpes ; O Petre martir inclite.* De plus, pour la fête de saint Dominique, est indiqué un répons qui ne figure pas en 1679 : *Granum excussum palea.*

12 — Dans cet article (p. 50-51), Chaminade mentionne un superbe processionnal manuscrit, provenant d'un couvent italien de religieuses dominicaines, et faisant partie de la collection d'un sieur Lespinas. Au décès de ce dernier, cette collection a été dispersée par la famille, et ce codex est aujourd'hui introuvable (Communication de M. Noël Becquart, 7.IV.83).

13 — Ce registre d'abord déposé à la Bibliothèque Municipale, est conservé aujourd'hui aux Archives Départementales, où il porte la cote 2 E 1834/62 (Communication de M. Noël Becquart, 26.VI.83.

14 — COTTINEAU II, 2598.

15 — Il s'agit des mss.44.1. et 44.2 de la Bibliothèque Capitulaire de Tolède, qui furent apportés en Espagne au moment de la Reconquête (Communication de Dom Jean Claire, lettre précitée).

16 — SR 21 (1887) 91.

17 — On y trouve mention de cinq évêques ou confesseurs angoumois : Arthemius (13.I), Cesarius (29.I7, Fredebertus (25.VII), Gratulfus (11.X) et Abtonius (26.X), ainsi que la dédicace de la cathédrale : *Dedicatio Sancti Petri Engolisme sedis* (19.VIII). Je dois ces intéressants renseignements à l'obligeance de mon ami Louis Duval-Arnould, *scriptor* de la Bibliothèque Vaticane (lettre du 16.V.83)

18 — Cet article est la reproduction d'une petite brochure de A. Dujaric - Descombes. *Le Bréviaire de Périgueux de 1487*, Biarritz, E. Soulé, 1912, qui reproduisait elle-même une communication par lui au Congrès scientifique de Biarritz en 1911.

19 — La notice du catalogue Pellechet, sous le titre, *Breviarium Petragorense (!)* reproduit les données fournies par le BSHAP de 1899. Malheureusement, au lieu de transcrire tout le colophon, qui est parfaitement explicite sur la nature du livre, l'auteur ne donne que les dernier mots : *Datum et actum in capitulo..., et* , qui plus est sans en indiquer la référence. Le *Gesamtkatalog*, qui ne connais-

sait que la notice Pellechet, et jugeant donc uniquement d'après le colophon tronqué et imprécis, a pensé que le titre de *Brevarium* ne convenait pas, et il écrit tranquillement : *Kein Brevier, wohl ein Manuale oder Statuta synodalia*. C'est la raison pour laquelle il mentionne seulement l'existence du volume sans lui donner un numéro dans sa nomenclature. On n'est jamais assez précis.

20 — L'auteur indique à tort la date de 1506.

21 — Les cinq feuillets de ce Missel sont épars au milieu de documents divers contenus dans ce dossier. A dire vrai, on ne peut préciser s'ils appartiennent au missel de 1541 plutôt qu'à celui de 1525. C'est donc avec un doute méthodique que je les ai placés ici.

22 — Ces deux exemplaires, identiques quant au texte, diffèrent sur un seul point, à savoir la présence de deux gravures dans le second (frontispice et in - texte) qui ne figurent pas dans le premier.

23 — Ulysse Chevalier mentionne deux rituels de 1655 et 1663 qui semblent bien n'avoir jamais existé.

24 — La messe propre de saint Front comporte ici la prose *Petrus petra derivatur*, qui est absente de l'édition in-4°.

25 — Cette référence datée de 1910 est constituée par un article d'Eugène Chaminade qui reproduit *in extenso* les messes propres de Périgueux de l'édition in folio. L'ensemble a paru en tiré à part en 1911.

26 — Ulyse Chevalier mentionne les Offices propres de Périgueux *circa* 1786. Ont peut se demander où il a pris cette information, le Bréviaire de 1781 remplaçant avantageusement tous les Offices propres et rendant inutile une édition postérieure desdits offices.

27 — Les 48 premières pages sont en déficit.

28 — Les 76 premières pages sont en déficit.

29 — Le répertoire Molin - Aussedat cite un Extrait du Rituel de Périgueux de 1828 qui n'existe pas (MA 986). Il y a eu confusion avec Processionnal de cette date, confusion engendrée par une erreur dans le texte de L. Grillon (communication de M. MOLIN, 10.XI.83).

30 — Le P. Carles indique la date inexacte de 1837, erreur répétée en C.S.

31 — DUPUY, p. 194.

32 — ASS Mail, 3e édi. I, 187-188.

33 — GW, BB.

34 — Victor LEROQUAIS, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, 5 volumes, Paris - Mâcon, 1934.

35 — Avec la date inexacte de 1858.

36 — Liturgiquement parlant, ce bréviaire n'a donc rien de sarladais. Il n'est périgourdin que par la personnalité de son possesseur, grâce auquel il peut figurer dans ce catalogue.

37 — Ulysse Chevalier mentionne des *officia propria* à la date de 1686, dont on ne trouve trace nulle part et qui semble bien n'avoir jamais existé.

38 — Ulysse Chevalier mentionne des *Officia propria* à la date de 1862 ; chose absolument impossible, le diocèse ayant disparu en 1790 !

39 — Ulysse Chevalier mentionne un bréviaire à la date de 1766 qui n'a jamais existé.

40 — *La Bibliographie générale* applique par erreur à ce volume le qualificatif de bréviaire. Je signale que l'exemplaire des Archives de l'Evêché est mutilé de la fin.

Société Historique et Archéologique du Périgord — Tome CXII — Année 1985

Les peintures murales de l'église Saint-Christophe de Montferrand-du-Périgord

En décidant en 1980 d'affecter des crédits à la restauration partielle de l'ancienne église du village [1] située contre le cimetière communal, le conseil municipal de Montferrand-du-Périgord ignorait qu'il allait permettre la mise au jour d'un ensemble pictural d'un grand intérêt. Le maçon chargé de refaire les enduits, M. Belgarric, découvrit en effet sous plusieurs couches de badigeons, un ensemble de peintures dont la restauration fut confiée, sous le contrôle du ministère des Affaires culturelles, à M. et Mme Bellin. Elles peuvent aujourd'hui être visitées. Le présent article s'efforcera de décrire ces peintures et leur environnement.

Les peintures de l'église Saint-Christophe ont été sauvées par les enduits qui les recouvraient. Une partie importante de l'ensemble qu'elles représentent a sans doute été détruite avec le bâtiment lui-même. L'église romane (photo n° 1) dont il ne subsiste aujourd'hui qu'un clocher de la fin du XI[e] ou du début du XII[e] siècle, remanié au XIII[e] et au XIV[e] siècles, et une petite nef où l'on peut observer un bas de mur construit avec un appareil en arêtes de poissons, a dû comporter des développements plus importants ; deux ou trois travées au total. Sur la façade ouest du clocher, des traces d'un départ de toiture le laissent deviner. L'amputation principale du bâtiment a porté sur sa longueur raccourcie de moitié au XIX[e] siècle, comme en témoigne un dessin de Léo Drouyn réalisé vers 1847. L'édifice est intéressant. Le chœur est voûté en berceau. Il est parcouru d'une corniche qui souligne la naissance de la voûte. Au nord et au sud, des arcatures plein cintre reposent sur des tablettes saillantes (impostes), elles-mêmes soutenues par des piles carrées.

Le clocher est une tour élevée qui recouvre tout le chœur. Il est ceinturé à son sommet d'une corniche supportée par des corbeaux qui à chaque angle sont sculptés de visages humains. Chaque face du clocher est ornée de deux baies. « Leur arc légèrement brisé prend appui sur une imposte chan-

[1] Inscrite à l'inventaire par arrêté du 18 juillet 1973

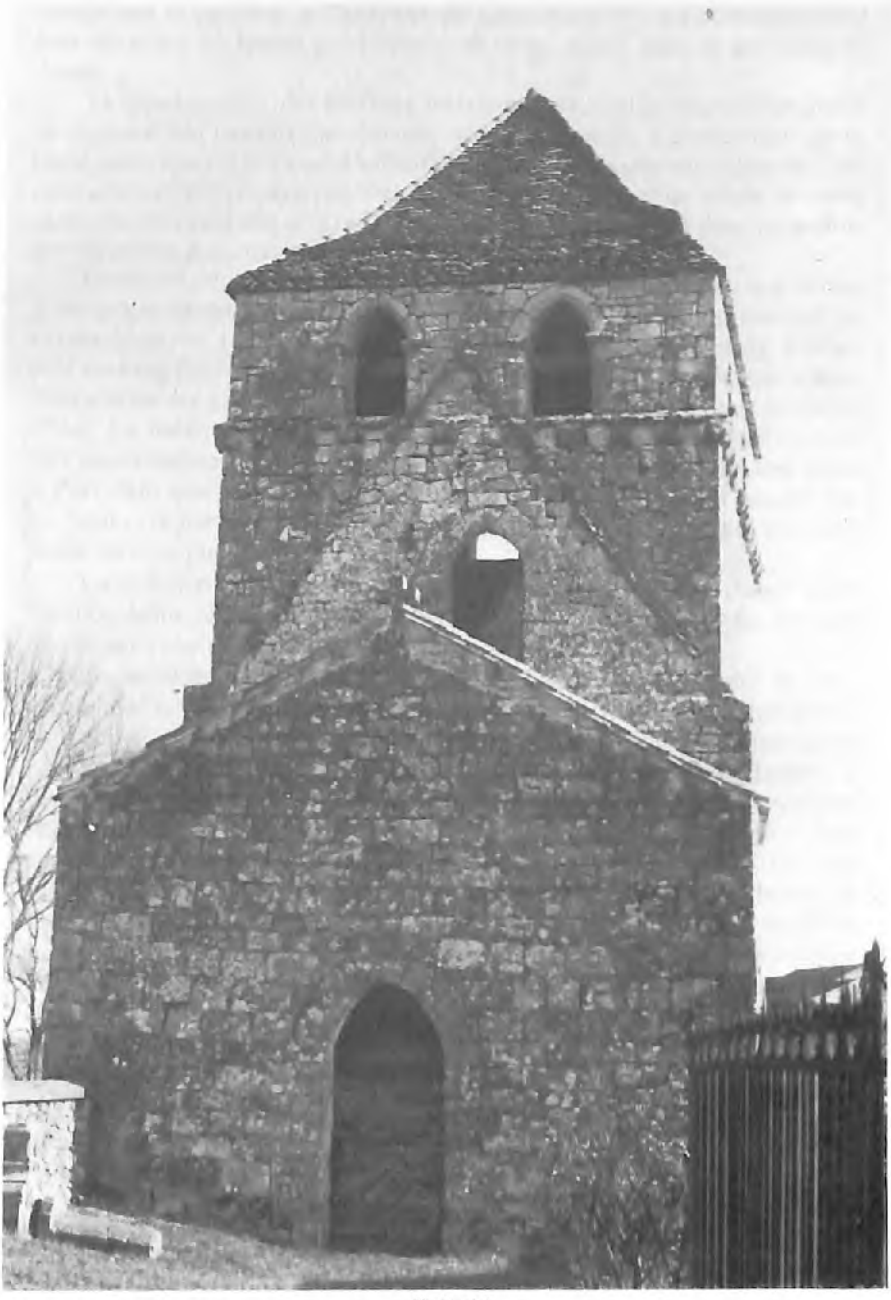

Photo n° 1
L'Eglise Saint-Christophe de Montferrand du Périgord (vue de l'ouest) (cliché C. Pasquet)

Photo n° 1 bis
Un dessin de Léo Drouyn (1847) de l'église

freinée qui se poursuit à l'intérieur de l'ouverture » [2]. La couverture qui était autrefois en lauzes a été refaite en tuiles plates dans sa partie supérieure.

La quasi-totalité des surfaces intérieures de l'église Saint-Christophe est aujourd'hui couverte de fresques (croquis 1 et 2), à l'exception de la paroi ouest qui correspond d'ailleurs à la partie tronquée du bâtiment. Ces peintures ont été recouvertes soit d'un badigeon, soit d'un dépôt de terre ocrée, ou encore d'une « litre funéraire », large bande noire dont on enduisait les parois à mi-hauteur pour des funérailles solennelles.

Le mur est du clocher (mur plat du chevet), qui est troué en son milieu d'une petite ouverture, est décoré à droite d'un saint Christophe portant un enfant Jésus, et à gauche d'une Annonciation (photos n° 2 et 3). L'ange tient un long ruban (phylactère) illustré de lettres gothiques très dégradées. Chacune de ces scènes est surmontée d'un cartouche dont le contenu s'est effacé. La fenêtre est surmontée de la représentation d'un parchemin couvert d'inscriptions latines. Un cartouche dans lequel on croit deviner Dieu le Père dans une nuée surplombe l'inscription. Ces scènes sont peintes sur un fond ocre uni, elles sont mises en relief par un trait noir et des couleurs jaune ou ocre plus claires.

La voûte est décorée d'un ensemble de motifs fort classiques dans l'iconographie romane : le Christ Pantocrator ou Cosmocrator est entouré du tétramorphe et de l'univers symbolisé.

Commençant au sommet de la paroi est du clocher et prenant la place centrale de la voûte en berceau, trône une beau Christ en majesté (photo n° 4). Celui-ci, assis sur un vaste siège de couleur jaune, est vêtu d'une large cape ocre rouge. Sa main droite, levée dans une attitude de bénédiction, a deux doigts dressés et les trois autres repliés, sa main gauche porte un globe surmonté d'une croix. La figure du Christ occupe la place principale d'un ensemble de motifs décorant la voûte en berceau. Toute cette surface est délimitée par des traits ocre rouge, jaunes et par de petits motifs ronds. Le fond de la surface occupée par le Christ est peint sur la partie nord en points ocre sur fond clair et sur sa partie sud en croisillons ayant chacun en leur centre des points ocre rouge. Cette différence de couleur semble due à l'usure de la couche picturale sous l'effet des infiltrations d'eau. La base du cartouche représentant le Christ est soulignée d'une inscription illisible en lettres gothiques.

Sur la partie droite de la voûte (sud), une surface rectangulaire entourée sur un côté d'un motif en plis est occupée par un taureau ailé (photo n° 5) dessiné sur un fond de motifs étoilés et rayonnants. Une inscription entre les sabots de l'animal rappelle qu'il s'agit du symbole de saint Luc. Lui faisant face sur la partie sud de la voûte, un lion ailé (photo n° 6), symbole de

2. Notice de la conservation régionale des Monuments historiques pour l'Aquitaine

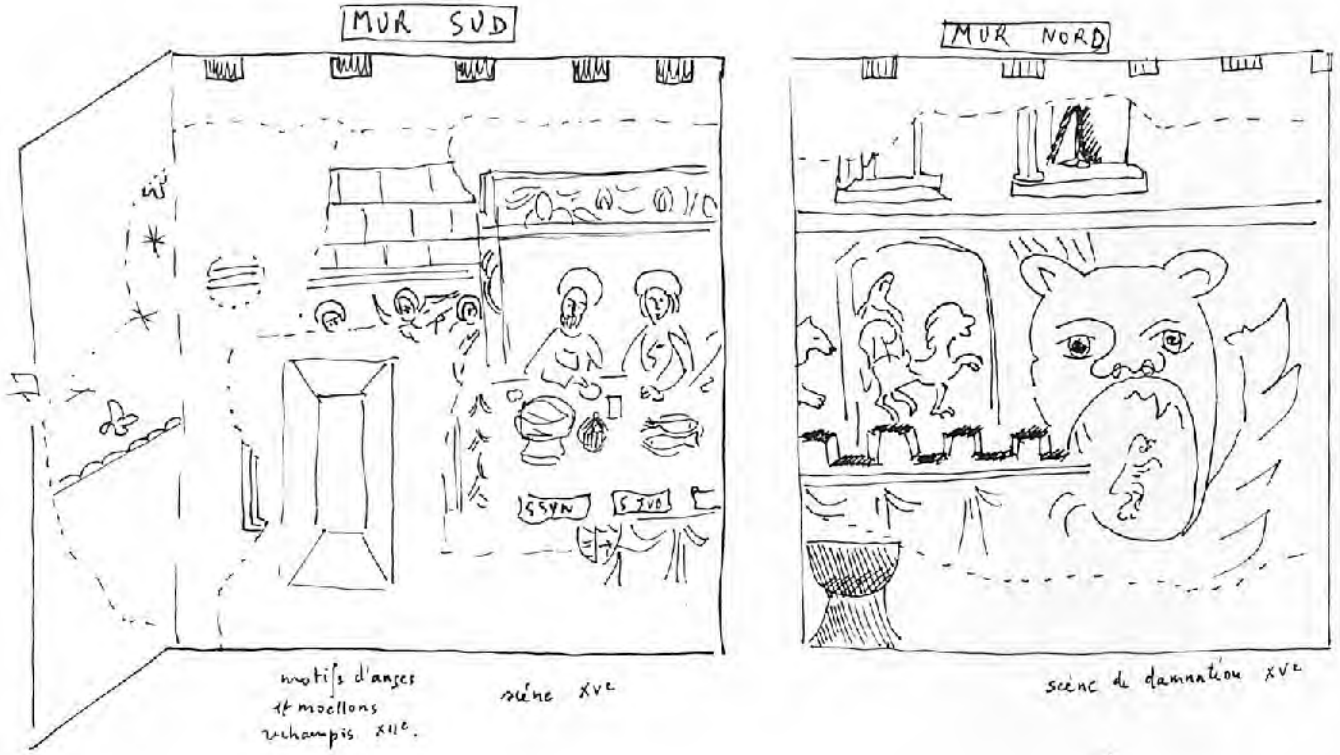

croquis 1 d'après M. Bellin

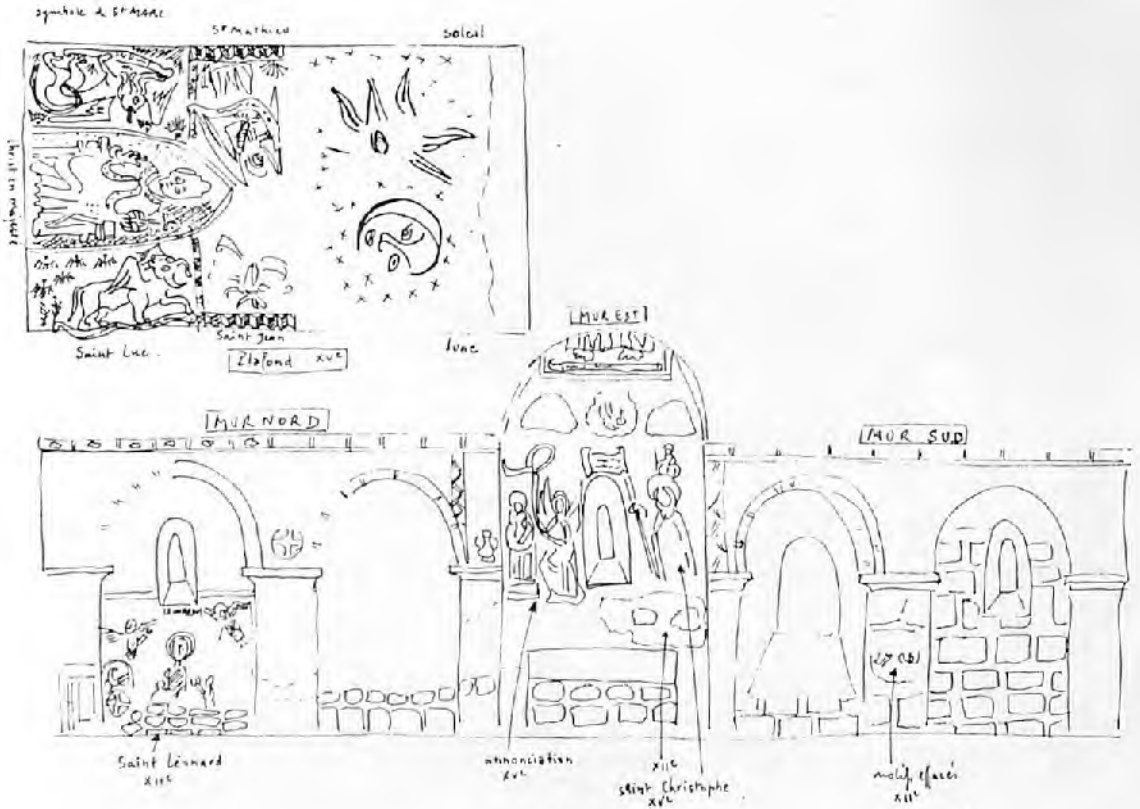

croquis 2 d'après M. Bellin

Photo n° 2
cliché C. PASQUET

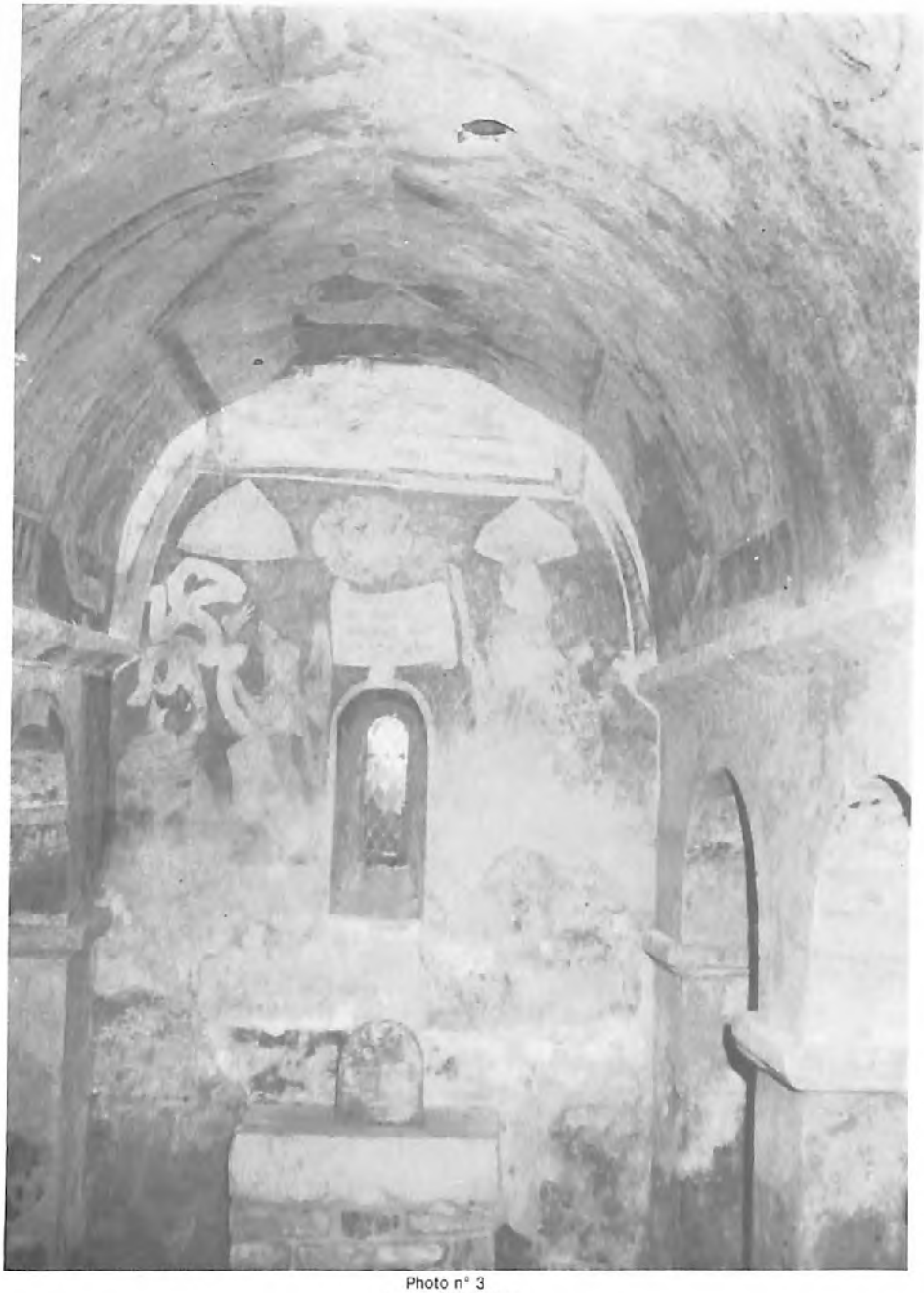

Photo n° 3
cliché C. PASQUET

Photo n° 4
cliché Cl. PASQUET

Photo n° 5
cliché Cl. PASQUET

Photo n° 6
cliché C. PASQUET

saint Marc, se détache sur un arrière-plan identique à celui du taureau. La voûte est prolongée par deux cartouches symétriques. L'un, au nord, représente un ange vêtu d'une robe comportant d'amples drapés, symbole de saint Mathieu (photo n° 7). Il tient à la main un long phylactère couvert d'un texte illisible. Lui faisant face au sud, se détache un grand motif floral où l'on peut reconnaître les pattes d'un aigle stylisé, symbole de saint Jean. Une banderole avec des inscriptions effacées se mêle au motif. La voûte se termine par la représentation d'un ciel étoilé sur lequel sont dessinés au nord un soleil stylisé sur fond clair et au sud une lune sur fond sombre. Les deux astres sont représentés sous forme de figures humaines peintes d'une manière naïve.

Les parois latérales de l'église sont nettement moins décorées. Au sud, la litre funéraire est visible au-dessus des chapiteaux. Les fenêtres et les arcs plein cintre sont décorés d'un bandeau ocre rouge et jaune. Au nord, la décoration est la même. Des peintures s'y ajoutent. En partie haute, une cruche sur fond ocre rouge semble faire partie de la scène de l'Annonciation située sur le chevet. En partie basse, sous une petite fenêtre, une scène naïve (photo n° 8) très effacée, dans laquelle on peut voir un personnage entouré de deux anges et dominant deux figures beaucoup plus petites, dans une attitude implorante. L'inscription « Leonardus » située au-dessus de cette scène indique qu'il s'agit sans doute d'une représentation de Saint-Léonard-de-Noblat, patron des prisonniers. Dans une niche, l'on aperçoit un oiseau perché sur un motif symbolique.

Les parties latérales de la courte nef située à l'ouest du clocher comportent également d'intéressants motifs. Au nord, la fresque est très effacée. Elle a, semble-t-il, pour motif une scène d'enfer ou d'Apocalypse. Un monstre, gueule ouverte, avale des damnés. D'autres peintures délimitées par des traits sont illisibles ; l'on devine deux animaux dont peut-être un lion avançant de manière majestueuse, et chevauché par un personnage drapé. Sans doute s'agit-il d'une représentation des vices et des vertus qui accompagne souvent, dans l'iconographie romane, les scènes du Jugement Dernier.

Au sud, la restauration de la paroi a permis de mettre en évidence deux types de fresques (photo n° 9). Des premières, sans doute plus anciennes et d'un style nettement différent de ce qui vient d'être décrit jusqu'ici, il reste les fragments de trois têtes de personnages sur fond ocre rouge foncé, et la partie supérieure de la paroi peinte en imitation de moellons rechampis. Le dessin de ces fresques est à la fois plus fin et plus précis que celui des autres parties de l'église Saint-Christophe.

A côté de ces éléments, l'on peut voir, dans le même style que les principales fresques de l'église, la représentation de la « Cène ». Deux apôtres sont assis devant une table servie de nombreux plats. L'un d'eux rompt le pain. Leurs traits sont très proches de ceux du Christ en majesté qui figure sur la paroi est. Sous la Cène, des phylactères très peu lisibles semblent

Photo n© 7
cliché Cl. PASQUET

Photo n° 8
cliché C. PASQUET

Photo n° 9
cliché C. PASQUET

indiquer les noms des apôtres. Sous cette composition figure un blason difficile à identifier.

La description à laquelle nous venons de nous livrer permet de mettre en évidence plusieurs points :

- A l'exception de quelques vestiges de la partie sud de la nef, les peintures de l'église Saint-Christophe semblent pour l'essentiel dater de la même période ou du moins du même artiste. Donner une date précise à cette œuvre est d'autant plus difficile que dans des régions un peu à l'écart des grands courants, il y a pu y avoir des persistances de styles. Les conventions très fortes du style roman ont parfois survécu jusqu'au XVII[e] siècle. Deux couches de peintures sont superposées. La première, visible dans deux endroits, mur sud de la nef (tête et mœllons rechangés) et mur nord du clocher (Saint-Léonard), est plus ancienne et pourrait dater du XII[e] siècle. Il s'agit d'œuvres romanes réalisées selon la technique de la fresque. Les motifs ont été peints « a fresco » avec des couleurs à l'eau sur un enduit frais. La seconde couche qui couvre la voûte et les autres parties semble être du XV[e] siècle. Le style et les motifs fort différents des fresques plus anciennes paraissent l'indiquer, de même que la similitude qui existe entre la Cène représentée à Montferrand et celle qui est peinte dans le château de Beynac qui, elle, peut être datée du XV[e] siècle[3]. L'attitude des personnages (photo n° 10), le trait et les couleurs se ressemblent à tel point que l'artiste pourrait être le même. Cette seconde partie plus tardive est peinte selon une technique plus courante, dite à la détrempe. La peinture a été appliquée sur un mortier que l'on a d'abord fait sécher et qui a été humecté au moment de l'opération. La peinture est un mélange de couleur et de colle ou de caséine. S'il était vérifié que les peintures de Beynac et de Montferrand-du-Périgord avaient été réalisées par les mêmes artistes, l'on pourrait en déduire qu'en Périgord certains ateliers d'artistes étaient itinérants. Jusqu'ici l'on n'a pas trouvé d'autres exemples de telles similitudes.

- La qualité de cet ensemble de fresques est tout à fait remarquable. Elle tient davantage à l'inspiration et à la forme simplificatrice des illustrations qu'à leur perfection plastique ou technique. Il ressort de l'ensemble que contitue le Christ en majesté et les deux animaux ailés une expression à la fois simple et prenante. Des détails comme les sabots du taureau ou comme les membres du lion témoignent d'une grande capacité de stylisation. De même, la cruche peinte sur la paroi sud a été étudiée et décomposée comme aurait pu le faire Cézanne dans une nature morte. Si l'on examine enfin le drapé de l'ange de la voûte ou l'attitude de Saint-Christophe appuyé sur son bâton de pèlerin, l'artiste y fait preuve d'un grand sens du mouvement.

Son souci décoratif apparaît enfin dans la manière dont les surfaces de la chapelle Saint-Christophe ont été divisées, puis ornées. La variété des

3 BOUDON (Françoise) et SAULNIER (Lydwine) « Le château féodal de Beynac », extrait du *Congrès archéologique du Périgord Noir*, Paris 1982.
MAUBOURGUET (J.). *La Renaissance au cœur du Périgord Noir*. Paris, 1975, pp. 65 et 110.

Peinture murale de l'oratoir de Bergerac - Cène
Photo n° 10 - cliché Bellin

éléments de décoration, bandeaux de couleur, plis polychromes, motifs circulaires, fonds étoilés ou quadrillés, écarte toute uniformité et accentue le relief des motifs picturaux principaux.

L'on retrouve donc à Montferrand-du-Périgord l'essentiel de l'inspiration et du style romans. Les principes caractéristiques de cet art ont été définis dans la période de reconstruction qui suit les grandes invasions et les excès du féodalisme du Haut Moyen Age. A la fois réaliste et profondément symbolique, l'art roman utilise des canons précis pour canaliser l'expression d'une foi très vivante. Les influences orientales, antiques et musulmanes fournissent les principaux éléments de cette discipline. L'artiste anonyme de l'église Saint-Christophe, bien que peignant à une époque tardive, a conservé l'enveloppe formelle des règles romanes, mais il l'a remplie d'une fraîcheur et d'une liberté de dessin qui en font toute la qualité.

- La présence de ces peintures dans une église aujourd'hui aussi modeste n'a rien de très étonnant ; la plupart des lieux de culte romans étaient entièrement peints. N'oublions pas également que Montferrand-du-Périgord est situé à la pointe sud d'un triangle de quelques kilomètres dont les deux autres sommets sont les importants sanctuaires de Saint-Avit-Senieur et de Cadouin, sans parler de la proximité de Beaumont et de Monpazier. Il y a là un ensemble de hauts lieux où des artistes sont venus nombreux travailler. L'église de Saint-Christophe est mentionnée dès le XII[e] siècle, en 1153 et en 1170 dans deux bulles pontificales, comme étant une possession de l'abbaye de Sarlat. A la création de l'évêché de Sarlat, les biens de l'abbaye lui furent rattachés. L'église de Montferrand-du-Périgord dépend alors de l'archiprêtre de Capdrot. Dans son histoire généalogique, le Père Anselme, dont les sources mériteraient d'être vérifiées, signale que dans son testament daté du 13 décembre 1384, Aymeric III de Biron, seigneur de Montferrand, « donne 50 francs d'or à l'Eglise de Saint-Christophe de Montferrand à la décharge de ce couvent, pour une redevance qu'il lui fait fort, à cause des droits que lui ou fes prédéceffeurs lui avoient donnez ; et de plus 200 pieds de beaux chênes à prendre dans ses bois, pour la construction d'un dortoir dans le même couvent... »[4]. Pour aussi surprenants que paraissent ces chiffres qui n'ont manifestement pas été respectés par les exécuteurs testamentaires, ils rappellent que la châtellenie de Montferrand était alliée à la puissante famille de Biron. Les seigneurs de Montferrand jouent un rôle certain dans les hostilités qui opposent la couronne et les Plantagenets[5]. En 1347, pour garder Montferrand, Aymeric II de Biron dispose de « 9 hommes d'armes (ou écuyers) et 20 fer-

4. Cité in *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, grands officiers de la couronne et de la maison du Roy et des anciens barons du royaume*, Père ANSELME. Paris, compagnie des Libraires, MDCCXXVIII, tome VII, p. 350-353.
5. LABROUE (Emile). *Le livre de vie - Les seigneurs et les capitaines du Périgord Blanc au XIV[e] siècle*. Bordeaux. Paris, G. Gouhouilhou, MDCCCXCL.

gents à pied »[4]. Les restes du donjon[6] et des remparts[7] que l'on peut voir aujourd'hui montrent qu'il devait s'agir d'une forteresse importante. Une église proche d'une telle seigneurie avait des chances de bénéficier de sa richesse et de ses relations.

Bernard de Montferrand

***

Ces lignes ont été écrites grâce aux renseignements fournis par M. et Mme Bellin, restaurateurs, et M. Mounier, conservateur régional des Monuments historiques pour l'Aquitaine.

BIBLIOGRAPHIE

CROZET (René). **L'art roman**, quadrige, Presses Universitaires de France, 1962.
MICHEL (Paul-Henri). **La fresque romane**, Idées/Arts Gallimard, 1961.
DESCHAMPS (Paul) et THIBOUT (Marc). **La peinture murale en France ; le Haut Moyen Age et l'époque romane**, Plon, 1951.

6. Des traces sur la voûte du donjon du château de Montferrand peuvent laisser penser que celle-ci était peinte.
7. Cf. ANNE (Françoise), « Note sur le château de Montferrand », dans *B.S.H.P.*, 1969, t. XCVI, pp. 153-160. Plan, dessin de L. Drouyn.

Au Musée du Périgord

William Bouguereau :
Une âme au ciel

Le 13 septembre 1921, Napoléon Magne, officier de cavalerie, ancien député de la Dordogne, issu d'une illustre famille périgourdine, offrait au musée du Périgord, un important tableau (2,75 m x 1,80 m) intitulé *Une âme au ciel,* peint en 1878 par William Bouguereau, artiste rochelais qui connut la gloire sous le Second Empire et pendant la première moitié de la III[e] République. Cette œuvre allégorique, monumentale, figure une jeune fille morte emportée avec grâce et légèreté, par deux anges ailés, des ombres de la terre vers l'éblouissement céleste. La composition en obliques qui se recoupent savamment, s'ordonne autour de deux diagonales se croisant au niveau des mains jointes de la jeune morte dont l'expression sereine est celle d'un paisible sommeil. Le coloris, dans la meilleure tradition classique, oppose les ombres et les lumières en puissants contrastes que n'eussent pas reniés les maîtres du clair-obscur. La robe rouge, traitée en drapé mouillé, de l'ange de droite, s'opposant à la froide robe bleue de l'autre ange, donne chaleur et vigueur à l'ensemble.

Tout cela exprime parfaitement les conceptions artistiques de Bouguereau telles qu'il les définit au soir de sa vie : « Selon moi, une œuvre d'art doit être une interprétation élevée de la Nature. La recherche de l'Idéal a été le but de ma vie. Dans le paysage, dans la marine, j'aime surtout les motifs poétiques... ». Mais avant de finir ce bref exposé du motif, n'oublions pas la religiosité intense qui imprègne cette toile et qui fit écrire au critique Dubosc de Pesquidoux : « le sentiment chrétien est incontestablement bien saisi : il est juste ; il sort du cœur, il va au cœur ».

Pourtant, cette œuvre chaleureusement reçue par le marquis de Fayolle, alors conservateur du musée, ami de la tradition classique et méfiant à l'égard des expériences artistiques des novateurs, fut jusqu'à ces

Inv. B. 1788 - William Adolphe **BOUGUEREAU** « Une âme au ciel » - Huile sur toile - H. 1,80 - L. 2,75
Don de M. Napoléon MAGNE en 1921 - (Salon des Artistes Français en 1878)

dernières années considérée avec condescendance, voire avec dédain. Il faut bien avouer qu'elle dut de n'avoir pas été reléguée en réserve non à la perspicacité des conservateurs successifs de ce musée, mais à la réputation de la famille donatrice qu'on ne pouvait froisser. On admettait la grande qualité du métier, la perfection technique même. Mais on lui reprochait son asservissement à la tradition, son manque d'imagination (comme souvent, l'artiste s'était inspiré d'œuvres classiques, tel *Le corps de sainte-Catherine emporté par les anges au Sinaï,* de Bernardino Luini), la composition trop figée et les couleurs trop plates. En un temps où impressionnistes, post-impressionnistes, cubistes, dadaïstes, surréalistes et j'en passe, tenaient le haut du pavé, les artistes académiques parmi lesquels Bouguereau se distinguait, n'avaient plus droit de cité : ils faisaient de l'art « pompier ».

Tout cela change aujourd'hui parce que changent les goûts, les mentalités, les modes, parce que diverses expositions entreprenant la réhabilitation d'artistes trop complètement ostracisés, montrent qu'en définitive ils n'ont pas démérité en face de leurs confrères novateurs. La grande exposition en hommage à Bouguereau, qui a eu lieu en Amérique en 1984 s'inscrit dans cette perspective. En parcourant le catalogue, j'ai constaté que sur 141 œuvres exposées, 30 seulement provenaient de collections publiques dont 21 aux Etats-Unis et 4 seulement en France. On mesure ainsi l'ampleur du discrédit dans lequel, naguère encore, était plongé Bouguereau.

Par la légende et l'histoire du tableau de Périgueux, nous conclurons cette modeste communication. L'une et l'autre se rattachent aux origines de l'œuvre.

Alfred Magne, fils du ministre de Napoléon III, Pierre Magne, eut un fils, Napoléon, et trois filles. L'une d'elles, Marie, dont le Père Pommarède entretint notre Compagnie lors d'une récente séance, mourut en 1878 ainsi que son père d'ailleurs. Selon la légende longtemps répandue à Périgueux, Bouguereau aurait exécuté une commande de la famille Magne et c'est la jeune Marie qui figurerait entre les deux anges. L'histoire est assez différente. En 1877, Bouguereau perdit successivement sa femme et son dernier fils âgé de quelques mois. Ces deux deuils l'affectèrent profondément et c'est dans ces circonstances qu'il conçut *Une âme au ciel* : le corps d'une jeune fille, symbole de pureté et de transparence, figure l'âme du cher disparu, débarrassée de toutes les souillures terrestres. Achevé en 1878 comme en fait foi la date qui suit la signature, le tableau fut accroché à l'Exposition universelle de 1878, sous le n° 102. Acheté le 31 mars 1878 au prix de 15.000 F. par Goupil, le marchand attitré de l'artiste depuis 1866, il fut revendu le même jour, pour 25.000 F. à Edouard Werlé, riche filateur champenois, ancien maire de Reims, ancien député sous le second Empire et beau-père d'Alfred Magne. Werlé fit cette acquisition pour offrir à sa fille un souvenir de la jeune Marie récemment décédée. La grande toile devait rester 43 ans au château de Trélissac avant d'entrer dans les collec-

tions du musée du Périgord. Elle y est exposée, rafraîchie par les soins du laboratoire de restauration du musée du Louvre et auréolée du prestige tout neuf que confèrent les grandes expositions internationales et la publicité donnée par quelques grandes revues comme « *Art - das Kunstmagazin* » de Hambourg (n° 6 de juin 1984).

Michel SOUBEYRAN

L'utilisation des monuments industriels par les collectivités rurales

Les 10 et 11 mai derniers se sont déroulées, dans le monde du département, deux journées-débat, portant sur l'utilisation des monuments industriels par les collectivités rurales. Elles étaient organisées par l'Association des Ruralistes Français et l'Université de Limoges, en collaboration avec l'association pour la sauvagarde de la forge de Savignac-Lédrier.

La première journée a permis la découverte du site des forges du plus grand intérêt. Ce fut d'abord la Meynardie (commune de la Coquille), dont il ne subsiste que le château. Puis Moulin-Neuf (commune de Saint-Priest) et les Feynières (commune de Jumilhac-le-Grand), sises l'une et l'autre sur le Périgord ; les bâtiments subsistants bien que dépouillés de leur vocation première, sont bien entretenus. Dans la vallée de l'Isle, on devait, tour à tour, se rendre au Cros (commune de Jumilhac-le-Grand), puis à Montardy (commune de Saint-Paul-la-Roche), où seules les maisons du maître des forges sont encore en état ; à Fayolle (commune de Sarrazac), le haut fourneau, très caractéristique avec ses deux feux d'affinerie, a été conservé ainsi que le bâtiment d'affinerie et le château.

Le circuit devait s'achever aux forges de Savignac-Lédrier, où furent présentées les dernières réalisations et bien sûr les projets de l'association.

La deuxième journée, dans le cadre rénové du château d'Excideuil, fut consacrée aux exposés et débats. Après un mot d'accueil par Henri Mendras, directeur de recherche au CNRS, et par les représentants des élus communaux et départementaux, Max Querrien, président de la Caisse des Monuments Historiques et des Sites, devait traiter de la gestion du patrimoine des collectivités, en insistant sur le problème du choix de ce qu'il faut réellement conserver et la nécessité de respecter l'ouvrage ancien dans les formes nouvelles de sa réutilisation.

Yvon Lamy, dans un passionnant exposé, a su montrer les aspects sociaux de l'industrie ancienne en Dordogne et les causes de son déclin, faute d'avoir pu se transformer.

Issac Chiva, président du Comité du Patrimoine, à propos des problèmes de remise en vie du patrimoine populaire, a souligné l'importance de créer des réseaux et d'ouvrir les projets au plus grand nombre d'acteurs sociaux.

Puis un échange d'expériences entre les participants a permis de se rendre successivement en France-Comté, avec la chaine des musées du travail, au Creusot, à Fourmies dans le Nord, dans les Cévennes où la conservation des métiers anciens débouche sur la relance de la sériciculture, à Saint-Léonard de Noblat pour la reprise d'un atelier de filature de laine et dans le Parc naturel régional des Landes de Gascogne.

Mme Bazin, de l'association de Savignac-Lédrier, annonça, pour terminer ces débats, sur un message d'avenir, la remise en activité de la forge de Savignac grâce à la venue d'artistes créateurs utilisant ce type de matériau.

Deux journées passionnantes, riches d'enseignements, comme on aimerait en avoir plus souvent.

Dominique Audrerie.

PUBLICATIONS DE LA SOCIETE

Inscriptions antiques du Musée du Périgord, par E. Espérandieu 35

Magistrats des sénéchaussées, présidiaux et élections, par le Cte de Saint-Saud 45

La Dordogne militaire. Généraux de division. Chronologie de 1814 à 1932, 1 brochure, par J. Durieux (seul le supplément est disponible) 10

Inventaire du Trésor de la Maison du Consulat de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux 50

Escaliers de logis périgourdins, par Dannery 60

Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX^e^ siècle, par Fournier de Laurière 60

Actes du Congrès de Périgueux 1913 50

Le Livre Vert de Périgueux, publié par le chanoine J. Roux et J. Maubourguet, 2 vol. 120

Notre-Dame-des-Vertus, par le chanoine Lavialle, 1 brochure 10

Sarlat et le Périgord méridional (1453-1547), par J. Maubourguet 35

Mélanges offerts à M. Géraud Lavergne (fasc. 3 du t. LXXXVII du Bulletin 1960) 50

Centenaire de la Préhistoire en Périgord (supplément au tome XCI, 1964 du Bulletin) 80

Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, par H. Gouhier 20

Inventaire de l'iconothèque de la Société historique et archéologique du Périgord, par Jean Secret 20

Les « Souvenirs » du préfet Albert de Calvimont (1804-1858), introduction et préface par J. Secret 60

Table méthodique des planches et illustrations du Bulletin (1907-1971), par N. Becquart 10

Le Périgord vu par Léo Drouyn, édition du Centenaire de la Société (1874-1974). Album de 50 dessins inédits avec commentaires. Edition originale, 1.100 exemplaires numérotés 250

Les ex-libris et fers de reliure périgourdins antérieurs à la période moderne, par Ch. Lafon 120

Cent portraits périgourdins (1980). Album de 100 portraits, commentés. Edition originale, 2.000 exemplaires numérotés 150

Hommage au Président Jean Secret 30

Fascicule ancien ou récent du Bulletin de la Société, par exemplaire 35
(avec réduction à partir de 10 fascicules).

On peut se procurer à la Société :

La continuation de la chronique de Tarde, publiée par J. Valette 25

Les ouvrages sont adressés — franco — sur simple commande, accompagnée de son montant.